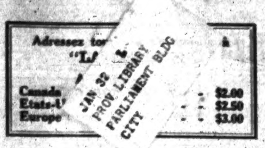
VOLUME XVIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 22 OCTOBRE 1930 — NUMERO 21



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LE FRANCAIS EST LEGAL DEVANT LES COURS DE LA SASKATCHEWAN

Les trois membres de la Commission royale se rallient au point de vue de P.-M. Anderson, avocat de l'ancien gouvernement Gardiner — La loi des Territoires du Nord-Ouest de 1877 n'a jamais été rappelée par la Législature de la Saskatchewan

Régina. — L'usage de la langue française dans les tribunaux de la Saskatchewan est légal, d'après une déclaration faite devant la commission royale qui fait enquête sur les accusations de maladministration portées contre l'ancien gouvernement de la Saskatchewan, par l'hon. J.-F. Bryant, ministre des travaux publics. P.-M. Anderson, C.R., avocat de l'ancienne administration, a fait la déclaration en question, s'appuyant sur le fait que le français a été employé dans les tribunaux de Gravelbourg. La commission s'accorde à dire qu'un statut de 1877 rendait légal l'usage du français ou de l'anglais dans les territoires du Nord-Ouest.

Cette loi, remarqué M. Anderson, demeure toujours en vigueur, car elle n'a jamais été rappelée par le gouvernement provincial. Toute personne, d'après les termes de la loi, peut répondre à des questions ou témoigner en français devant les tribunaux.

M. Anderson a souligné le manque de logique de certains membres du gouvernement provincial demandant une enquête publique dans une matière qui est légale.

Le juge MacKenzie a suggéré que la partie de l'enquête qui concerne l'emploi du français devant les tribunaux soit laissée de côté et la proposition a été acceptée.

Les membres de la Commission ont avoué que jusqu'à ces derniers jours ils ignoraient que l'usage du français fût légal devant les tribunaux.

Voici les clauses de la loi sur lesquelles s'est basé M. Anderson pour appuyer son argumentation, qui a été approuvée par les trois membres de la Commission.

Texte de la loi

La première loi importante ayant trait à la question est une loi pour amender l'Acte des Territoires du Nord-Ouest de 1875. C'est le chapitre 7, Victoria 40 (1877), dont la clause 11 se lit comme suit: "La langue anglaise ou la langue française peut être employée par toute personne dans les débats dudit conseil et dans les procédures devant les tribunaux, et ces deux langues seront employées dans les procès-verbaux et journaux dudit conseil, et les ordonnances dudit conseil seront imprimées dans ces deux langues."

La loi importante suivante est la loi des Territoires du Nord-Ouest, chapitre 25, Victoria 43 (1880). L'article 94 se lit comme suit:

"La langue anglaise ou la langue française peut être employée par toute personne dans les débats du conseil de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest et dans les procédures devant les tribunaux; ces deux langues seront employées dans les procès-verbaux et journaux dudit conseil; et toutes les ordonnances faites en vertu de cette loi seront imprimées dans ces deux langues."

L'article 110 de l'Acte est par les présentes rappelé et le suivant y est substitué:

"110. La langue anglaise ou la langue française peut être employée par toute personne dans les débats de l'Assemblée législative des Territoires et dans les procédures devant les cours; ces deux langues seront employées dans les procès-verbaux de cette Assemblée; toutes les ordonnances faites en vertu de cette loi seront imprimées dans ces deux langues; cependant, après la prochaine élection générale de l'Assemblée législative, cette Assemblée pourra, par ordonnance ou autrement, régler ses procédures, ainsi que la manière d'en dresser les procès-verbaux et de les publier; et les règlements ainsi faits seront incorporés dans une proclamation qui sera faite immédiatement et publiée par le lieutenant-gouverneur en conformité avec la loi et aura dès lors pleine force et plein effet."

Acte de la Saskatchewan

L'Acte de la Saskatchewan, Edouard VII 4-5, chap. 42, ratifié le 20 juillet 1905, entra en vigueur le 1er décembre 1905. L'article 16 dit: "Toutes les lois, tous les ordres et règlements faits en vertu de cet Acte, — du moment qu'ils ne vont contre rien contenu dans cet Acte ou pour lequel cet Acte ne renferme aucune stipulation visant à en tenir lieu, — toutes les cours de juridiction civile et criminelle, tous les pouvoirs, commissions, autorités et fonctions, tous les officiers et fonctionnaires judiciaires, administratifs et ministériels existant immédiatement avant la mise en vigueur de cet Acte dans le territoire établi par les présentes comme la province de Saskatchewan continueront dans ladite province comme si cet Acte et l'Acte de l'Alberta n'avaient pas été adoptés, sujets néanmoins, comme ceux émis par ou existant en vertu de lois du Parlement de Grande-Bretagne ou du Parlement du Royaume Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, à être rappelés, abolis ou altérés par le Parlement du Canada ou par la Législature de ladite province, conformément à l'autorité du Parlement ou de ladite Législature."

L'Acte de la Saskatchewan donne le mode de rappel, mais n'a jamais rappelé.

L'OCTROI DES "HOMESTEADS" DANS L'OUEST

Cette politique qui durait depuis 60 ans a cessé avec le retour des terres aux provinces

Ottawa. — L'administration fédérale des terres et autres ressources naturelles des trois provinces des prairies a pris fin; ces ressources sont passées sous l'administration provinciale.

L'un des principaux changements que cette mesure entraine consiste en ce que la politique historique d'octrois de "homesteads", par le gouvernement fédéral, fait maintenant place aux plans respectifs que pourront adopter les diverses provinces concernées. Pendant près de soixante ans, le système de "homesteads" a joué un rôle de premier plan dans la cession du domaine public, connu sous le nom de "terres fédérales", et dans le progrès économique du Canada.

Depuis 1900, près de 600,000 inscriptions ont été enregistrées, et bien qu'un grand nombre de "homesteads" aient fait l'objet d'inscriptions répétées, l'ampleur de cette entreprise de colonisation peut être appréciée du fait que, à 160 acres chacune, ces inscriptions représentent une superficie globale de près de 100,000,000 d'acres.

Une brusque reprise

La plus grande activité s'est produite dans les trois ou quatre années précédant immédiatement la guerre. Bien que les deux années qui viennent de s'écouler aient été témoins d'une brusque reprise du mouvement, d'une façon générale, la période d'après-guerre n'a été marquée que par une activité modérée dans les inscriptions de "homesteads". Le fléchissement général que l'on constate dans le mouvement de colonisation indique bien que, au cours des récentes années, l'octroi de "homesteads" ne constituait plus, pour le ministère de l'intérieur, la tâche principale, comme elle l'était il y a quinze ou vingt ans.

Les familles canadiennes

Hamilton, Ont. — Mme Annie Passmore, de Hamilton, est la plus jeune mère de la plus grosse famille de la ville de Hamilton. Mariée à 15 ans, elle est, à trente-quatre ans, mère de 14 enfants, dont douze vivent encore. Sept garçons et cinq jolies filles composent la famille. Le plus vieux a 17 ans, et le dernier bébé dix-huit mois.

Voilà une famille anglaise qui ne le cède pas aux familles typiques de la province de Québec.

ENCOURAGEMENT AUX ELEVEURS

Les cultivateurs de l'Ouest pourront faire transporter gratuitement des animaux sur leurs fermes

Ottawa. — L'hon. R. Weir, ministre de l'agriculture, annonce que les cultivateurs qui désirent augmenter leurs troupeaux d'élevage ou s'en former de nouveaux, à l'ouest des grands lacs, recevront l'aide fédérale. Ils pourront transporter leurs animaux, sans payer aucun transport de Winnipeg, de Moose Jaw, de Saskatoon, de Prince-Albert, de Calgary et d'Edmonton.

Le gouvernement fédéral impose cependant certaines conditions. Ainsi les génisses qui seront choisies ne devront pas être âgées de plus de trois ans et devront être choisies après l'approbation des agents du gouvernement fédéral aux cours à bestiaux mentionnées.

En plus, les animaux achetés devront paraître de bonne qualité et les cultivateurs seront obligés de donner l'assurance que leurs achats ont pour but d'augmenter leurs troupeaux de vaches ou d'en former de nouveaux.

Il n'y a pas de doute que cette mesure sera grandement appréciée par les cultivateurs de l'Ouest. Depuis quelque temps surtout on engage les cultivateurs à diversifier leur production et à accorder plus d'attention aux productions laitières.

En outre, cette aide fédérale vient à la suite de la décision prise récemment pour encourager l'élevage des animaux dans l'Ouest, profitant du temps où les grains et les engrais alimentaires se vendent à bon marché. Il y a bénéfice à transporter les animaux des cours de Winnipeg et de Calgary dans les centres ruraux pour la raison de la baisse des prix des grains.

Hearst attaque la France

Los Angeles. — Dans un banquet, le propriétaire de journaux William-Randolph Hearst a dit que la France est irritée contre l'Amérique pour deux raisons bien humaines, à savoir le service que l'Amérique lui a rendu, et ensuite l'argent que celle-ci lui a prêté. La France, a ajouté Hearst, aime à penser qu'elle a gagné la guerre seule, alors qu'en vérité, en une grande mesure, ce sont les Américains et les Anglais qui lui ont obtenu la victoire. En fait, la France a autant d'antipathie pour l'Angleterre que pour l'Amérique, de plus elle déteste l'Italie, méprise la Russie et a en horreur l'Allemagne, l'Autriche et la Hongrie. La France tient l'Europe dans la poigne de fer de sa machine de guerre.

Le prix du pain a diminué sensiblement

Ottawa. — L'hon. G.-D. Robertson, ministre du travail, fait faire certaines enquêtes sur le prix du pain et de la farine au Canada, qui depuis quelques semaines a diminué sensiblement. Le prix du pain qui, en octobre 1929, était de 8 sous la livre, est, cette année, de 7.4 sous en moyenne, soit le niveau le plus bas depuis 1924. Si les enquêtes qui sont faites démontrent que le consommateur est exploité, des mesures seront prises pour le protéger.

Une tempête de neige qui a fait six victimes dans l'Ouest

La tempête de neige qui s'est abattue sur l'Ouest, jeudi soir, a été la pire qu'on ait jamais vue dans le pays pour cette saison de l'année. Le point le plus éprouvé a été le district de Biggar, Sask., où le service des trains a été complètement paralysé.

A trois milles de Régina, cinq hommes de cette ville ont été trouvés morts, empoisonés par le gaz monoxide, dans un automobile fermé qui avait passé la nuit dans un banc de neige. Deux autres du même groupe ont survécu. Un homme d'Edmonton s'est tué près de Calgary, son automobile ayant culbuté dans un banc de neige.

Nouvelles Brèves

TORONTO. — Dans son testament, l'ancien haut commissaire du Canada à Londres, M. P.-C. Larkin, distribue des biens évalués à $3,500,000, après inventaire.

OTTAWA. — Le tribunal des pensions militaires a commencé à fonctioner à Ottawa.

QUEBEC. — Le 38e congrès de l'A. C. J. C., tenu à Beauceville, sous la présidence de M. le Dr L.-P. Roy, a remporté un beau succès.

OTTAWA. — Les demandes de divorce provenant de la province de Québec depuis l'établissement des cours de divorce d'Ontario, ne sont qu'au nombre de neuf, toutes de Montréal.

OTTAWA. — Les importateurs canadiens de charbon russe ont pris l'engagement vis-à-vis du gouvernement de cesser l'importation du charbon pour l'automne et l'hiver dès l'arrivée des cargos déjà en route.

QUEBEC. — M. Gordon Scott a été assermenté comme trésorier provincial, pour succéder à M. A.-R. McMaster, qui a donné sa démission pour cause de maladie.

MONTREAL. — M. Chas-A. Dunning, ex-ministre des finances dans le gouvernement fédéral, vient d'accepter la situation de vice-président et gérant-général de Lucerne-en-Québec, grande hôtellerie qui relève du Pacifique Canadien.

QUEBEC. — Le gouvernement provincial, annonce que les élections complémentaires dans Deux-Montagnes, Huntingdon et Maskinongé auront lieu le 4 novembre. L'appel nominal des candidats se fera le 28 octobre.

TROIS-RIVIERES. — Mgr J.-E. Paquin, P.D., procureur du diocèse des Trois-Rivières, est mort subitement. Il était âgé de 58 ans et était procureur depuis 1906.

QUEBEC. — Le major Joseph Plamondon, un vétéran de la campagne du Nord-Ouest, de la guerre du Transvaal et de la grande guerre, est décédé à l'âge de 73 ans.

HALIFAX. — On annonce définitivement que M. Frank Stanfield, député de Colchester à la Législateure, sera nommé lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, en remplacement de M. J.-C. Tory, qui abandonnera ses fonctions le mois prochain.

NEWARK, N.-J. — M. Dwight-W. Morrow, candidat républicain au poste de représentant du New-Jersey au Sénat américain, a déclaré qu'il ne serait pas candidat à la présidence en 1932.

WASHINGTON. — M. John-F. Bethune, de Falls Church, Virginia, a été nommé par la commission du tarif comme son représentant en Europe avec quartiers généraux à Bruxelles.

GRENOBLE, France. — Un ouragan a déraciné plus de 6,000 noyers dans le département de l'Isère. La tempête a également démoli des maisons.

PARIS. — Le président Doumergue, accompagné de M. Maginot, ministre de la guerre, et de M. Dumesnil, ministre de la marine, visite actuellement le Maroc.

LONDRES. — Lord Amulree succède à feu Lord Thomson, comme ministre anglais de l'aviation.

Les cinq ministres de l'Ontario élus par acclamation

Toronto. — Il y avait nomination de candidats à la législature provinciale, samedi dernier, dans neuf circonscriptions de l'Ontario, par suite de la mort de deux députés, de la démission de deux autres et de l'élévation de cinq autres au rang de ministres.

Les cinq ministres ont été élus par acclamation. Il y aura élection dans les quatre autres circonscriptions le 29 octobre.

LA POLITIQUE DE L'ALLEMAGNE

Le chancelier Bruening veut la paix et l'union, mais il n'est pas satisfait des Alliés

Berlin. — Dans le discours qu'il a prononcé jeudi, au Reichstag, pour expliquer la politique gouvernementale économique de l'Allemagne et des relations extérieures pacifiques, le chancelier Bruening a dit que le Reich n'estime pas toutefois que les Alliés aient fait tout ce qu'ils devaient faire pour la construction d'un monde pacifique.

Ce qui a le plus profondément blessé notre peuple et particulièrement notre jeunesse, a affirmé M. Bruening, c'est le fait qu'après la dure désillusion causée par la non-exécution des 14 points du président Wilson, il faut constater que les partis au traité de Versailles ne remplissent pas celles des clauses de ce traité qui nous sont avantageuses.

Le chancelier a ajouté que plusieurs nations continuent d'augmenter leurs armements dans une calme ignorance des traités et mettent en péril la sécurité et la paix du monde. C'est une situation intolérable, a-t-il dit. Avant de terminer par un appel à l'union de tous les citoyens, le chancelier a demandé le développement des forces défensives de l'Allemagne jusqu'aux limites permises par le traité de Versailles.

Pendant ce discours du chancelier, les fascistes ont émis des protestations, mais ils ont tout de même fait remarquablement moins de bruit que la veille. Par contre, les communistes ont été si tapageurs que le président Loebe a dû en menacer plusieurs de suspension, avant de pouvoir établir un certain calme.

Avant l'ajournement de la séance, le président Loebe a annoncé que la fédération des cultivateurs a introduit une motion de non-confiance contre le ministre des affaires étrangères Curtius.

Le traité néo-zélandais n'est plus en vigueur

Ottawa. — Le traité commercial avec la Nouvelle-Zélande n'est plus en vigueur depuis le 12 octobre. Et automatiquement le nouveau tarif canadien sur le beurre néo-zélandais est entré en vigueur. L'ancien tarif sur le beurre de la Nouvelle-Zélande n'était que d'un sou la livre. Au cours de sa dernière année d'administration, le gouvernement libéral, sur les instances des cultivateurs, l'avait imposé d'un droit de "dumping" de trois sous la livre, portant le droit total à quatre sous. Le nouveau tarif canadien est le double, soit huit sous la livre. Il est destiné à limiter autant que possible nos importations de beurre et à protéger l'industrie laitière nationale.

M. Little nommé directeur de l'immigration au Canada

Ottawa. — M. W.-R. Little, qui fut pendant quelques années commissaire de la colonisation au ministère de l'immigration américaine, vient d'être nommé directeur de l'émigration européenne au Canada, en remplacement de M. J. Bruce Walker.

M. Little est parti pour Londres où il prendra son poste.

Le mouvement révolutionnaire brésilien n'est pas bolchéviste

Pernambouc. — Les quartiers généraux des révolutionnaires n'ont pas été lents à apporter un démenti à la rumeur lancée par le gouvernement central à Rio-de-Janeiro à l'effet que le mouvement serait ici de tendances soviétiques. On fait remarquer qu'après la déposition de l'ancien gouvernement, qu'on accusait de malversations, le calme s'est rétabli dans la ville tout comme auparavant. Le nouveau gouverneur est un homme instruit, un journaliste qui est en même temps un propriétaire de raffineries de sucre. Les autres membres de l'administration sont des juges, des préfets, des ingénieurs civils, des gens à l'aise, qui ne sont certainement pas des radicaux ou des bolchévistes.

LES ACTEURS DE LA "LIBERTÉ" ONT JOUÉ DIMANCHE À SAINTE-AGATHE

Dernières représentations de la tournée: mercredi 22 octobre, Saint-Charles; samedi 25 octobre, Saint-Pierre; dimanche 26 octobre, Notre-Dame-de-Lourdes; samedi 8 novembre, Saint-Claude; dimanche 9 novembre, Fannystelle

C'est devant une salle comble que les acteurs de la **Liberté** donnaient leur représentation, dimanche dernier, à Sainte-Agathe. N'eût été la glace sur la rivière qui empêcha bon nombre d'abonnés d'assister à la soirée, quelques-uns se seraient vus dans l'impossibilité de trouver une place. Parmi l'assistance, on remarquait à la place d'honneur M. l'abbé Rocan, curé de la paroisse, les Rév. Soeurs du couvent et leurs élèves, le R. P. Plourde, O.M.I., gérant de la Canadian Publishers Ltd, et tous les amateurs de beau théâtre de Sainte-Agathe et des environs.

Le drame "Le Pater", de François Coppée, plut particulièrement à l'assistance et c'est au milieu d'une salve d'applaudissements que le rideau tomba sur l'épilogue de ce petit chef-d'oeuvre. La troupe au complet donnant dans cette pièce, il est vraiment inutile de mentionner le nom des acteurs, d'autant plus qu'il est assez difficile de dire lequel incarnait le mieux son rôle. Tous ont été d'un naturel parfait et si faire pleurer est une preuve de bonne interprétation, les acteurs, ce soir-là, atteignirent leur but.

En revanche, si le drame nous a fait pleurer, l'opérette en deux actes de Philippe Gille et de Jules Coste, "Les Charbonniers", nous a bien fait rire. Mlle Yvonne Thibault et MM. Lucien Glénat et Jean Delavignette ont mis, avec leur entrain, leurs réparties et leurs voix fraiches qui s'harmonisent si bien, la salle en délire. On en riait encore en descendant l'escalier.

M. Lucien Glénat, dans un extrait d'opéra et une chansonnette comique, ainsi que M. Delavignette dans un poème en musique et une chanson de circonstance, "Je crois que j'm'enrhume du cerveau", accompagnés au piano par Mlle Simonne Ledoux, obtinrent un véritable succès.

Pour terminer la soirée, M. le curé remercia en termes très chaleureux les acteurs, d'abord pour le choix excellent de leur programme, ensuite pour le bon moment qu'ils venaient de lui faire passer ainsi qu'à ses paroissiens. Il remercia aussi ces derniers d'être venus en si grand nombre, malgré la température et aussi malgré les difficultés sans nombre qui se présentaient ce soir-là.

Un délicieux goûter fut servi aux acteurs à la cure et M. l'abbé Rocan dont tout le monde connait la bonhomie proverbiale, sut bien vite mettre tout le monde à l'aise. Quelques anecdotes du bon vieux temps racontées comme il sait raconter contribuèrent pour beaucoup à faire trouver très courte l'heure délicieuse passée au presbytère. Et ce n'est qu'après une visite aux variétés multiples de fleurs de M. l'abbé Rocan que la troupe de la **Liberté** mit le cap sur Winnipeg.

Samedi, représentation à Saint-Pierre; dimanche à Notre-Dame-de-Lourdes.

Sauvés par les cris d'un bébé

Brandon, Man. — Les cris d'un bébé ont sauvé une douzaine de personnes, au moment où les flammes rasaient le quartier commercial du village de Minto, dans le sud-ouest du Manitoba. Les pertes sont estimées à $100,000. Une demi-douzaine d'établissements commerciaux ont été détruits. Le feu se déclara dans le magasin de J.-B. Paradis, et l'un des enfants de ce dernier se mit à crier et éveilla ses parents. Il n'y a pas eu de pertes de vie.

Québec accepte $2,850,000

Québec. — Le premier ministre Taschereau a annoncé que le gouvernement provincial accepte les $2,850,000 que le gouvernement fédéral lui offre pour l'atténuation du chômage. M. Taschereau a annoncé en même temps la formation d'un comité sans caractère politique, composé d'hommes d'affaires, pour la préparation d'un programme des travaux à exécuter au moyen de cet argent.

HUITIÈME

Tournée Artistique de la "Liberté"

avec des artistes du

Cercle Molière

dans un répertoire de

Comédie, Opéra comique, intermèdes, etc.

La tournée artistique de la "Liberté" se poursuit avec entrain. Voici la liste des centres encore à visiter:

Mercredi 22 octobre	Saint-Charles
Samedi 25 octobre	Saint-Pierre
Dimanche 26 octobre	Notre-Dame-de-Lourdes
Samedi 8 novembre	Saint-Claude
Dimanche 9 novembre	Fannystelle

Soyez dès aujourd'hui un abonné en règle. La représentation est spécialement pour nos abonnés, les autres passeront en second lieu.

Tout abonné dont l'abonnement est en règle a droit à deux sièges seulement. Sont en règle ceux dont l'abonnement est payé d'avance à la date de la représentation dans leur localité.

Les abonnés en règle qui ont droit à leurs billets devront en faire la demande aux bureaux de la "Liberté".

Nous rappelons à tous nos abonnés qu'il n'est pas nécessaire de demander ses billets à l'avance pour avoir le droit d'assister aux représentations de la Tournée de la "Liberté". Toute personne en règle a droit à deux billets réservés qui lui seront remis à la porte si elle a négligé de les demander à l'avance. De plus, une personne qui, pour une raison ou pour une autre, ne peut assister à la représentation donnée dans sa paroisse peut fort bien aller aux représentations données dans les paroisses voisines. Un abonné en règle a droit à deux billets et il peut s'en servir où bon lui semble.

En faisant la demande de leurs billets, nos abonnés doivent avoir soin de donner le prénom et le nom qui figurent sur leur étiquette d'abonnés, sans quoi il nous est impossible d'exercer le contrôle nécessaire.

Tournée artistique de la "Liberté"

Veuillez trouver ci-incluse la somme de .... en paiement de mon abonnement jusqu'en l'année 193...... et me faire parvenir les billets auxquels j'ai droit pour la représentation qui aura lieu

à ....

(Nom de la paroisse)

Nom ....

Adresse ....

LE PÈRE DONCOEUR à SAINT-BONIFACE DIMANCHE PROCHAIN

Salle de l'Institut Collégial Provencher, à 8h. 30 --- Retenez vos cartes d'entrée d'avance. (*Voir Chronique de Saint-Boniface*)

ECHOS D'EUROPE

Du chahut au Reichstag

Berlin. — Le Dr Paul Loebe, socialiste, a été réélu président du Reichstag au cours de la séance de mercredi.

M. Otto Braun, premier ministre socialiste de la Prusse, a provoqué du chahut sur les bancs de droite en refusant de lever l'interdiction du port des uniformes fascistes. Cette question est venue sur le tapis au cours d'un débat sur une motion de vote de non-confiance proposée par les communistes. Il a déclenché une nouvelle agitation en refusant de rescinder l'interdiction faite aux employés du service civil d'appartenir aux partis communiste ou fasciste. Dans une allocution sur ce dernier sujet, M. Braun a dit que tout employé du service civil qui appartient à un parti dont l'intention formelle est de détruire l'Etat perd le droit de servir l'Etat.

Le plus fort pays d'Europe

Londres. — Après avoir énuméré différents facteurs qui ont contribué au développement économique de la France depuis la guerre, l'"Economist" de Londres déclare que l'état de choses actuel "quelles que soient les circonstances qui le déterminent, n'en est pas moins l'un des événements les plus remarquables de notre époque. Il est abondamment clair, dit-il, que la France, avec ses immenses ressources, son système économique bien équilibré et sa population si admirablement industrieuse, est d'un point de vue économique, peut-être le plus fort pays d'Europe".

Le déclin de la natalité en Ecosse

Londres. — A son tour, l'Ecosse marque un déclin alarmant des naissances. De 1856 à 1895, la population avait passé de 2,978,065 à 4,209,645 âmes. Elle a continué d'augmenter jusqu'en 1922, mais moins rapidement: elle atteignit alors le chiffre de 4,904,456. On l'évalue à 4,884,032 en 1929. Pour cette dernière année, le taux de la natalité a été le plus bas constaté jusqu'ici, tandis que le taux de la mortalité a atteint un minimum qu'on ne peut guère dépasser. Il y a eu, de fait, un petit excédent des naissances sur les décès, mais cette différence a été compensée par l'émigration, avec ce résultat que la population a diminué dans l'année de 7,150 âmes.

Le budget de la France

Paris. — M. Reynaud, ministre des finances, a distribué l'exposé des motifs du budget de 1930-31. Il a expliqué que, d'accord avec le ministre du budget, l'équilibre a été obtenu par une compression raisonnée et non artificielle, permettant de réduire les dépenses nouvelles de 6 milliards à 1,800 millions, sans recourir à une augmentation de recettes.

Pour cela, la caisse d'amortissement qui a réalisé des recettes extraordinaires de 3 milliards sur les excédents budgétaires et 3,300 millions provenant de l'emprunt Young, a accepté de prendre à sa charge l'amortissement de la dette contractuelle sans sortir de son rôle.

Le ministre a fait remarquer que sur 50 milliards de dépenses le budget en prévoit notamment 24 pour la dette publique et les mesures de sécurité et 3 pour l'outillage national.

Dispenses de Pie XI en faveur du roi Boris

Cité Vaticane. — Le Souverain Pontife a accordé les dispenses nécessaires au mariage du roi Boris de Bulgarie et de la princesse Giovanna d'Italie, sur promesse écrite du royal fiancé que tous les enfants qui naîtront de cette union seront baptisés et élevés dans la religion catholique romaine.

La constitution bulgare exige que le roi de Bulgarie appartienne à l'église orthodoxe grecque et le roi Boris appartient à cette église. La fiancée est considérée comme catholique très fervente.

Le pillage des musées russes

Paris. — Un journal russe, publié à Paris, croit pouvoir affirmer que le gouvernement soviétique poursuit sa sinistre besogne. Il est en train de piller le musée de l'Hermitage à Pétrograd. Plusieurs trésors auraient déjà été enlevés et envoyés à l'étranger. Parmi ceux-ci: "Annonciation", par Van Dyck; le "Portrait d'Hélène Fourment", par Rubens; le "Portrait de lord Warton", par Van Dyck, et le "Portrait de Titus, fils de l'artiste", par Rembrandt.

On croit à Paris que Bruening est sincère

Paris. — Les journaux de Paris disent dans leurs articles de fond, qu'ils sont sous l'impression que le cabinet présidé par le chancelier Bruening est sincèrement désireux de remettre l'Allemagne sur pied. Le "Journal" fait cependant exception, car il dit croire que Bruening tentera des moyens détournés pour obtenir une revision du plan Young et, par suite, les conditions des paiements des dettes de l'Allemagne aux nations étrangères. Il ajoute que la France n'approuvera jamais une campagne, même pacifique, pour une telle revision.

Une carte de viande en Allemagne

Berlin. — Des cartes de viande comme celles qui étaient distribuées pendant la guerre ont de nouveau fait leur apparition en Allemagne, à la suite de la décision prise par le conseil des ministres d'interdire l'importation libre de la viande frigorifiée.

Il est à noter que ces cartes ne seront distribuées qu'aux classes pauvres, tandis que le rationnement ne s'étendra pas au reste de la population.

Une actrice au couvent

Paris. — La grâce divine fait son oeuvre dans tous les milieux, même au théâtre, d'où sortent parfois des vocations religieuses.

On a encore présentes à la mémoire la pieuse retraite et la foi édifiante d'Eve Lavallière, ancienne étoile du théâtre gai. Et voici de nouveau qu'une pensionnaire de la Comédie-Française, Mlle Yvonne Hautin, abandonne le théâtre pour se faire religieuse Bénédictine. Elle jouait encore il y a quelque temps, et, seuls, quelques intimes étaient au courant des nobles aspirations qui remplissaient son coeur.

A cette nouvelle les journaux ont fait une place méritée. Et les moins sensibles à la beauté de cette obéissance à l'appel du Christ éprouvent du respect pour ce renoncement volontaire au monde.

Le "Père de l'aviation"

Paris. — Muret vient de faire de belle fêtes à un de ses enfants: Clément Ader. Né en 1841, il fut frappé dès son jeune âge par le vol des oiseaux. Pourquoi l'homme ne volerait-il pas? Ader cherche, fait des expériences dont la première date de 1870. Il construisit d'abord un cerf-volant, puis un grand oiseau sur lequel il réussit à planer. En 1888 fut terminé son nouvel appareil l'"Eole". Pour la première fois, une machine aérienne, pilotée par un Français, perdit terre. Ader franchit 50 mètres et 100 l'année suivante. Un troisième appareil faisait, en octobre 1897, un vol de 300 mètres. L'inventeur triomphait.

Il fut l'ami et le conseiller des chefs de l'aviation et un grand animateur, dont toute la fierté fut d'être un vaillant serviteur de sa patrie.

Fait commandeur de la Légion d'honneur en 1922, Clément Ader mourut plein de gloire, à Muret, le 2 mai 1925. Ce fut un beau geste de la part du gouvernement de lui faire des funérailles nationales, comme d'envoyer un représentant, M. Laurent Eynac, à l'inauguration du monument qui consacre le mérite et le génie de celui que l'on a appelé le "Père de l'Aviation".

Victime de la cruauté soviétique

Moscou. — Le 8 septembre dernier mourait M. l'abbé Chrysogone Przémocki, maître en sacrée théologie, décoré de la croix pectorale, ancien doyen de Sloutsk, ancien doyen de Smolensk et ex-professeur au Séminaire catholique de Pétersbourg.

Il y a trois ans, l'abbé Przémocki, alors curé de Roslavl, non loin de Smolensk, fut arrêté par le Guépéou pour avoir délivré à un catholique un certificat portant que cet homme était croyant et honnête, car, en Russie, les curés n'ont plus le droit de témoigner des bonnes moeurs de leurs paroissiens. Pour cet unique crime, l'abbé fut emprisonné à Smolensk. Il tomba gravement malade en prison. Les geôliers et le médecin reconnurent que ce prêtre âgé — il avait soixante-sept ans — ne pouvait supporter le régime de la détention, mais le Guépéou s'entêta à garder sa victime sous les verrous. Les dernières années de l'abbé Przémocki ne furent qu'une longue agonie. Dieu a déjà couronné au ciel ce courageux confesseur de la foi, mais, selon le voeu de la sainte Eglise, nous invitons nos lecteurs à prier pour le repos de son âme, à prier pour la Russie.

Un commissaire de la marine se fait prêtre

Paris. — Ordonné la veille en la cathédrale Saint-Gratien de Tours, par l'archevêque du diocèse, Mgr Nègre, un nouveau prêtre, qui n'est pas un jeune séminariste, célébrait, récemment, sa première messe en la chapelle des catéchismes de l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, à Paris. Le spectacle était d'autant plus édifiant que le prêtre avait, avant d'entrer au Séminaire, occupé des postes en vue dans le commissariat de la marine.

C'est l'abbé Cauwes, aujourd'hui âgé de quarante ans, commissaire de première classe de la marine, chevalier de la Légion d'honneur et placé, sur sa demande, dans la réserve, le 15 janvier 1923.

Le commissaire de la marine Cauwes, pendant la guerre, appartint au port de Salonique.

Prêtre, il est aujourd'hui affecté au diocèse de Paris, où il retrouve un certain nombre de ses anciens camarades du grand corps et du commissariat.

Un sourcier officiel

Paris. — L'art de découvrir les sources est aujourd'hui devenu une annexe de la science. La "baguette" n'a plus de mystères, mais il n'en demeure pas moins que pour la manier il faut des qualités qui ne sont pas données à tout le monde.

L'abbé Gabriel Lambert, de Nice, professeur de théologie à l'Université de Toulouse, joint à ses qualités intellectuelles une éminente sensibilité de "sourcier". C'est pourquoi il vient d'être chargé d'une curieuse mission "officielle": il devient "devineur d'eau à Londres".

L'information que nous recevons ajoute que par l'intermédiaire de son archevêque il aurait reçu une dispense de Rome lui permettant de remplir cette mission.

Pour démontrer ses qualités extraordinaires, il a commencé par découvrir à Hyde Park plusieurs sources d'eaux souterraines.

Un discours de M. Thomas Chapais

Le "Journal" de la Société des Nations, rapportant les débats de l'assemblée de Genève, contient pour la journée du 1er octobre un discours de M. le sénateur Thomas Chapais.

M. Chapais prit la parole devant l'Assemblée de Genève lorsque cette dernière reçut de la sixième Commission un rapport concernant la protection des minorités.

Voici un résumé des paroles de M. Chapais, ainsi que les rapporte le "Journal" de la Société des Nations:

"M. Chapais (Canada) dit que, pendant des générations, le Canada s'est heurté au problème des minorités. Une petite nation française de religion catholique s'est trouvée soumise à la domination d'un puissant gouvernement anglais de religion protestante. Durant de longues années, il y a eu des discordes et des conflits. Au cours de la première période, une majorité française n'a pas pu obtenir les droits et les franchises qui lui étaient dus. Ultérieurement, à la suite d'une immigration britannique, il s'est constitué une majorité anglaise et protestante et les premiers habitants sont devenus une minorité qui a fini par obtenir du gouvernement britannique la liberté politique et une autonomie presque absolue.

"Dans l'intervalle, la minorité catholique a essaimé dans la province voisine, de sorte qu'il existe maintenant dans l'Ontario, comme dans la province de Québec, des groupements considérables de langue et de culture françaises. Aujourd'hui, on trouve une minorité française dans la province d'Ontario. Grâce à un esprit mutuel de bonne entente et de concessions réciproques, un cordial accord règne actuellement entre les deux races. Dans la province de Québec, la minorité britannique possède toutes les garanties nécessaires. Le Conseil de l'Instruction publique comprend deux comités: l'un français et catholique, l'autre anglais et protestant, chacun possédant en plénitude des droits pour tout ce qui relève de l'instruction publique; de même, dans l'Ontario, la minorité canadienne-française jouit des mêmes privilèges correspondants. Tous ont aujourd'hui un idéal commun: la grandeur, la prospérité et le bonheur du Canada.

"Dans toutes les constitutions du Canada, il y a eu des articles garantissant la protection des minorités. Toutefois, ces articles ont été assez souvent violés et la paix n'a pu être finalement réalisée que par un esprit constant de bonne volonté et le désir d'assurer la justice et la concorde."

Une Université type

L'Allemagne est le pays universitaire par excellence. Parmi les Universités, celle de Munich tient une place remarquable. Un de nos confrères la décrit ainsi:

"L'Université de Munich compte 8,000 étudiants. Au centre des vastes bâtiments se dressent les statues de marbre de Louis et Maximilien de Bavière.

"Un tableau commémoratif de 1870-1871 contient 22 noms, tandis que six grandes plaques couvertes de noms rappellent les pertes de la guerre de 1914-1918.

"On vient de placer dans le vestibule du premier étage un guerrier antique, nu, porteur de javelot, et sous lequel on a inscrit, en grec, cette phrase allégorique:

"Nous aussi, nous en aurons d'autres comme toi!

"Un amphithéâtre vaste et confortable, des salles d'études, très modernes, une bibliothèque contenant 900,000 volumes. Tels sont les traits essentiels de cette Université qui, si on lui adjoint le contingent des écoles supérieures et techniques, réunit 14,000 étudiants. Sur ce chiffre, il convient de compter 801 étudiants étrangers, dont six Français."

Une idée originale d'un artiste

Dresde. — Une manière nouvelle et effective d'exercer une pression "gentille" sur un client récalcitrant a été inventée par un artiste de cette ville.

Un jeune peintre de talent, mais encore inconnu du grand public, venait justement de terminer un portrait commandé par un grand industriel de Dresde quand ce dernier s'amena pour prendre livraison et payer le $500 convenu.

Après examen de l'oeuvre de l'artiste, le grand industriel refusa de l'accepter, en prétendant que cela ne lui ressemblait pas du tout et il refusa de payer le $500 demandé par l'artiste.

Le peintre demanda alors très respectueusement à son riche client de lui donner ses raisons par écrit, car il avait emprunté le $500 à un financier et il désirait lui expliquer pourquoi il ne pouvait pas rencontrer sa dette.

L'industriel se rendit avec plaisir à ce qui lui semblait une demande raisonnable et partit. Peu de temps après, dans une exposition d'art, une peinture fut exposée portant en souscription: "Portrait d'un escroc bien connu". Les citoyens de Dresde, reconnaissant bien le grand industriel, rirent de bon coeur.

Visitant l'exposition, le grand industriel se reconnut cette fois et fit une colère noire. Le peintre lui mit alors sous les yeux sa déclaration écrite, dans laquelle il affirmait ne pas trouver de ressemblance dans le portrait fait pour lui par l'artiste. Les rieurs furent du côté du peintre et le grand homme d'affaires dut payer $1,000 pour avoir son portrait.

L'anglais n'est pas polyglotte

On a souvent remarqué que l'Anglais éprouve difficulté à apprendre les langues étrangères. Malgré les succès de tel ou tel individu la population, dans l'ensemble, paraît rebelle aux idiomes des autres nations. Le "New York Times" signalait dernièrement avec regret cette infériorité des Anglo-Saxons. Alors que les Français, écrivait-il, apprennent les langues aussi naturellement que le canard va à l'eau, les Anglo-Saxons ne réussissent tout au plus, quelques efforts qu'ils fassent, qu'à converser péniblement le dictionnaire à la main.

Le "Times" raconte qu'une Américaine, envoyée à Paris par une grosse organisation internationale, prit pension dans une famille française dans le but de s'initier promptement à la langue du pays. On lui assurait que le contact intime avec les maîtres de la maison et les enfants lui permettrait de corriger le français défectueux qu'elle parlait et de converser bientôt de façon impeccable dans la langue du pays.

Mais voyez la dérision du sort. Au bout d'une année la pauvre Miss manait encore le français de façon pitoyable, tandis que toute la famille qui l'hébergeait, du père et de la mère jusqu'au plus jeune enfant, un gamin de cinq ans, parlait couramment la langue de l'Amérique.

VOLUME XVIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 22 OCTOBRE 1930 NUMERO 21

Que le riche et le patron se souviennent qu'exploiter la pauvreté et la misère et spéculer sur l'indigence sont choses que réprouvent également les lois divines et humaines.

LEON XIII.

LA LIBERTÉ

Rien n'est si risqué que d'essayer de déchiffrer l'avenir. Mais, quand il s'agit du catholicisme, on peut affirmer que les pessimistes ont toujours tort!

Pierre BATIFFOL.

CHOMAGE ET AGRICULTURE

Les journaux quotidiens nous informent que le gouvernement anglais va essayer d'un vigoureux mouvement de retour à la terre comme remède à sa crise de chômage. Ils font remarquer que, de tous les remèdes essayés jusqu'ici, c'est probablement celui qui sera le plus efficace.

Il y a beau temps que les esprits sérieux de la province de Québec pressent le gouvernement d'ouvrir ses terres colonisables, de demander sa part de lignes de chemins de fer, d'aider les cultivateurs à améliorer leurs méthodes de culture et de les adapter aux changements économiques récents. M. l'abbé Bilodeau, rédacteur de la *Voix Nationale*, organe du bureau des prêtres colonisateurs, suggérait dernièrement qu'une partie des vingt millions votés pour aider le chômage fût employée à stimuler la colonisation. Ce serait, disait-il, le remède le plus radical au chômage. Ce que vient de décider le gouvernement anglais semble lui donner passablement raison.

Ces faits ne sont-ils pas de nature à faire réfléchir notre classe agricole manitobaine? Elle sent, comme tout le monde, les contre-coups de la crise. Tous sentent la gêne, surtout cette année; mais n'est-il pas vrai que cette gêne est surtout considérable chez ceux qui se sont acharnés à ne vouloir faire que du grain? Les centres agricoles manitobains où l'on fait de la culture mixte vont passer à l'aise à travers la tempête. Souhaitons que les naufrages des autres soient aussi peu nombreux que possible.

Où est le remède pour les familles rurales qui sentent vivement la crise?

Partir pour les villes? Ce serait venir augmenter le nombre de ceux qui se demandent avec anxiété ce qu'ils mangeront et de quoi ils se chaufferont durant l'hiver qui est à nos portes.

Non, le remède n'est pas là. Il est dans la modification des cultures. Il faut renoncer aux cultures exclusives de grain et en venir à se créer deux ou trois sources de revenus sur les fermes. Quand l'une manque, l'autre vient combler le vide, au moins en partie, et permet d'attendre des jours meilleurs.

Mussolini, en Italie a arrêté, par décret, l'émigration des ruraux vers les villes; le gouvernement anglais, par d'autres méthodes, veut en faire autant; au Canada, les meilleurs économistes sont d'avis que le remède au malaise est là.

Il n'y a pas de dictateurs au Canada, comme en Italie, pour nous faire prendre le remède malgré nous; mais n'attendons pas que la misère noire nous force à y venir. Le remède est entre les mains des cultivateurs et de leurs enfants. Auront-ils l'intelligence, et surtout l'énergie de volonté nécessaires pour prendre le remède et renoncer à un régime qui les laisse oisifs une partie de l'année et les prive de revenus pendant tout ce temps? De la réponse qu'ils donneront, et surtout de la conduite qu'ils tiendront dépend l'heureuse ou malheureuse solution d'un problème qui est posé et que personne ne pourra maintenant ni trainer en longueur ni surtout éluder. Le problème se pose aux hommes âgés, il se pose surtout aux jeunes. Certains modes d'exploitation fermière ne sont pas du goût des jeunes parce qu'ils demandent non pas un travail trop considérable, mais trop constant. Il n'y a pas sur terre de métier, pas plus que de profession, qui fasse vivre son homme en le laissant oisif une bonne partie de l'année. Ce tour de force a été exécuté dans l'Ouest canadien au temps de l'écrémage des terres et des marchés faciles. Travail consciencieux durant l'été, oisiveté à peu près complète pendant l'hiver.

Ce temps semble fini. Heureux ceux qui le comprendront dès maintenant et qui agiront en conséquence.

La place restera aux plus vigoureux!

B. A.

LE PÈRE DONCOEUR

Les journaux français de l'Est nous apportent, de ce temps-ci, les échos des succès oratoires que remporte là-bas le R. P. Doncoeur. Le célèbre Jésuite fait preuve d'une activité extraordinaire; il est partout et parle devant des auditoires nombreux et variés. Mais c'est à la jeunesse qu'il s'adresse de préférence. N'est-il pas l'un des promoteurs des Scouts de France? N'est-ce pas lui qui organise pour eux de magnifiques randonnées de vacances qui sont en même temps de vrais pèlerinages patriotiques?

L'autre jour, à Montréal, le Père Doncoeur a profondément remué un nombreux auditoire de collégiens en lui parlant de la mission de la jeunesse. En feuilletant l'histoire, il a montré à toutes les pages des jeunes accomplissant les plus belles actions, les plus grandes oeuvres. Sophocle, le grand dramaturge de l'antique Grece, est célèbre à 16 ans, il a déjà produit des oeuvres de génie. Béatrice captive le coeur et l'imagination de Dante à l'âge de 12 ans et son souvenir inspirera au poète les chefs-d'oeuvre qui immortalisent son nom. Alexandre a conquis le puissant royaume des Perses, multipliant les victoires contre des forces supérieures, à l'âge de 22 ans. Clovis n'a que 18 ans lorsqu'il constitue le royaume de France et l'evêque qui fait de la France la fille aînée de l'Eglise n'a lui-même que 22 ans lorsqu'il confère le baptême au jeune roi. Jeanne d'Arc n'a que 18 ans lorsqu'elle meurt sur le bûcher après avoir bouté l'Anglais hors de France. Ozanam fonde la Saint-Vincent de Paul à 20 ans. Et pour parler d'histoire contemporaine, Lénine a conçu à 17 ans l'idée qui continue à bouleverser et à reconstruire la Russie et le monde. C'est que les jeunes ont seuls cette fraicheur d'imagination, de conception, de courage et de tenacité et même de prévoyance qui assure le succès des plus grandes entreprises, des plus redoutables tâches.

Ce grand ami des jeunes sera dans quelques jours l'hôte de Saint-Boniface. Nous comprenons qu'il n'ait pu résister à l'appel pressant reçu du Cercle La Vérendrye de l'A. C. J. C. et nous réitérons à ce dernier notre vive gratitude pour le régal que nous lui devrons. La journée de dimanche sera une grande fête de l'éloquence, avec le sermon à la grand'messe, à la cathédrale, et la conférence du soir à l'Académie Provencher. Ce n'est pas seulement aux jeunes, mais à nos compatriotes de tous les âges et de toutes les conditions que s'adressera le Père Doncoeur. Bien avisés seront ceux qui s'y prendront assez tôt pour se réserver une place.

La Convention régionale de Sainte-Rose-du-Lac aura lieu le 9 novembre

Une erreur s'est glissée dans notre numéro de la semaine dernière, au sujet de la date de la convention générale de Sainte-Rose-du-Lac. Ce n'est pas le 5, mais le 9 novembre qu'elle doit se tenir. Comme toujours, les séances commenceront la veille, le samedi 8 novembre.

NOTES DE LA SEMAINE

Première en français et en anglais

Mlle Léone Bourbonnais, élève du douzième grade de l'Académie Saint-Joseph, vient d'arriver première pour toute la province dans un concours de composition anglaise organisé par les *Daughters of the Empire*. Elle se voit décerner une médaille d'or et une bourse de $25.00.

Une Canadienne française qui se montre supérieure aux Anglais dans leur propre langue, cela se voit de temps en temps et c'est déjà très bien. Mais si vous pensez que ces succès en anglais ont été obtenus aux dépens du français, vous êtes dans l'erreur. Consultez la liste des lauréats du dernier concours de l'*Association d'Education*. Vous y verrez que Mlle Léone Bourbonnais a gagné la bourse de $50 du grade XI. En jetant un coup d'oeil sur quelques années en arrière, on la trouverait encore en tête de la province, pour le concours de français, comme élève de l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg.

Nous avons la preuve une fois de plus que l'étude du français, loin de nuire à l'acquisition de l'anglais, la facilite d'une manière notable. Il ne s'agit pas là de cas purement exceptionnels. Les enfants de l'école libre du Sacré-Coeur, qui apprennent les deux langues, se mesurent avec avantage chaque année, pour l'anglais, avec les élèves des écoles publiques.

Nos félicitations à Mlle Bourbonnais et à ses maitresses du Sacré-Coeur et de l'Académie Saint-Joseph.

Le français chez Eaton

Depuis quelque temps, on a pu remarquer que les employés de langue française du magasin Eaton affectés au service des ventes, portent un insigne spécial qui les signale aux clients de langue française désireux de faire leurs achats en français. Nous félicitons sincèrement la direction de la maison Eaton pour cette heureuse initiative. Elle montre ainsi l'importance qu'elle attache à la clientèle des nôtres et son souci de lui donner satisfaction.

Voilà un point fort intéressant où l'intérêt commercial se rencontre avec notre désir de voir le français reconnu dans le monde des affaires et ailleurs. Nous devons saisir avec empressement la facilité plus grande qui nous est offerte de parler notre langue en faisant nos emplettes chez Eaton.

L'excuse que nous pouvions invoquer autrefois de ne pas connaitre les employés français n'existe plus: on prend soin de les signaler à notre attention. L'insigne se distingue facilement sur le corsage ou au revers du veston; il est d'ailleurs le seul dont le port soit autorisé dans l'établissement, avec celui des vétérans de la guerre.

Le devoir patriotique se double ici d'un devoir non moins important d'entr'aide et de solidarité. En s'adressant de préférence aux commis de langue française, on justifie leur raison d'être et l'on donne du prix à leurs services. C'est un excellent moyen de maintenir des emplois pour les nôtres et d'en accroitre le nombre.

Le français est légal

Il y a eu un certain émoi, ces jours-ci, dans la province voisine. Une Commission royale y poursuit une enquête sévère à propos d'actes soi-disant irréguliers commis par l'ancienne administration, vigoureusement dénoncés par le ministre Bryant. Entre autres chefs d'accusation, figurait — horreur! — l'emploi du français dans des procédures devant les cours de justice.

Or l'avocat du gouvernement Gardiner a simplement déclaré et prouvé qu'en vertu d'une ordonnance des Territoires du Nord-Ouest de 1877, qui n'a jamais été rappelée, l'usage du français devant les tribunaux de la Saskatchewan est parfaitement légal. Les membres de la Commission ont dû s'incliner, mais ces hommes de loi ont avoué qu'ils n'avaient aucune idée d'une pareille chose!

Tous ceux qui s'intéressent au statut du français sauront maintenant à quoi s'en tenir, car les journaux ont donné à l'incident une large publicité.

Voilà un résultat de l'enquête que M. Bryant et ses amis n'avaient pas prévu.

D. F.

EDUCATION FAMILIALE

Avantages et inconvénients du milieu rural et urbain pour l'éducation familiale

Travail présenté par M. Alphonse Desilets, du département de l'Instruction publique de Québec, au 4ème congrès international d'Education familial, tenu à Liège (Belgique), du 3 au 8 août 1930.

Au Canada, et dans tous les pays agricoles aujourd'hui, l'agriculture ne se rend pas assez compte de la valeur sociale de son existence. Lucien Romier exprimait avec force cette vérité que "l'agriculture ne produit pas seulement du blé et du vin, mais elle produit des hommes". Et le R. P. de Ganay, aumônier de l'Union Catholique de la France agricole, a complété cette pensée en disant: "L'agriculture n'est pas seulement l'amélioration de la terre par la famille, elle est l'amélioration de la famille par la terre".

C'est de ce double principe que doivent s'inspirer tous les vrais apôtres de la vie rurale et de la vie familiale.

Aussi est-il opportun de connaître clairement les avantages et les inconvénients du milieu où la famille se développe, où elle évolue en exerçant son activité individuelle et collective. Est-il plus avantageux pour le bonheur des familles de naitre et de grandir dans la vie des champs? Est-il possible à la famille urbaine de prolonger jusqu'en son milieu la simplicité, la sérénité, la beauté et la santé de l'atmosphère rurale?

Nous n'hésitons nullement à répondre dans l'affirmative à ces deux aspects du problème familial.

I

L'air confiné de l'usine, le bruit et les dangers de la machinerie inconsciente, la discipline qui assujettit l'ouvrier et l'ouvrière aux volontés du capitaliste, dans l'industrie urbaine; la fébrile activité du commerce, les caprices de la clientèle, la versatilité des spéculations financières; l'opulence qui parade au mépris de l'indigence et de la misère; le déploiement exagéré de la réclame qui intensifie la compétition jusque dans l'amusement; et le vice inhérent aux agglomérations cosmopolites, sont, pour l'habitant des villes, les vagues agitées où ballotte son existence nuit et jour. Car la cité est fiévreuse. Peu de villes, en effet, offrent aujourd'hui la paix et la sécurité physique et morale qui sont le privilège de la vie aux champs.

Mais les vastes horizons, l'air libre, les senteurs vivifiantes de la plaine et des montagnes, la fraicheur des eaux pures, le calme reposant des nuits, le rythme harmonieux des heures laborieuses, de l'aurore au couchant, dans la libre acceptation de la loi naturelle du travail; l'échange confiant et l'entr'aide mutuelle entre voisins et co-paroissiens gardant feu et lieu de générations en générations, une répartition mieux balancée des biens matériels acquis, et une aisance modérée, garantie par le travail et l'intelligence des ressources naturelles que la Providence met à la portée de l'homme; et, enfin, l'éloignement des occasions funestes qui entrainent peu à peu, mais sûrement, les caractères les mieux défendus; voilà quelques-uns des avantages qui nous conserveront à la vie agricole, dans les milieux ruraux, les forces vives de toute nation fidèle à son passé et logique avec ses origines. Il semble que les races latines soient plus attachées que d'autres à ces conditions de vie heureuse, parce que, toutes penchées qu'elles soient vers la terre nourricière, elles se sentent moins écrasées que les peuples courbés sous l'acier et le béton de la cité.

L'enfant qui nait à la campagne doit, en thèse générale, y grandir, s'y développer, épanouir ses facultés et décupler ses forces physiques dans le milieu natal. A moins que ses destinées l'appellent ailleurs, c'est de la profession paternelle qu'il devrait hériter. Et n'est-ce pas pour avoir oublié ce principe que des pères et des mères de famille voient partir leurs enfants, l'un après l'autre, jusqu'au dernier.

Elle est une première cause de désertion du foyer, la mère de famille qui refuse de seconder généreusement le travail de son mari et qui n'habitue pas ses filles ni ses fils à coopérer avec le père. Il est une première cause de désertion du sol le père de famille qui, devant ses fils et ses serviteurs, maudit la terre et ses travaux parfois pénibles ou qui malmène ses animaux, néglige ses domaines, ses bâtiments et sa maison. Elle est une cause de désertion champêtre, l'école rurale ou de village qui donne sans distinction aux enfants des champs comme à ceux des villes une instruction spéculative, commerciale et industrielle, sans tenir compte de la naissance ni des aptitudes naturelles de l'élève qui lui est confié.

Si la mère de famille est dans sa vocation et si, étant fermière, elle sait comprendre son rôle, son foyer sourira en tout temps par les vertus de vaillance, d'ordre, d'économie, de bon goût et de propreté qu'elle y fera régner. Dans une telle ambiance, les enfants grandiront avec une intelligence plus vive, un caractère plus ferme, une volonté plus droite et un jugement plus sain.

Si le chef de famille étudie sa terre, s'applique à connaître tous les secrets de son art, il aimera la vie agricole et saura la faire aimer à ses enfants et à ses serviteurs. Le chef de ferme qui, à la science pratique, joint la prudence et la prévoyance, n'est jamais pris au dépourvu. Et à cause de cette aisance dans l'action, il reste joyeux et confiant, même aux heures de contradiction.

Si le père et la mère de famille sont vraiment attentifs au succès de leur agriculture, ils compteront assez sur la coopération de leurs enfants pour exiger que l'école ne déforme point l'éducation familiale, et prendront les mesures nécessaires pour doter leurs enfants d'une instruction ruralisante. Car l'école, qui est le prolongement de la famille en matière éducationnelle, n'existe que pour aider les parents.

Admettant que le milieu rural oppose à la bonne éducation familiale les inconvénients d'une aisance moindre, d'une fortune limitée, d'une culture intellectuelle moins élevée que dans le milieu urbain, il reste que les besoins d'argent et le raffinement intellectuel sont moins pressants, dans la vie agricole pratique, que dans les professions libérales, les beaux-arts et les autres activités de la vie urbaine. Et il n'est pas moins vrai que le paysan est tout aussi heureux, en se contentant de peu, que le citadin en courant à la recherche et à la satisfaction de mille désirs. "Nulla ignoti cupido."

II

Dans les pays jeunes, surtout, il est bien peu de familles citadines dont les racines originelles ne remontent pas au sol champêtre. Et la nostalgie du sol natal ramène au berceau des ancêtres des générations fort distantes du point de départ.

"Qui n'eût pas de château se souvient de ses terres". Or, on aime, à la ville comme au village, à revenir au milieu champêtre ou dans la nature primitive et sauvage. C'est la villa au bord des eaux, le châlet des montagnes, la petite métairie au fond des vallées plantureuses ou parmi les prairies parfumées. On y goûte le calme et l'air pur des belles saisons. Et tout homme se souvient, en ces heures de large méditation, que vibre en lui toujours quelque fibre d'une âme terrienne.

La famille qui peut ainsi jouir d'un retour temporaire à la vie des champs devrait en profiter pour inculquer à ces enfants l'admiration et le respect dus à la profession des agriculteurs. Sans aller jusqu'à prescrire l'adoption de toutes habitudes campagnardes et leur transposition dans les moeurs de la vie urbaine, nous estimons que l'habitant des villes est relativement heureux s'il pratique les vertus de simplicité, de régularité, de frugalité et l'amour du travail qui font le bonheur et l'aisance de la vie des champs.

S'il est vrai qu'à la ville on peut plus facilement profiter de l'instruction scolaire, se rendre à l'église, au conseil municipal, aux réunions du peuple, à la caisse d'épargne; et s'il est vrai que le médecin, le notaire et l'avocat, l'homme d'affaires, sont plus à la portée des besoins urgents, est-il aussi vrai qu'on sache en profiter mieux qu'à la campagne? Les enfants sont-ils, en ville, plus assidus en classe, les offices de l'église sont-ils mieux suivis, les contribuables suivent-ils de plus près la chose d'intérêt public, les jeunes gens sont-ils plus économes, les parents plus prudents et mieux renseignés en loi, en hygiène et en affaires? Si cela est, nous osons douter que les cas soient généralisés par toutes les familles urbaines. Nous croyons, au contraire, que les dangers plus fréquents, de toutes sortes, et les attractions innombrables qui dissipent et captivent la jeunesse urbaine détournent les esprits du devoir civique et des principes de vie sérieuse.

Aussi bien la sérénité de la vie rurale et le rythme mesuré des travaux et des jours qui se succèdent dans un ordre logique habituent l'homme des champs à la réflexion et à la prévoyance que l'enfant de la ville devrait acquérir.

Les parents qui conduisent leurs enfants à la campagne, aux jours d'été, y trouvent l'occasion de frapper les jeunes imaginations et d'enrichir les caractères de convictions précieuses, en leur faisant apprécier la simplicité de l'existence paysanne et le contentement facile qui en est le fruit.

La beauté des paysages, les immenses spectacles qui, de l'aube au coucher, enchantent les décors de la nature apprendront à l'enfance citadine que rien des artifices humains ne vaut les chefs-d'oeuvre de la création. Et ces mêmes enfants, stimulés dans leurs forces physiques par l'air pur des grands espaces, apprécieront de mieux en mieux les bienfaits de l'alimentation frugale, mais si réconfortante, des produits naturels de la terre nourricière.

Ce séjour de la famille urbaine au milieu des champs peut être fructueux à plus d'un titre. Non seulement il apprendra à la jeunesse à comprendre et à respecter l'agriculteur, mais il l'instruira sur la provenance de mille objets qui sont à son usage quotidien dans l'alimentation, l'habillement et le logement. Son jugement dosé de connaissances précises et sa mémoire meublée d'impressions claires lui permettront d'approfondir plus sûrement les sciences pratiques. Il saisira mieux que d'autres l'essentiel de la vie et saura estimer à bon droit ce bienfait dont jouissent un si grand nombre sans en réaliser l'ultime signification.

L'enfant que sa famille a élevé dans l'atmosphère des champs est doué de prérogatives de pondération, de droiture, d'émotivité et de santé morale qui font les cerveaux puissants, les coeurs nobles, les âmes élevées et les généreux dévouements. Et n'est-ce pas de la terre paysanne que sont sortis la plupart des génies, les grands savants, les héros militaires et les saints missionnaires à qui l'humanité doit les plus purs rayons de sa lumière et de sa fierté?

Alphonse DESILETS.

Hommage de Trois-Rivières à Benjamin Sulte

Trois-Rivières. — Un bel et émouvant hommage a été rendu par la ville des Trois-Rivières à l'oeuvre de Benjamin Sulte, son historien, à l'occasion du dévoilement d'une plaque commémorative à sa mémoire à l'hôtel de ville par la Société d'Histoire Régionale des Trois-Rivières à laquelle s'était jointe la Société d'Histoire de Montréal, l'aînée des sociétés historiques canadiennes. M. Maréchal Nantel, représentant de la Commission des Sites et Monuments Historiques de la province de Québec, a tenu à souligner l'importance de cette manifestation, hommage non seulement de la ville à la mémoire de Sulte, mais aussi de la province de Québec et du Canada français tout entier, car Sulte doit être classé au nombre de ceux qui ont magnifiquement servi l'histoire de notre race.

Le sens catholique

Sous ce titre, l'Ecole Sociale Populaire vient de publier deux études présentées à la dernière journée catholique des Retraitants par M. Ernest Mercier, avocat de Québec, et M. G.-E. Ladouceur, notaire de Shawinigan. La première expose la nature et l'importance du sens catholique, la deuxième indique les obstacles à son développement et par quels moyens les combattre.

Le sujet, assez difficile en soi, est traité avec une réelle maitrise. Les deux conférenciers ont surtout tenu à ne pas rester dans le vague. C'est à des Canadiens français qu'ils parlent, et c'est du sens catholique tel qu'il doit se manifester chez nous, des obstacles qu'il rencontre dans notre milieu canadien, des moyens pratiques qui s'offrent à nous de surmonter ces obstacles, qu'il est question dans leurs études.

Brochure excellente que liront hommes et jeunes gens avec un réel profit. Elle se vend 15 sous l'exemplaire, $9 le cent, port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

Les Juifs dans le monde

La population du monde entier est estimée à 1,600,000,000. Sur ce total les Juifs figurent pour 15,050,000.

Sur 4,228,000 Juifs vivant aux Etats-Unis, 1,765,000 se trouvent à New-York; la Palestine en a trois millions.

Le Souvenir Canadien

Honoré de la Bénédiction spéciale de S. S. Pie XI

Le "Règne Social du Sacré-Coeur de Jésus dans les familles chrétiennes", organe officiel de l'Intronisation du Sacré-Coeur, à Braine-le-Comte (Belgique), publie ce qui suit:

Sous le titre: "Le Souvenir Canadien", est établie une "coopération religieuse et patriotique" des fils du Canada, spécialement des catholiques, ainsi que de tous ceux du Nord-Amérique qui voudront se joindre à eux, en vue de commémorer, en 1934, le quatrième centenaire de l'instauration de la civilisation chrétienne au Canada, avec l'érection de la première croix plantée sur le sol de ce pays, par Jacques Cartier, son découvreur (24 juillet 1534).

Afin de perpétuer la mémoire du grand événement que l'on désire célébrer, il est projeté d'élever à Gaspé, au littoral de la Baie des Chaleurs, sur le point à peu près exact où fut plantée la croix par Cartier, une église-monument, qui serait une basilique nationale du Canada au Christ-Roi, le Maître éternel à qui l'illustre navigateur malouin voulut d'abord faire hommage des nouvelles terres où il arborait le drapeau de son souverain terrestre, le roi de France.

Pour accomplir cette entreprise, entre les dates du 15 février 1930 et du 26 juillet 1934, une commission d'initiative a été créée à Québec, devant avoir des ramifications ou succursales de même nature à Montréal et dans les autres principaux centres catholiques du Canada et des Etats-Unis, où les éléments voulus pourront être groupés. Ces diverses commissions locales fourniront ensuite, par voie de sélection dans leurs rangs ou en dehors, le personnel nécessaire d'un Comité permanent d'organisation, de caractère national ou même international.

Etablie à Québec, à la diligence des "Croisés du Christ-Roi" — Section canadienne de la Ligue Universelle du Christ-Roi — par délibération de leur conseil de direction, en date du 13 février 1930, la Commission d'initiative (centre de Québec) a eu l'honneur d'être reconnue, approuvée, louée, ainsi que l'objet qu'elle se propose, par S. G. Mgr François-Xavier Ross, évêque de Gaspé, à qui la future Basilique du Christ-Roi devra servir de cathédrale, et cela, d'abord dans une double entrevue avec les représentants attitrés des "Croisés du Christ-Roi", puis par lettre officielle, datée de Gaspé, le 11 du même mois.

Elle a été honorée de l'adhésion distinguée de Son. Em. le Cardinal Rouleau, O.P., archevêque de Québec, lequel a daigné accepter la présidence d'honneur dans l'oeuvre entreprise, ainsi que du suffrage cordial de l'hon. M. Rodolphe Lemieux, C.P., sénateur, premier parrain de l'idée des fêtes et du monument de 1934, qui a agréé le titre de premier patron du mouvement. S. G. Mgr Ross a pareillement consenti à en être le haut protecteur.

La Commission bénéficie encore du précieux encouragement décerné, avec la Bénédiction Apostolique, par S. S. le Pape Pie XI, en faveur du Comité qui allait se charger d'exécuter cette oeuvre, à la suite d'une supplique de S. G. Mgr Ross, et par lettres de la secrétairerie d'Etat du Saint-Père, le 29 janvier 1930 — reçues à Québec le 17 février.

Ce que rapporteront Costes et Bellonte

New-York. — Les aviateurs Costes et Bellonte sont retournés à Paris après avoir reçu leur prix de $25,000 qu'ils ont mérité en étant les premiers à traverser l'Atlantique de l'est à l'ouest. Ils emportent avec eux, en plus de cette somme, un autre montant de $50,000 qui leur a été offert par un comité qui s'est chargé de leur tournée aux Etats-Unis. Cette tournée n'a coûté que $2,500 alors qu'un montant de $50,000 avait été souscrit. Le comité a remboursé les $2,500 dépensés afin que les aviateurs puissent remporter chez eux la somme complète.

Une conscience

Jean Bruhnes fut ce que jadis on appelait "une conscience".

Membre du jury d'un examen, il avait à interroger un candidat, fils d'un des hommes d'Etat les plus illustres de la République.

Le jeune homme se présente et dit son nom. Le professeur ne bronche pas. Alors le candidat répète son nom, puis pour qu'il n'y ait nul doute dans l'esprit de son interlocuteur:

— Je suis Un tel, fils du ministre de l'Intérieur.

— Et moi, monsieur, fait sèchement Jean Bruhnes, je suis l'examinateur.

UNE HISTOIRE DE "TORONTO FRENCH"

Le "Devoir" a publié, il y a quelque temps, des coupures d'une prétendue traduction française faite pour une maison de Toronto qui fabrique des articles pour dentistes. Voici ce que lui écrit à ce sujet la maison mise en cause:

CANADIAN HECOLITE DENTURE COMPANY
244 West Bloor St., Toronto, Canada
October 7, 1930.

Le "Devoir" Publishing Co.,
Montreal, Que.
Gentlemen:

Mr. Paul Morin of the Franco-British Translation Bureau forwarded us a cutting from your paper some week or so ago entitled "Du "Français" de Toronto" in which you severely criticise the French as spoken in Toronto. We have received numerous complaints from your Province regarding this translation, and feel that we owe the French-speaking people an apology for such a travesty.

The translation was made by a native of Lyons, France, who has been carrying on a school for teaching the French language for the past 17 years in Toronto. We sent it out in good faith and were very disappointed that it should prove to be such poor French. This man has now been reported to the Minister of Education for Ontario, and we hope he will have no more victims.

In lieu of the fact that you published the above article, we feel it incumbent on us to make an apology to your readers, and will be very glad if you can see your way clear to publish the enclosed letter.

Thanking you, we are,

Wm. M. FLOYD
Canadian Hecolite Denture Co

• • •

CANADIAN HECOLITE DENTURE COMPANY
LETTER TO THE FRENCH-SPEAKING PEOPLE OF QUEBEC
(For Publication)

Editor of the "Devoir",
Montreal, Que.
Dear Sir,

Would you be good enough to convey to the French speaking people of Quebec Province our humble apology for the extremely poor French in the circular on our denture material. Hecolite, a copy of which was published by you some two weeks ago.

This translation was sent out in good faith and was made by a native of France who has been teaching French for many years in Toronto. We deeply regret the incident, and trust your readers will accept our apology.

Yours very truly,
CANADIAN HECOLITE DENTURE COMPANY

• • •

Voici maintenant le prétendu français de la première traduction:

PRESQUE INCASSABLE

Depuis soixante ans les anciens chimists dou Monde ont essayés a leur commande de produire une denture matériel qui donnera satisfaction aux demandes d'apparance et utilité.

A la fin la chose a été accompli et fait valuable au public sous le nom de HECOLITE. Maintenant Hécolite non seulement est incassable mais le tissue comme couleur et les gums ont été si bien reproduit que le patient a le confort de savoir que personne saùra qu'il porte une denture artificielle. Hécolite est facilement à tenir propre et sanitaire, ne sera pas troueuse et mauvaise, ne sera pas disintegrat ou ne changera pas de couleur, est extrèmement bon pour la santé par la gume tissue et n'a pas de poisoneuse couleur mercurial et ne causera pas aucune douleur à la bouche.

Hécolite est facilement à réparer, altérer, resealer ou reliner, dents cassés peuvent se faire replacer dans un quart de temps requis de réparer n'importe quelle autre denture.

Celà coute un peu plus, mais cela vaut et c'est une joie pour le patient.

• • •

Et voici le texte français de la nouvelle circulaire, plus convenablement traduite celle-là, que la maison de Toronto vient de faire distribuer, avec ses excuses, à ses clients de langue française.

PRESQUE INCASSABLE

Pendant soixante ans, les plus grands chimistes ont épuisé toutes les ressources à leur disposition, pour produire une matière a dentier qui repondrait à la fois aux exigences de l'apparence et du service. C'est ce qui a enfin été trouvé et mis à la disposition du public, sous le nom d'HECOLITE. Maintenant, l'HECOLITE, en plus d'être incassable, reproduit si fidèlement la couleur des gencives que le patient se sent réconforté par l'assurance que personne ne peut s'apercevoir qu'il porte des dents artificielles. L'Hecolite est facile à tenir propre et sanitaire; ne devient jamais poreux, ne s'encrasse jamais, ne s'effrite pas et ne change pas de couleur; il est absolument sain pour les gencives, ne contient aucun colorant au mercure et ne cause aucune érosion ou douleur dans la bouche.

L'HECOLITE est facilement réparable, modifié ou remodelé. Les dents cassées peuvent être remplacées dans le quart du temps exigé pour réparer tout autre dentier.

Il coûte un peu plus cher, mais il en vaut la différence, et c'est une satisfaction sans fin pour le patient.

Conservation des pommes

Les pommes que l'on achète en caisses, en paniers d'un boisseau ou en barils coûtent toujours moins cher que celles que l'on achète par petit panier ou une à une; mais la raison pour laquelle les gens n'achètent pas en quantité c'est parce qu'ils ont peur de ne pouvoir bien conserver les fruits.

Cependant les variétés d'automne et d'hiver conservent longtemps leur bonne qualité lorsqu'elles sont tenues dans un endroit frais et humide. Les experts du ministère fédéral de l'agriculture ont donné beaucoup d'attention à cette phase du commerce des pommes, et ils déclarent que la ménagère ordinaire ne devrait avoir que peu ou point de difficulté à maintenir toute l'année une provision suffisante de la reine des fruits.

Lorsque la pomme est cueillie sur l'arbre, elle est encore vivante et pour qu'elle reste en bon état, il faut qu'elle soit conservée dans de bonnes conditions sanitaires. La pomme qu'on laisse dans la cuisine ou que l'on met près de la fournaise se raccornit, se dessèche et perd presque tout son goût et sa qualité. Par contre celle que l'on met dans un endroit frais et humide se conserve longtemps en bon état.

CORRIGEONS-NOUS

Carreau

Nous donnons le nom de "carreau" à la partie de porte ou de fenêtre qu'on peut ouvrir sans ouvrir la porte ou la fenêtre entière, pour donner de l'air, etc.; à la partie dormante ou mobile de la boiserie d'une porte ou d'une fenêtre qui se trouve au-dessus des battants dont elle diminue la hauteur, et qui est souvent vitrée; aux châssis qui ferment les petites ouvertures d'une cave; de façon générale, à tout châssis ou panneau qui ferme une petite ouverture servant généralement à ventiler. Ex.: La chambre est pleine de fumée; ouvre donc le "carreau"; — As-tu fermé le "carreau" au-dessus de la porte? — Les rats vont entrer, si tu laisses les "carreaux" de la cave ouverts; — Ferme le "carreau" du garde-manger. Dans le premier exemple, il faut dire "vasistas", au lieu de "carreau"; dans le deuxième, "imposte"; dans le troisième, "soupirail" (non pas "soupirau", comme nous disons quelquefois); et dans le dernier, "fermeture mobile" (de bouche d'aération, de jour), ou bien "coulisse", s'il s'agit d'une planche ou d'un volet qui glisse dans une rainure.

Porte de cave

En plusieurs endroits de notre province, on ne donne le nom de trappe qu'à la porte posée horizontalement sur une ouverture qui a été pratiquée dans le plancher d'un grenier, et l'on appelle "porte de cave" la porte posée horizontalement sur une ouverture à rez-de-chaussée. Il faut dire "trappe" dans ce cas-ci comme dans l'autre. Une "porte de cave" est une porte qui est posée verticalement dans une ouverture pratiquée dans un des murs de la cave ou dans une ouverture placée au haut d'un escalier conduisant à la cave.

Ravalements

Un ravalement est, en français, un enfoncement pratiqué dans un corps de maçonnerie ou de menuiserie. Mais ce mot ne peut s'employer, ni au singulier ni au pluriel, pour désigner soit la face supérieure d'un mur sur le bord de laquelle s'appuie le toit d'une maison, soit le dessus de la sablière, soit le grenier d'une maison. Disons donc: coucher sous les combles, et non sur les "ravalements"; tu trouveras cet outil sur le dessus de la sablière, et non sur les "ravalements".

Soliveau

Les grosses pièces de charpente qui, dans nos maisons, supportent les planchers sont des "poutres" ou des "solives", non pas des "soliveaux". Les soliveaux ne sont que de petites solives.

Plancher de bas, plancher de haut

Par "plancher", il faut entendre, en français, l'assemblage de solives recouvert de planches, planchettes, etc. qui forme plate-forme sur l'aire d'un rez-de-chaussée ou qui sépare les étages d'une maison. La face supérieure de cet assemblage s'appelle non pas "plancher de bas", mais "parquet", lorsqu'elle est formée de planchettes étroites, dures et polies, et "plancher ordinaire", ou "plancher" tout court lorsqu'elle est formée de planches ordinaires jointives. On pourrait dire aussi "plancher d'en bas". La surface horizontale qui constitue la partie supérieure d'une chambre, d'une salle, s'appelle "plafond", non pas "plancher de haut". On peut, toutefois, employer "plancher" pour plafond, quand le contexte indique clairement qu'il s'agit de la partie supérieure d'une chambre:

Et que ton corps goutteux, plein d'une ardeur guerrière,
Pour sauter au plancher fit deux pas en arrière.
(Boileau, le "Lutrin")

Le galant fait le mort, et du haut d'un plancher
Se pend la tête en bas.
(La Fontaine, "le Chat et le vieux
(La Fontaine, "Le Chat et le vieux Rat")

Boisure

Le revêtement en bois des murs d'une pièce s'appelle "boiserie", non pas "boisure". Disons donc: Cette boiserie a besoin d'être peinte de nouveau, et non: Cette "boisure" a besoin d'être "repeinturée".



Ghandi et les catholiques

Le grand patriote hindou Gandhi ne connait guère le catholicisme. Il est toutefois intéressant de relever le témoignage qu'il rend à notre religion. Il écrit au sujet des églises de Paris et notamment de Notre-Dame:

"Leur grandeur et leur paix me restent inoubliables. J'ai bien senti que ceux qui ont versé des millions pour bâtir et décorer pareilles cathédrales divines ont assurément eu l'amour de Dieu dans leurs coeurs... Depuis, j'ai de plus en plus gagné la conviction que toutes ces génuflexions et ces prières ne peuvent pas être de la superstition; les âmes dévotes, à genoux devant la Vierge, ne pouvaient pas adorer du simple marbre."

Il dit encore:

"Une bonne confession, devant quelqu'un qui a le droit de la recevoir, avec une promesse de ne plus commettre le péché, est la plus pure forme de pénitence."

Charlie Chaplin méconnu

Hollywood est un paradis pour 500 élues et élus, qui sont les grandes vedettes, et un enfer pour 50,000 candidats figurants et comparses qui, chaque jour, passent brusquement du désespoir à l'espoir et de l'espoir au désespoir.

Le grand bal costumé qui a lieu chaque année, à Hollywood, est toujours un événement capital pour des milliers d'acteurs de cinéma qui croient, dans cette solennité, trouver l'occasion qui leur permettra de sortir de l'obscurité et de rejoindre les stars dans le ciel de la gloire.

La plus grande attraction de cette fête est l'attribution des prix aux costumes qui sont reconnus comme les mieux réussis. Le déguisement consiste d'ailleurs, le plus souvent, en une imitation, aussi fidèle que possible, d'une grande vedette dans un de ses rôles principaux. Le jury voit défiler devant lui, immanquablement, une trentaine de Valentinos, une quarantaine de Gretas Garbo, des centaines et des centaines d'autres masques qui, avec plus ou moins de bonheur, s'efforcent à copier les traits, la démarche et la silhouette des célébrités de l'écran.

• • •

Or, cette année, on raconte que Charlie Chaplin — qui ne sort pour ainsi dire jamais, détestant le monde et les divertissements — eut par hasard sous les yeux l'annonce de ce bal, et que, pour s'amuser, il décida d'y apparaître dans le costume que le monde entier connait et dont il n'a pas changé depuis son premier rôle.

Le soir du bal donc, Charlie se prépare: il enfile le large, trop large pantalon noir aux jambes tirebouchonnantes, l'étroite, trop étroite veste usée et élimée, les chaussures démesurées, dont les semelles, à chaque pas, s'écartent de l'empeigne comme un bec d'oiseau qui s'ouvre et se referme, enfin le petit chapeau melon bosselé et crasseux. Charlie colle la légendaire petite moustache au-dessus de sa lèvre, prend sa badine et se dirige, fin prêt, vers le lieu de la fête...

Il pensait, innocemment, réserver une surprise et faire plaisir à ses nombreux amis, en se montrant à eux en "tenue de travail". Quelle erreur était la sienne! Lorsqu'il entra dans la salle, il fut accueilli sans enthousiasme aucun et s'entendit déclarer, sur un ton presque méprisant:

— Encore un Chaplin! Nous en avons déjà trente-trois! Eh bien, mon vieux, on ne peut pas dire que tu aies eu une idée originale! Enfin, va toujours te mettre avec les autres en attendant de passer devant le jury!...

• • •

Et Charlie Chaplin, le vrai, le seul, avant d'avoir eu le temps de se reconnaitre, se trouva poussé sur la scène et entouré d'une multitude d'autres Chaplins qui le regardaient sans savoir qu'il était le Chaplin authentique.

Et c'est alors qu'eut lieu la chose la plus surprenante, la plus comique, la plus chaplinesque: le jury défila, jaugea et toisa tous ces Charlies, et "classa neuvième Charlie Chaplin"... Celui-ci, sans attendre la remise de son neuvième prix, quitta le bal et rentra chez lui. On peut penser qu'il a dû rire de l'aventure. Au fait, n'est-ce pas lui qui l'a inventée? Car elle est presque trop belle pour être vraie, et l'on aimerait savoir qu'elle est tirée d'un des prochains films de Charlie et que nous pourrons, pour notre joie, la regarder à l'écran.

OTTAWA. — S. G. Mgr Forbes a fêté le dix-septième anniversaire de sa consécration épiscopale.

Page Féminine

VIEILLIR

Vieillir, se l'avouer à soi-même et le dire
Tout haut, non pas pour voir protester les amis,
Mais pour y conformer ses goûts et s'interdire
Ce que la veille encore on se croyait permis;

Avec sincérité, dès que l'aube se lève,
Se bien persuader qu'on est plus vieux d'un jour,
A chaque cheveu blanc se séparer d'un rêve
Et lui dire tout bas un adieu sans retour;

Quand l'amour fuit devant nos hivers et nos rides
Comme un oiseau frileux, ne pas s'en désoler;
Et même s'il revient en des retours rapides
Et nous sourit encore, le laisser s'en aller;

Rétrécir l'horizon des projets et des tâches,
Pour élargir celui de l'au-delà sans fin;
Eviter de son mieux les regrets vains et lâches,
Qui des restes d'hier voudraient nourrir demain;

Vaquer sans bruit aux soins que tout départ réclame,
Prier et faire un peu de bien autour de soi;
Sans négliger son corps, parer surtout son âme,
Chauffant l'un aux tisons, l'autre à l'ancienne foi;

Puis, un soir, s'en aller sans trop causer d'alarmes,
Discrètement, mourir un peu comme on s'endort,
Pour que les tout petits ne versent pas de larmes
Et qu'ils ne sachent que plus tard ce qu'est la mort!

François FABIE.

FÊTE DU CHRIST-ROI

Dimanche 26 octobre

Grandiose réparation du monde chrétien par la reconnaissance enthousiaste de la Royauté du Christ qui règne, par son coeur...

Que les familles de l'Intronisation renouvellent, ce jour-là, leur consécration au Sacré-Coeur! Que toutes les mamans aident leurs chers petits à se préparer dignement à cette fête du Roi d'amour par des actes de vertu, des sacrifices, de petites victoires sur eux-mêmes.

Montrons-nous généreux afin de mériter en ce jour les bénédictions abondantes du Christ-Roi.

ARMEZ-VOUS

Que personne ne commence par s'effaroucher! Mon Dieu, même sans être pusillanime, — et on l'est sans doute beaucoup de nos jours, — on peut ne point se sentir d'attrait pour un appareil guerrier, répugner à brandir l'épée ou la lance, mais qui s'effaverait de s'armer... du chapelet?

En ce mois du Rosaire, il faudrait que la récitation du chapelet prenne une ferveur renouvelée. Là où la coutume n'est pas introduite, qu'on y vienne sur l'initiative entraînante de la mère, d'une grande jeune fille, d'un enfant. Au besoin, ce ne sera qu'une dizaine, mais y a-t-il tant à marchander à la prière quelques moments qu'on donnerait sans difficulté à des riens?

Le chapelet est un moyen très efficace pour maintenir dans la famille la vitalité chrétienne: arme défensive De plus, entre des mains ferventes, il gagne des Ames à Dieu: arme offensive.

Il est d'abord une excellente prière commune. Excellente parce que facile. De très bonne heure l'enfant y prend part, mêlant les clartés de sa voix aux tons graves de ses parents et de ses grands-parents; ceux-ci, fatigués des travaux de la journée, ne suivraient pas peut-être des formules compliquées, mais le "Notre Père" et le "Je vous salue, Marie", viennent à toutes les lèvres sans peine et nous reposent même tandis qu'ils élèvent notre âme. Remarquez encore que le chapelet est naturellement disposé pour qu'on se réponde, pour qu'on alterne: ainsi il tient tous les membres d'une famille unis dans ce qu'il y a de plus beau, dans le regard vers le Ciel, dans un appel commun des dons de Dieu, dans une affection mutuelle si bien comprise que ce qu'elle demande à la Sainte Vierge, c'est de tenir toute la famille rassemblée, par delà la réunion présente, dans le moment sans fin de l'éternité. Cette récitation ne peut manquer d'attirer sur la famille de nombreuses grâces. Or, dans la lutte contre le mal, sans la grâce on ne peut rien, avec elle on peut tout.

Excellente prière commune, le chapelet s'adresse à la famille. En effet, tandis que nous les méditons, la récitation de nos "Ave" nous tient près de Marie. Dans le Coeur de cette Mère, qui partage cruellement les tourments du Fils incomparable, tout chrétien peut comprendre comment se pose et comment se résout le problème de la souffrance. Ceux-là surtout le saisissent qui sont dans l'affliction: ne sont-ceux-là aussi qui ont surtout besoin de cette lumière. Des mystères douloureux, il y en a dans chaque famille. A ces heures, le grand ennemi n'est pas tant le monde qui abandonne, c'est le démon intérieur qui souffle le désespoir et l'abandon des plus graves devoirs.

La Sainte Eglise par la voix même de Sa Sainteté Pie XI a mis le doigt sur cette plaie du naturalisme. Le malheur est que, vivant dans une atmosphère de scandale, nous ne nous rendions pas assez compte de la gravité de cette mise en garde. En s'inclinant avec admiration et amour devant la Vierge Immaculée, le chapelet maintiendra dans la famille les clairs enseignements de la morale chrétienne en ces délicates matières, en même temps qu'il lui obtiendra la force persuasive de s'y conformer; au besoin, pour l'un ou l'autre, d'y revenir.

Le chapelet qui attire ces grâces n'est pas une pratique distraite et routinière, c'est une prière fervente. Pour cela ne vous comprimez pas, mais entretenez et renouvelez souvent l'ardeur de vos désirs, c'est-à-dire la sincérité d'une très bonne volonté. Vous n'êtes point distrait, si à qui vous demanderait subitement: Que faites-vous? votre première réponse était: Mais je prie la sainte Vierge!

Prier la sainte Vierge! Voilà le secret de notre arme. Nos "Ave" nous rangent avec Marie Immaculée et c'est donc la lutte inéluctable avec le mal: "Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme", dit le Seigneur au serpent de l'enfer. Mais cette guerre est assurée de victoire: "Et Elle t'écrasera la tête!"

A la vérité il ne doit pas être plus fastidieux de répéter tant de fois "Je vous salue Marie", qu'il ne l'est pour le petit de dire maman tout le long du jour.

Chères familles dans un grand amour envers Marie, dont vous êtes aussi les enfants, pour maintenir chez vous la vitalité de la foi, pour avancer le règne du divin Coeur, armez-vous, armez-vous bien du chapelet!

(Règne Social du S.-C. de Jésus)

Discours... [illegible]... mauvais caractères. Pascal.

* * *

Il y a des chaînes qui sont d'or quand on les voit de loin, de plomb quand on les porte, de fer quand on veut les rompre. Scribe.

* * *

Les visites font toujours plaisir, si ce n'est en arrivant, c'est en partant.

L'éducation des filles

La question de l'éducation féminine fut, à toutes les époques, un éternel sujet de controverse. Alors que les uns voulaient borner leurs connaissances à celles de leurs devoirs essentiels, les autres consentaient, avec Molière, à ce qu'une femme "ait des clartés de tout".

Cette opinion de bon sens fut celle des législateurs et des éducateurs les plus éclairés. Les filles de Charlemagne apprenaient le latin; au Moyen âge, en Italie, des femmes enseignaient la philosophie. Les princesses de la Renaissance, telle Marguerite de Navarre, la Marguerite des Marguerites, se piquaient de savoir et de belles-lettres. En dépit de leurs ridicules et de leurs excès, les Précieuses de l'hôtel Rambouillet maintinrent les habitudes du beau langage.

Cela n'empêcha point de donner aux femmes les capacités requises pour tenir leur ménage et élever leurs enfants.

On ne compte plus, de nos jours, les femmes qui allient la culture de "esprit avec la science ménagère: il semble que ce soit la meilleure formule de l'éducation moderne, propre à donner aux jeunes filles la possibilité d'assurer leur indépendance ou de contribuer activement à la prospérité familiale. Et cela sans cesser de respecter les traditions qu'il ne faut pas confondre avec les préjugés.

MIMIE

Surtout, sois bien sage et écoute Mimie.

Et la maman ponctue la phrase d'un geste qui veut être sévère et qui n'est que plus tendre.

Les mains dans les poches de son petit pardessus, Louis, un gros marmot blond de trois ans, fixe de ses grands yeux noirs Mimie la grande soeur. Il y a de l'ironie dans son regard et il cambre le mollet de façon à montrer qu'il n'appartient nullement au sexe faible. Ce n'est pas pour des prunes que, depuis un an, Monsieur porte des culottes. Le jour où il abandonna définitivement le jupon à ramages, le gosse eut conscience de sa valeur et de son importance. Il gravissait l'échelle sociale d'un cran. Dire que cela se fit sans dommages serait exagéré. Aujourd'hui, Louis ne craint plus les accidents. Il en est fier et ne parle plus jamais du passé...

Il tombe de la neige depuis le matin. L'air est glacé, et, sous le parapluie protecteur, Mimie et Louis s'en vont gentiment à l'école. On entend, quand ils passent, comme des gazouillis d'oiseaux. Ils bavardent de mille riens, s'extasient devant les cristaux des gouttières, les pinsons ébouriffés qui se roulent avec des cris aigus dans la neige ou encore le capuchon noir du facteur qui fait comme une ombre sur le sol soudainement blanchi.

— Tu n'as pas froid, Loulou?

— Non, Mimie, répond le garçonnet d'une voix ferme.

Et la délicieuse musique continue, car Mimie a conscience du rôle maternel qu'elle remplit. Il y a dans ses gestes quelque chose d'infiniment doux. Elle sent ce que sa responsabilité représente et elle remplit sa tâche avec prudence et gravité.

Dans les familles nombreuses, le rôle de la grande soeur est souvent aussi rude qu'obscur. C'est elle qui remplace la maman absorbée par les incessants travaux du ménage. Elle devient un peu l'éducatrice des tout petits. Elle n'a pas dix ans et elle a abandonné déjà les poupées de saint Nicolas, pour dorloter d'autres poupées vivantes celles-là, et autrement exigeantes.

Plus tard, elle devient la confidente des blessures cachées, et il est, de par le monde, bien des vieilles filles qui ne connurent d'autre gloire que d'avoir été la soeur aînée.

Veuillot écrivait de sa soeur Elise qui fut admirable et qui resta fidèle à la mémoire de son frère, fidèle aussi à toute sa pensée et à ses magnifiques intransigeances:

"J'esquisse ici ton noble et doux visage, embelli à nos regards comme aux regards des anges par les soucis qui l'ont fatigué avant le temps, toi qui, par amour de Dieu, t'es refusée au service de Dieu, et qui, par charité, te sevres des joies de la charité. Tu n'as pleinement ni la paix du cloître, ni le soin des pauvres, ni l'apostolat dans le monde, et ton grand coeur a tiré toute de tout ce qui était grand et parfait comme lui. Tu as enfermé ta vie en de petits devoirs, servante d'un frère, mère d'orphelins. Tu as donné jeunesse, liberté, avenir; tu n'es pas toi-même, tu es celle qui n'est pas l'épouse du défunt, la mère ensemble... une épouse veuve, une religieuse sans voile, une épouse sans ... une mère sans nom!"

La neige ne tombe plus. Mimie a replié le parapluie. Elle guide à présent le petit frère, afin de lui éviter une chute douloureuse. Le vent joue dans les cheveux des deux enfants. Un pâle rayon de soleil a percé le ciel d'hiver et vient se poser comme une auréole sur les boucles blondes de Mimie...

Lucien PIERARD.

L'INTUITION MATERNELLE

On a dit quand il s'agit des vices de l'homme: cherchez la femme. C'est plus vrai de dire quand il s'agit de la santé de l'homme: cherchez la mère.

La maternité est la plus profonde et la plus désintéressée des tendresses, elle est aussi la plus agissante, la plus fertile. Pendant longtemps la maternité fut un simple sentiment d'intuition. Aujourd'hui, on réclame d'elle, et avec juste raison, une puériculture plus scientifique. Mais la base, le fond de soins que la mère donne à l'enfant, relève toujours de l'intuition. J'admire toujours la jeune mère qui tient dans ses bras pour la première fois son premier-né. La plus maladroite devient habile, sait trouver le geste doux qui soutient et le sourire qui réchauffe.

L'intuition se forme avec les soins que la mère donne à son premier bébé. On la voit éclore et s'enrichir chaque jour d'éléments nouveaux. Tout d'abord ce sont les sens qui s'aiguisent: la mère entend tous les bruits que fait son enfant, voit les moindres modifications qui se passent dans son organisme frêle; le tact s'affine, la mère sait si son petit a chaud ou froid, s'il a mal ou non, ses yeux, ses oreilles et ses mains le devinent.

L'intuition maternelle est plus qu'une acuité des sens, elle est cette sympathie qui nous met en communication directe par des affinités électives spéciales avec les êtres que nous aimons. Grâce à cette intuition, qui ennoblit et enrichit la psychologie des femmes, la mère devient vigilante et elle est toute prête à porter secours au moindre bruit, à la moindre alerte, à la plus insignifiante modification.

Ce sont ces qualités qui perfectionnent la puériculture; c'est ce sentiment divinatoire spécial aux mères qui constitue souvent le meilleur préventif des maladies infantiles. Une mère, qui vit en contact perpétuel avec son enfant, sait lui épargner la douleur et la maladie qui le guettent à chaque instant. Elle connaît tous ses besoins, les limites de ses forces, et elle pare à l'absence de son instinct de conservation. Il y a des enfants qui poussent tout seuls, il y en a qu'il faut couver; ces derniers, fragiles et délicats, ne doivent leur vie qu'à l'intuition vigilante de la mère.

En cas de maladie, l'intuition maternelle est là pour parer aux complications. Une vraie mère est la meilleure garde-malade de son enfant, la principale aide du médecin. Elle devine la température, l'état de la circulation; elle suit dans le regard de l'enfant l'évolution du mal; à son sourire on apprend que la convalescence est proche, à sa douleur si la maladie s'aggrave.

La main douce d'une mère est le baume qui calme la souffrance et chasse la maladie. D'un geste souple, qui est presque une caresse, elle dresse l'oreiller, elle rafraîchit la fièvre, elle donne au petit corps sensible l'attitude qui repose.

Les soins maternels sont des soins intuitifs. Ils sont, à mon avis, supérieurs aux soins scientifiques.

J'ai une admiration infinie pour ces vraies mères intuitives qui, penchées sur le berceau de leur enfant, apprennent les mystères de leur vie.

Heureux les enfants qui sont élevés par elles!

La bonne souffrance

La souffrance, elle est en tête du lot de misères qu'il nous faut ici-bas avant de participer dans l'Au-delà, aux joies éternelles que le Bon Dieu promit à ses bons serviteurs.

La vie terrestre n'est qu'un acheminement, court pour les uns, plus long pour les autres, à travers mille épines qui déchirent les chairs et, parfois, les âmes.

Heureux sont ceux qui comprennent le rôle de la souffrance et qui la supportent d'un coeur calme en songeant que tout vient de la Providence et que rien de ce qui nous est imparti sur cette terre ne nous est octroyé que par la volonté divine. La maladie physique qui ruine les forces, les tourments moraux qui s'attachent aux âmes et les rongent, il convient de les accepter avec une chrétienne résignation: ces maux, patiemment subis et offerts à Dieu, constituent les meilleurs titres à l'obtention future, dans l'autre monde, d'un bonheur qui de fin n'aura jamais.

La souffrance est rédemptrice quand elle est supportée comme venant d'une Providence aux insondables desseins, et comme pouvant faire de nous des instruments toujours plus dociles et plus perfectionnés de la gloire de Dieu.

Les Parents sont contents quand bébé dort profondément

Voici un moyen de rendormir promptement et facilement les bébés qui pleurent et s'éveillent souvent. C'est le moyen conseillé par les médecins et des millions de mères ont prouvé qu'il est sûr et inoffensif. Quelques gouttes de Castoria Fletcher agréable au goût et purement végétal et l'enfant le plus agité dort dans quelques minutes! Pour coliques, constipation, rhumes etc... rien n'égale Castoria. La signature Chas. A. Fletcher est la marque du vrai Castoria. Evitez toute imitation.

CHRONIQUE MEDICALE

A propos de l'estomac

Les brûlures de l'estomac sont très atténuées et souvent calmées par certaines poudres. Mais il n'est pas suffisant de faire disparaître artificiellement le symptôme douloureux. Il faut s'attaquer à son origine. Voyons donc quel régime adopter en cas de brûlures gastriques.

Il y a des interdictions. Pas de plats épicés, pas de condiments. Pas de charcuterie, de pâtés, de ragoûts. Les sauces ne sont pas bonnes à cet estomac douloureux. Les fruits crus sont contre-indiqués. Et pourtant il faut faire une exception pour le raisin et la banane, qui sont généralement bien tolérés.

Et puis — il faut manger! — il y a les indications. La viande sera rôtie ou grillée. On choisira le boeuf et le mouton; et on ne se permettra le veau que si des essais prudents sont satisfaisants. A ces viandes, ajouter une coquille de beurre au moment de servir seulement.

Les légumes préférés seront les pommes de terre, les salades cuites, les haricots verts. Les féculents "passent" généralement bien; mais ils peuvent fermenter dans l'intestin. On les utilisera donc de temps en temps seulement.

On dit grand bien du riz, des pâtes. Mais là, la cuisinière a son rôle: la préparation devra être appétissante pour ne pas fatiguer le patient.

Au dessert, des laitages, des fruits cuits bien sucrés. Le pain grillé est bien toléré.

La boisson ne comportera pas d'alcool, mais seulement diverses infusions et en quantité modérée.

A ces grandes lignes, dans lesquelles vous trouverez, je pense, un guide assez sûr pour soigner votre estomac, je dois ajouter que dans l'hyperchlorhydrie plus que dans toute autre maladie, la régularité des repas, la lenteur de la mastication prennent une importance considérable.

L'école rurale et l'amour de la terre

"L'école primaire seule ne peut tout faire. Les parents doivent, les premiers, faire aimer leur profession à leurs enfants. Dans l'espèce, les familles de cultivateurs sont les premières écoles où les enfants doivent apprendre à aimer la vie des champs, à en apprécier les charmes et les avantages... Le milieu, la paroisse aussi, doit contribuer à favoriser une meilleure éducation agricole. C'est ici qu'arrive le rôle de la commission scolaire, élément important dans la vie rurale. A elle incombe le devoir de pourvoir ses écoles de locaux, de terrains, de cartes murales et de petits musées propres à créer dans chaque école une atmosphère rurale et familiale. L'école primaire ne peut se transformer en école d'agriculture. Mais elle doit, conformément au programme, envelopper ses élèves d'une atmosphère intelligemment et sincèrement sympathique à l'agriculture et à la vie familiale." C.-J. Magnan.

Ces paroles sont pleines de bon sens. Toutes les forces agissant sur la jeunesse rurale, en effet, doivent coopérer à lui faire aimer la terre. Dans la formation d'un enfant, tout s'enchaîne. L'éducation familiale doit venir d'abord; l'éducation scolaire ne la supplée point, mais la complète. C'est donc au foyer que l'enfant doit prendre ses premières leçons de l'amour de la terre. L'école primaire, comme son nom l'indique, ne doit pas se faire spécialiste. Qu'elle donne les notions premières de l'agriculture, qu'elle infuse surtout à l'enfant un amour vrai de la vie rurale, elle aura fait son devoir.

* * *

Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des ailes.

CONSEILS UTILES

Pour délustrer les vêtements d'homme

Les vêtements d'homme en tissu sombre ont l'inconvénient de se lustrer très rapidement, particulièrement aux manches et au dos. Placer sur les parties à délustrer un épais morceau de toile non pelucheuse, très mouillé, mis en double, et repasser à l'aide d'un fer bien chaud que l'on fait glisser sans cesse pour ne pas faire de marque. Secouer le vêtement et le laisser sécher. Il faut seulement sécher la première épaisseur de la toile mouillée.

L'odeur du lait brûlé

Rien de plus facile que de faire disparaître rapidement cette tenace odeur de "lait brûlé" qui est si désagréable. Il suffit de jeter rapidement sur le lait qui a coulé sur le fourneau, une bonne pincée de sel fin. L'odeur disparaîtra aussitôt. Il ne restera plus qu'à essuyer le tout au bout de quelques secondes.

Si vous vous brûlez les doigts

Si vous vous brûlez les doigts, ou même le bout de la langue, coupez un morceau de pomme de terre, humectez-vous avec la pulpe. Répétez cette opération plusieurs fois même, si cela est nécessaire, en coupant un nouveau morceau de la pomme de terre; la douleur disparaît au bout de dix minutes.

Reprisage des bas

Ne pas repriser les bas à la laine neuve. Au prochain lavage la laine refoule et c'est un autre trou. Avant de s'en servir on la passe cinq minutes à la vapeur d'une bouilloire pour la faire refouler.

Pour éviter la moiteur des mains

Pour éviter la désagréable moiteur des mains, il suffit de les plonger dans un peu d'alun en poudre. On peut faire un mélange de 5 parties d'eau de Cologne et d'une partie de teinture de belladone, et en frotter l'intérieur de la paume des mains plusieurs fois par jour.

Le bon usage des punitions

Pour qu'une punition soit morale, il faut non seulement que l'enfant la comprenne, mais qu'il l'accepte et y concoure; qu'avec le châtiment commence pour lui le travail de la réparation, et qu'il fasse de la peine de sa faute le moyen d'en mériter le pardon. C'est ce qui arrive d'ordinaire aux enfants élevés dans le goût du bien, mais que la faiblesse ou l'emportement du caractère en ont assez écartés pour rendre une punition nécessaire. Il est rare que le mouvement désordonné, source de la faute, persiste longtemps après la punition prononcée et irrévocable. Le sentiment de la justice et celui de la nécessité s'emparent à la fois du coupable; sa raison lui montre, dans la soumission volontaire l'unique moyen de satisfaire sa conscience et de reprendre sa liberté, en même temps aussi renaît le sentiment de ses forces. Tant que l'imagination s'est abandonnée à ses caprices, elle n'a point demandé d'effort à la volonté; mais voulez rentrer dans la règle, forcer au devoir la paresse ou l'irritation qui nous dominaient, c'est un acte énergique de la nature morale, un effort presque toujours récompensé par un accroissement d'activité dans notre existence. Dès lors, tournée vers le bien, cette activité s'y porte d'ordinaire avec un redoublement de zèle.

On ne saurait espérer des enfants très jeunes le retour prompt, cet effort si déterminé et si profitable. Emportés par les mouvements divers que leur ont causés la faute et la punition, ils ne savent comment se démêler d'eux-mêmes: leur inexpérience du bien a besoin d'être dirigée, leur force d'être avertie et soutenue. Aussitôt l'amertume de la punition goûtée, il faut que l'instant même du naufrage une main toute prête à les attirer leur indique le port du salut.

Mme GUIZOT.

LA COQUETTERIE PERMISE

Le savon

Oui, je voudrais vous persuader qu'il est nécessaire à votre beauté. Lui seul débarrasse l'épiderme de toutes les impuretés; que de teints clairs grâce à son emploi journalier! J'affirme que peaux sèches ou grasses peuvent l'employer... Mais... il y a savon et savon, et la manière de l'employer, je vous la donne avec joie pour votre plus grand profit.

Savonnez vos mains abondamment et, "votre visage mouillé", appliquez vivement cette mousse en appuyant légèrement; de suite, grand lavage; ceci ne doit pas dépasser deux minutes! Immédiatement après, étendez votre crème.

Lèvres gercées

Pour rendre les lèvres veloutées, faites un baume de glycérine et de miel en quantités égales et humectez-les très souvent avec cette mixture, jusqu'à guérison complète. Ne sortez jamais sans les enduire d'un corps gras. Il y a de très bons rouges onctueux. Choisissez-le en teinte naturelle, c'est beaucoup plus joli.

La toilette du visage

Ne vous lavez jamais le visage à l'eau chaude, pas même celles qui ont la peau grasse. A ce traitement, les pores de votre visage se dilateront davantage, et vous serez ridée avant peu. Savonnez votre visage et faites des ablutions abondantes à l'eau froide (température du cabinet de toilette). Ne croyez pas que l'eau froide provoque les rides, ni que les peaux délicates ne peuvent l'employer. C'est une erreur, mais il faut vous laver très vite et, le visage encore humide, massez immédiatement avec une bonne crème. Le résultat est surtout immédiat.

Comment avoir de jolies mains

Les laver soigneusement toujours à l'eau tiède et jamais à l'eau froide si possible, faire tremper dans l'eau de la cuvette où l'on se lave un petit sachet contenant du son. Puis frotter les mains légèrement humides avec une solution faite de trois parties de glycérine pour une partie de citron bien agiter le mélange. Essuyez-les à fond les mains dans [illegible].

Contre la séborrhée

Il faut masser le cuir chevelu trois ... une séborrhée régulière et disparaître en suivant ce traitement très régulièrement.

Pourquoi souffrir plus longtemps ... vos rhumatismes quand les remèdes de l'Abbé Warré ... tant de vos semblables? Demandez les remèdes de l'Abbé Warré à votre pharmacien ou votre revendeur ... Eugène Cadieux, Willow Bunch Sask. (Ann.)

L'EVANGILE

XXe dimanche après la Pentecôte

(S. Jean, IV, 46-53)

En ce temps-là, un officier dont le fils était malade à Capharnaüm, ayant appris que Jésus était venu de Judée en Galilée, alla le trouver, et le supplia de venir chez lui pour guérir son fils qui se mourait. Jésus lui dit: Si vous ne voyez des prodiges et des miracles, vous autres, vous ne croyez point. Seigneur, reprit le père, venez avant que mon fils meure. Allez, lui dit Jésus, votre fils est guéri. Il crut à la parole de Jésus, et s'en retourna. Comme il était en chemin, ses serviteurs vinrent au-devant de lui, et lui dirent que son fils était guéri. Il leur demanda à quelle heure il s'était trouvé mieux. Hier, à la septième heure, lui dirent-ils, la fièvre l'a quitté. Le père reconnut que c'était l'heure même où Jésus lui avait dit: Votre fils est guéri; et il crut en lui, ainsi que toute sa famille.

Calendrier de la semaine

Jeudi 23 octobre — S. Romain, évêque et confesseur.
Vendredi 24 — S. Raphaël, archange.
Samedi 25 — SS. Crépin et Crépinien, martyrs.
Dimanche 26 — XXe après la Pentecôte. Fête du Christ-Roi.
Lundi 27 — SS. Didier, évêque et confesseur.
Mardi 28 — SS. Simon et Jude, apôtres.
Mercredi 29 — S. Narcisse, évêque et confesseur.

Autour de la Ferme

Encore le trèfle d'odeur

Le trèfle d'odeur est chose excellente; c'est un foin de qualité supérieure, on en fait des pâturages qui ne sont pas surpassés. Il sert à ameublir les terres trop fortes, il donne de la consistance à celles qui sont trop légères. Tout cela est établi par des expériences.

Mais, dans l'enquête que nous poursuivons depuis quelques semaines, nous n'avons touché que légèrement ces avantages pour mettre en plus vive lumière le fait suivant: **Le trèfle d'odeur supprime une grande partie du travail considérable du guéret d'été, en même temps qu'il fait produire plus de grain à la terre.**

La terre préparée au trèfle d'odeur donne de 469 à 500 minots de plus par cent acres de culture que celle qui n'a pas reçu ce traitement. Cette affirmation peut paraître exagérée; elle n'est que l'expression d'une vérité établie par des faits.

La Liberté de l'automne de 1928 a consacré une série de cinq ou six articles à relater ces faits. Nous avons entrepris d'en faire connaître d'autres pour l'avantage de ceux qui ne sont pas encore convaincus de l'utilité du trèfle d'odeur. Celui de cette semaine nous vient de Letellier.

M. Isidore Bouchard, de Letellier, a mis 35 acres en guéret d'été en 1929; il a labouré ce morceau de terre une fois et a passé le cultivateur trois fois au cours de l'été.

A côté de cette pièce de 35 acres de guéret d'été, M. Bouchard avait une pièce de 22 acres de trèfle d'odeur. Pendant que lui et ses chevaux peinaient sur le guéret d'été, les 22 acres de trèfle d'odeur poussaient une belle récolte de foin.

Premier avantage du trèfle d'odeur sur le guéret d'été.

Au cours de l'été, M. Bouchard a pris sa récolte de foin et a enfoui la seconde poussée de trèfle d'odeur. Il a passé la herse une fois sur son trèfle d'odeur et a cultivé trois fois son guéret d'été.

Second avantage du trèfle d'odeur sur le guéret d'été.

Le printemps dernier, M. Bouchard a ensemencé les deux pièces en blé. Le trèfle d'odeur a donné du 26 minots à l'acre de blé No 1 et le labour d'été 20 minots de blé No 2.

Troisième avantage du trèfle d'odeur sur le guéret d'été.

Six minots à l'acre de plus, cela veut dire 600 minots par cent acres de culture en faveur des terres préparées au trèfle d'odeur.

Avons-nous tort de dire: "Le trèfle d'odeur supprime une grande partie du travail considérable du guéret d'été et fait produire plus de grain à la terre".

Ce sont des faits; nous laissons à qui de droit d'en tirer les conclusions.

CULTIVATEUR.

L'agonie déprimante des hémorroïdes

Des milliers louent cet onguent herbal fameux

Les hémorroïdes sont souvent la cause de douleurs atroces et occasionnent parfois une perte de sang considérable. Le fameux onguent Zam-Buk est un calmant merveilleux pour les veines enflées et les démangeaisons. Zam-Buk tient son influence cicatrisante et douce d'extraits herbeux d'une valeur exceptionnelle pour les douleurs déprimantes et agonisantes. Zam-Buk a plusieurs témoignages de succès en sa faveur.

LA MEILLEURE PREUVE

Mme R.-L. Garber, 2545, ave. Ohio, Southgate, Californie, garde-malade, écrit ce qui suit: "Pendant plusieurs années, mon mari souffrit d'hémorroïdes; il y a à peine un an, cette maladie devint tellement grave qu'il ne pouvait plus dormir et il dut quitter son travail. Il consulta le médecin, essaya différentes sortes de bains, sacs d'eau chaude, onguents de toutes sortes qui coûtèrent une somme considérable et il n'obtint aucun résultat. Finalement, un ami lui donna une boîte de Zam-Buk; après en avoir fait usage une fois seulement, il se sentit beaucoup mieux et le même soir il put se reposer. Il continua ce traitement et quand il eut fini la deuxième boîte, il était complètement soulagé de cette maladie et capable de retourner à son travail."

Mme F. Barrett, de Pioneer, Alta, écrit: "Nous employons Zam-Buk depuis mon enfance et je n'hésite pas à le recommander. Mon mari, qui souffre d'hémorroïdes depuis des années, ne cesse de répéter le bien-être que lui procure cet onguent."

Le succès sans pareil de Zam-Buk provient de sa composition originale et précieuse. Zam-Buk est composé d'extraits herbeux qui ont un pouvoir cicatrisant remarquable et un effet antiseptique. Zam-Buk fait disparaître la douleur et arrête la démangeaison. Il atteint la racine du mal, surtout dans les maladies suivantes: eczéma, jambes malades, ulcères, maladies du cuir chevelu, plaies empoisonnées, etc. Il peut aussi s'employer comme traitement de premier secours pour blessures. Onguent Zam-Buk, 50 sous la boîte; savon médicinal Zam-Buk, 25 sous le morceau.

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Grains fourragers et élevage d'animaux

Les prix et la demande pour l'orge sont excessivement bas. D'autres débouchés doivent être trouvés.

L'engraissement des animaux en hiver présente un remède pratique. Les animaux engraissés sont en demande. Gardez vos jeunes animaux et faites consommer vos grains fourragers.

La division des animaux du département de l'Agriculture du Manitoba est prête à aider de la manière suivante:

1. En louant à des clubs de cultivateurs des taureaux et verrats de race pure;
2. En aidant les fermiers à acheter des reproducteurs et de jeunes truies de race pure partie comptant et partie à crédit.

Informations sur l'engraissement des animaux, la prévention des maladies et la vente fournies sur demande.

HON. A. PREFONTAINE,
Ministre de l'Agriculture et de l'immigration.
J.-R. BELL,
Commissaire des animaux.

Le payement initial de la Coopérative réduit à 55 sous pour le blé

L'Agence centrale de vente des Coopératives du Blé annonce une réduction de cinq sous par minot sur le payement initial jusqu'à nouvel avis.

Ceci met le payement initial de la Coopérative, base Nord No 1, à 55 sous le minot, au lieu de 60, payement initial fixé pour la récolte de l'année le 26 août.

Aucune déclaration n'a accompagné cette annonce. Les autorités de l'Agence centrale de vente ont simplement fait remarquer qu'il n'est pas besoin de commentaire quand les prix du blé, sur les marchés complètement démoralisés, étaient si près du payement initial de la Coopérative.

Le payement initial sur le blé avait été fixé temporairement le 15 juillet, à 70 sous le minot. Le 26 août, il était réduit à 60 sous. Il n'y a pas de changement dans le payement initial des grains fourragers.

Aide aux cultivateurs pour l'achat de truies reproductrices

L'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture, annonce que pour prévenir, autant que possible, le sacrifice des bonnes jeunes truies reproductrices du type à bacon élevées par les clubs de garçons et filles, un représentant de la division des animaux assistera à chacune des foires de ces clubs, avec des formules de demandes en vertu de la loi d'achat et de vente d'animaux. Si un fermier en position de garder des truies désire en acheter une ou plusieurs et n'est pas en mesure de les payer comptant, sa demande sera acceptée sur payement de 25 p.c. Le département de l'agriculture versera la balance.

Toutes les truies élevées par les clubs de garçons et filles viennent de pères de race pure du type à bacon, ont été bien soignées, sont bien développées et en bon état pour la reproduction. La division des animaux a rapporté au ministre qu'il y a de 500 à 600 de ces truies disponibles au Manitoba.

L'Italie prendra part à la foire mondiale du grain

Régina. — L'Italie sera officiellement représentée à l'exposition mondiale des grains qui doit avoir lieu à Régina, en 1932. "Les autorités compétentes du gouvernement italien", dit la lettre d'acceptation, "ont reçu avec plaisir l'invitation de participer à cette foire mondiale, et l'Italie y sera représentée, soit par l'intermédiaire du ministère royal de l'agriculture et des forêts, soit par l'entremise des syndicats fascistes nationaux d'agriculture.

L'Italie est le neuvième pays qui ait accepté officiellement de prendre part à cet événement. Les autres sont: le Pérou, la Jugoslavie, le Guatémala, la Nouvelle-Zélande, la Tchécoslovaquie, la Hollande, la Pologne et la Belgique. Comme l'Italie est un pays à production agricole abondante et diverse, il est assuré que sa contribution à l'exposition sera fort intéressante.

Qu'arriverait-il si vos bâtiments brûlaient?

Les bâtiments de votre ferme se sont accrus lentement avec le temps. Les uns, déjà vieux, ont été construits par vous ou par d'autres avant vous, lorsque les ouvriers et les matériaux étaient bon marché: les autres, plus nouveaux et plus coûteux, à mesure que les ressources le permettaient. Vieux ou modernes, bien ou mal disposés, d'apparence laide ou agréable, maintenus en bon état de réparation, ils représentent le point de concentration de toute l'exploitation.

Qu'arriverait-il si ces bâtiments devaient être détruits par le feu demain? Seriez-vous prêts, malgré les prévisions de l'heure présente, les frais fixes inévitables et toujours plus élevés, la dépréciation actuelle dans la valeur de la propriété, à dépenser vingt mille dollars — dix mille dollars — cinq mille dollars pour les reconstruire? Votre industrie est-elle aujourd'hui en état de supporter une nouvelle charge qui peut être de douze cents dollars — six cents dollars — trois cents dollars, le taux de l'intérêt sur la mise de fonds? Les prix actuels des produits agricoles correspondent-ils à ceux des matériaux de construction et des artisans?

Si ce désastre se produisait, il faudrait reconstruire, vendre ou louer la ferme. Que pourrait-on obtenir d'un locataire ou d'un acheteur pour une ferme sans bâtiments?

"La terre demeure", quoique la nature s'efforce toujours d'en reprendre possession par les mauvaises herbes, les broussailles et les arbres. L'agriculture n'est qu'une lutte continuelle contre la nature. Quant à vos bâtiments, tout aussi essentiels à l'exploitation que la terre elle-même, ce sont les choses faites par l'homme, temporaires, faciles à détruire, qui peuvent disparaître en une demi-heure.

Cette question des précautions à prendre contre le feu est si importante que nous jugeons utile d'y revenir.

Cheminées — quand ont-elles été nettoyées?

Gazoline — la dynamite liquide; où la gardez-vous?

Automobiles et camions — sont-ils logés dans un bâtiment séparé?

Fils électriques — passeraient-ils l'inspection?

Paratonnerre et conduits — sont-ils une protection ou une attraction pour la foudre?

Cigarettes — vos hommes se rendent-ils bien compte du danger que présente un bout de cigarette moderne, encore flambant et jeté négligemment?

"Défense de fumer" — avez-vous les avis de ce genre pour rappeler au moins le danger toujours présent?

Grenier à foin — la combustion spontanée du foin humide n'est pas un mythe.

L'assurance — sans doute elle est coûteuse, mais c'est en somme l'ancre de salut, la seule protection sûre et définitive contre la ruine possible.

Extincteurs chimiques — savez-vous que c'est encore là peut-être la forme d'assurance la meilleure marché, qu'il existe un bon nombre d'extincteurs coûtant relativement peu cher, que l'on peut se procurer facilement et qui sont très sûrs et efficaces?

Voilà quelques-unes des questions que vous pourrez vous poser pendant une tournée tranquille d'inspection d'une demi-heure. Ces visites périodiques, utiles peut-être dans le passé, le seront sans doute plus que jamais maintenant, pourvu qu'elles soient suivies de mesures utiles.

Le soin des poulains en hiver

Le poulain bien soigné le premier hiver profite bien, non seulement la première année, mais aussi les années suivantes et dédommage amplement, par sa valeur plus grande à l'âge adulte, de tout le surcroît de peine que l'on se donne sous ce rapport. Le premier hiver est la période critique dans la vie de l'animal; c'est à ce moment, entre tous, que la bonne nourriture et les bons soins aident à faire un bon cheval. Le poulain prend en effet, plus de la moitié de sa taille la première année. S'il profite mal à cette époque, il ne s'en remet jamais. Si le poulain de trait ne pèse pas au moins neuf cents livres à l'âge d'un an, il n'a guère de chances de devenir un cheval qui rendra un maximum de services et obtiendra un prix avantageux sur le marché.

Sevrage

Le poulain doit être sevré à l'âge de 4 à 6 mois, suivant les circonstances. Si la mère a été saillie à nouveau, il vaut mieux sevrer le poulain à quatre mois, de peur que la vitalité du poulain suivant n'en souffre. Si la mère n'a pas été saillie, si elle est bonne laitière et que l'on n'ait pas besoin de ses services, le sevrage peut être retardé jusqu'à six ou même sept mois.

Alimentation

Pour l'alimentation des poulains il faut se servir d'aliments riches en minéraux et en protéine, les éléments qui forment les os et les muscles. Quelques-uns des meilleurs aliments pour cela sont l'avoine, le son et le tourteau de lin de bonne qualité, le bon foin propre de luzerne, de mélilot, de mil ou de ray-grass de l'Ouest. On peut aussi employer avantageusement de la bonne paille d'avoine, de l'avoine en gerbes et du foin pour compléter les autres fourrages. Ces fourrages devraient toujours être de la meilleure qualité et surtout bien fanés.

A la station de Lacombe, Alberta, on donne aux poulains, dès qu'ils sont séparés de leur mère, un mélange composé de parties égales d'avoine et de son, auquel on ajoute, à chaque repas, une petite poignée de tourteau de lin. Les gros fourrages se composent en grande partie de foin de luzerne, de mil et de ray-grass de l'Ouest. Si l'on a des navets ou des carottes on en donne une petite quantité tous les jours, pour tenir l'animal en bonne santé. Les racines, très appétissantes, exercent un bon effet sur l'appareil digestif. Le foin est généralement donné à discrétion et le grain en quantité suffisante pour maintenir une croissance régulière. Généralement on ne donne pas plus d'une livre de grain par 100 livres de poids vif jusqu'à ce que l'animal ait atteint l'âge de deux ans. Le poulain est tenu dans un état actif, vigoureux, plutôt un peu maigre que trop gras. Le sel est donné régulièrement et l'eau fournie au moins deux fois par jour.

Soin

Pendant le jour, lorsque la température n'est pas trop rigoureuse, les poulains ont la jouissance d'un champ ou d'un enclos; la nuit, ils sont mis dans des loges sèches, spacieuses, dans une écurie bien ventilée et modérément chaude. L'animal est toujours traité avec douceur et on lui apprend à conduire et à supporter le licou de bonne heure.

Beaucoup de bons poulains sont gâtés parce qu'on ne prend pas soin de leurs pieds. Il faut tailler les pieds en rond, tenir la pince courte. En général, le pied doit être taillé d'aplomb, ce qui l'empêche de se rompre et la sole de se contracter. Il faut tenir la paroi suffisamment basse pour qu'il y ait en tout temps une pression sur la fourchette. Le poulain a ainsi un pied large, ouvert, qui dure bien.

La présence de poux est une des causes les plus communes d'amaigrissement. Elle se révèle par un malaise général, la démangeaison, l'animal se frotte contre les clôtures, les arbres et les stalles et se lèche constamment. Si le traitement n'est pas promptement appliqué, le poil tombe dans les régions les plus infestés et l'animal maigrit rapidement. On tue les poux par un lavage à fond avec des solutions spéciales de goudron de charbon. Un bon saupoudrage de poudre de pyrèthe est utile également; il faut, après cette application, tenir l'animal sous une couverture pendant une demi-journée. Ces traitements devraient être répétés à intervalles de dix jours pour tuer tous les parasites qui peuvent avoir éclos depuis le traitement précédent. Deux ou trois applications suffisent généralement. Au printemps de l'année on facilite beaucoup le traitement en tondant le poil de l'animal.

H.-E. WILSON,
Station expérimentale fédérale,
Lacombe, Alberta.

— Je n'aurais jamais cru, Paul, que tes études me coûtassent si cher.

— Et remarque bien, papa, que je suis encore de ceux qui étudient le moins.

* * *

— Comment, Henri! tu es le dixième de ta classe? Je croyais que vous n'étiez que neuf.

— Oui, papa. Mais il y a un nouveau.

S'il n'y a pas chez vous d'agent pour les remèdes de l'Abbé Warré et le God-O-Var, écrivez à Eugène Cadieux, Willow Bunch, Sask., pour marchandises ou agence. (Ann.)

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.85½	$4.86¼
Franc français	3 94	3.92
Belga belge	14.01	13.9
Franc suisse	19.50	19.3
Lire italienne	5.26	5.26
Couronne suédoise	26.96	26.8
Cour. norvégienne	26.87	26.8
Couronne danoise	26 87	26.8
Mark allemand	23.91	23.8
Cour. hollandais	40.44	40.2

LE MARCHE

21 OCTOBRE 1930

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$5.50—$6.00
Moyens	$4.50—$5.00
Ordinaires	$3.50—$4.00
Bouvillons, au-dessus de 1.050 livres	
Bonnes et de choix	$5.25—$6.00
Moyennes	$4.50—$5.00
Ordinaires	$3.50—$4.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$5.00—$6.00
Moyennes	$4.25—$4.75
Ordinaires	$3.50—$4.00
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$8.00—$10.00
Moyens	$6.00—$7.00
Vaches—	
Bonnes	$4.00—$4.50
Moyennes	$3.00—$3.75
Ordinaires	$2.50—$2.75
Pour conserve	$1.00—$2.25
Taureaux—	
Bons	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.25—$2.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$4.50—$5.25
Ordinaires	$3.00—$4.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$3.50—$4.50
Ordinaires	$2.50—$3.00
Laitières	$45.00—$75.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$8.00—$9.00
Ordinaires et moyens	$3.00—$7.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$10.00
Bouchers—Escompte de 70s par tête	
Pesants	$9.00
Très pesants	$8.50
Légers et maigres	$10.00—$10.50
Truies No 1	$8.50—$8.75
Truies No 2	$8.00—$8.50
Inférieurs	$6.00—$7.00
Verrats	$5.00—$6.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$7.50
Bons, pesants	$6.00—$6.50
Ordinaires	$4.00—$5.00
Béliers	$4.50—$5.50
Moutons—	
Bons, pesants	$3.00—$3.50
Bons, poids moyen	$4.00—$4.50
Ordinaires	$1.50—$2.50

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .29½
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .35
Premiers	$ .32
Seconds	$ .22
Pommes de terre nouvelles—	
Par 100 livres	$ .90

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$3.30
2 sacs de 49 livres	$3.35
4 sacs de 24 livres	$3.40
Alimentation—	
Son. La tonne	$19.00
Gru. La tonne	$21.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.63

Foin—

Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg

Mil. No 1	$15.00
Mil. No 2	$13.00

Cours du grain fourni par EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 20 octobre 1930

Grains	Mardi 14 oct	Merc. 15 oct	Jeudi 16 oct	Vend. 17 oct	Samedi 18 oct	Lundi 20 oct
Blé No 1 Nord	.70⅞	.72⅛	.70	.71¼	.70⅝	.72⅜
2 Nord	.68⅛	.69½	.67⅜	.68⅝	.68	.69¾
3 Nord	.66⅜	.67⅞	.65½	.66½	.65⅝	.67⅜
Avoine 2 CW	.33¼	.33⅞	.33¼	.33⅛	.33	.34
3 CW	.30½	.31⅛	.30½	.30⅜	.30¼	.31¼
Orge 3 CW	.29⅝	.30	.28½	.28⅞	.28¼	.28⅞
4 CW	.27⅜	.27¾	.26¼	.26⅝	.26	.26⅝
Lin 1 NW	1.29	1.32¾	1.30	1.30	1.27¾	1.30
2 CW	1.25	1.28¾	1.26	1.26	1.23¾	1.26
Seigle 2 CW	.37⅜	.38	.36⅜	.37½	.37¼	.38⅞
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.70⅞	.72⅛	.70	.71¼	.70⅝	.72⅜
Avoine 2 CW	.33¼	.33⅞	.31⅛	.31⅝	.31	.31¾
Orge 3 CW	.29⅝	.30	.28½	.28⅞	.28¼	.28⅞
Lin 1 NW	1.29	1.32¾	1.28	1.28	1.25½	1.27⅞
Seigle 2 CW	.37⅜	.38	.36⅜	.37½	.37¼	.38⅞
Options						
Blé Octobre	.70⅞	.72⅛	.70	.71¼	.70⅝	.72⅜
Décembre	.72	.73⅛	.71⅛	.72⅜	.72	.73⅞
Mai	.77¾	.78⅞	.76⅞	.77⅞	.77¾	.79⅝
Avoine Octobre	.33¼	.33⅞	.33¼	.33⅛	.33	.34
Décembre	.31⅞	.32½	.33⅝	.32⅛	.31½	.32¼
Mai	.35⅞	.35	.35¼	.36	.35½	.36⅛
Orge Octobre	.29⅝	.30	.28½	.28⅞	.28¼	.28⅞
Décembre	.31½	.31⅝	.30¼	.30⅞	.30¼	.30⅝
Mai	.36⅞	.37	.35⅝	.36	.35⅝	.36
Lin Octobre	1.29	1.32¾	1.30	1.30	1.27¾	1.30
Décembre	1.27¾	1.31	1.28	1.28	1.25½	1.27⅞
Mai	1.34¼	1.38	1.35	1.35	1.33	1.34¾
Seigle Octobre	.37⅜	.38	.36⅜	.37½	.37¼	.38⅞
Décembre	.39¾	.40⅜	.38¼	.39¼	.39⅛	.40¼
Mai	.46	.46⅜	.44⅜	.45⅜	.45	.46⅛

Elections des Délégués de la Coopérative

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les nominations pour l'élection d'un délégué pour représenter les actionnaires de la Coopérative du Blé de la Saskatchewan dans le sous-district dont fait partie cette municipalité rurale, seront reçues au bureau-chef de la compagnie, édifice Wheat Pool, Régina, Saskatchewan, jusqu'au mardi 4 novembre 1930, à 6 h. du soir, au plus tard.

Les qualifications d'un délégué seront qu'il devra avoir un contrat pour délivrer son grain à la compagnie dans la forme requise par celle-ci, avoir sa résidence et être engagé dans la production du grain, directement ou indirectement, dans le sous-district pour lequel il est nommé; mais un délégué n'est pas disqualifié par le fait que ses fonctions comme délégué ou directeur l'obligent à résider en dehors des limites de son sous-district.

Les assemblées de nomination peuvent être tenues localement, ou conjointement en coopération avec d'autres cercles locaux, à la discrétion des comités locaux. Tous les papiers de nomination doivent être signés par au moins six signataires de contrat résidant dans le sous-district.

Tout groupe de six signataires de contrat peut nommer un candidat pour délégué, en dehors de toute assemblée de nomination. N'importe quel nombre de candidats peut être nommé dans le même sous-district. Le consentement écrit du candidat doit accompagner la nomination. Il suffit de remplir et signer la déclaration sur la formule de nomination dans l'espace réservé.

On peut obtenir des papiers de nomination de tout secrétaire d'un comité de la Coopérative du Blé, ou directement du bureau-chef de la Compagnie

The Saskatchewan Co-operative Wheat Producers Ltd.
BUREAU-CHEF, REGINA

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

ST-PIERRE

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons que Mme Bélanger, épouse du Dr J.-A. Bélanger, est décédée subitement mardi matin. Les funérailles auront lieu jeudi matin à Saint-Pierre.

Nos respectueuses sympathies à la famille.

• • •

Noces de diamant de M. et Mme Louis Larivière

Samedi, le 27 dernier, la paroisse de Saint-Pierre célébrait le 60me anniversaire de mariage d'un de ses fondateurs. Cet événement comporte aussi un noble point de vue historique.

M. et Mme Louis Larivière furent parmi les premières familles qui s'installèrent sur la rivière aux Rats, il y a au-delà de 58 ans. Avant cela, Louis Larivière fit partie de la phalange de fidèles qui suivit Louis Riel et parvint à sauvegarder les libertés politiques de l'Ouest et les droits du français dans l'Ouest canadien.

La cérémonie débuta par une messe solennelle à l'église paroissiale. L'église était remplie comme un jour de grande fête.

L'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'Agriculture, et M. Louis Lépine assistaient les vénérables époux. L'Union Métisse de Saint-Pierre était au complet.

L'Union Nationale Métisse du Manitoba était représentée par MM. Alexandre Nault et Edmond Perreault, de Fort Garry, et Louis Lavallée, fils, de Saint-Vital; la famille Riel par M. et Mme Camille Teillet.

Après la messe, un cortège d'une trentaine d'automobiles accompagna les jubilaires à leur résidence où un magnifique banquet fut servi. A la table d'honneur on remarquait M. Louis Lépine, président du banquet; M. l'abbé Sabourin, curé de Saint-Pierre; M. l'abbé Macaire, curé de Saint-Malo; l'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'Agriculture, et Mme Préfontaine; M. et Mme Alexandre Nault, M. et Mme Edmond Perreault, M. et Mme Louis Lavallée, fils, M. et Mme André Nault, et M. le Dr Bélanger, représentant la municipalité de Saint-Pierre.

Les convives étaient au nombre de 200, dont 150 étaient les enfants et les petits-enfants des héros de la fête. A l'issue du banquet, une adresse fut lue par M. Stanislas Larivière au nom des enfants et une autre fut lue par une jeune fille au nom des petits-enfants.

M. Louis Lepine, au nom de l'Union Métisse, présenta un magnifique cadeau à M. et Mme Louis Larivière et il le fit en termes très délicats et très appropriés.

La manière dont ces adresses furent lues, les sentiments qu'elles exprimaient et surtout la vue des petits-enfants venant s'agenouiller l'un après l'autre pour demander la bénédiction des jubilaires, créèrent une émotion considérable dans l'assistance.

M. l'abbé Sabourin offrit ensuite les voeux de la paroisse; il s'attarda surtout à faire ressortir le caractère de chrétien et l'honnêteté proverbiale du vénérable couple; il le cita comme exemple aux jeunes générations.

M. Alexandre Nault, de Fort Garry, offrit ensuite les cadeaux de l'Union Nationale Métisse du Manitoba, et pria M. Camille Teillet de vouloir bien exprimer ses sentiments pour lui et l'Union Nationale Métisse.

M. Teillet dit aux vénérables vieillards toute la reconnaissance de l'Union Nationale Métisse du Manitoba pour les grands sacrifices qu'ils s'imposèrent dans le passé et pour le bel exemple qu'ils donnèrent par leur longue vie droite, simple et honnête. Il donna aussi quelques aperçus de la vie du bon patriote que fut M. Louis Larivière. Il le montra toujours prêt à servir les intérêts de la patrie et de la religion. Il rappela aux enfants que Louis Larivière fut l'un des premiers désignés par Riel pour monter la garde au Fort Garry, et cela, bien avant qu'aucun comité ne fût formé. Il signala ensuite à la génération actuelle que Louis Larivière et sa courageuse compagne surent tenir et conserver leur patrimoine, malgré les misères et les difficultés de toute sorte qu'ils rencontrèrent. Grâce à leur courage, leur économie et leur persévérance, ils finirent par acquérir une aisance qui leur permet maintenant de couler une vie tranquille et heureuse.

Il montra aussi que nous traversons encore des jours difficiles et que les jeunes doivent à leur race de garder la terre, que là est notre avenir, et il les met en garde contre les mirages de la ville. Il leur demanda encore de s'inspirer toujours de l'exemple de M. Larivière et de son admirable compagne, à qui il adresse, en terminant, les hommages reconnaissants de l'Union Nationale Métisse du Manitoba et les voeux affectueux de la famille Riel dont il est le représentant.

L'hon. Albert Préfontaine fit à son tour un magnifique éloge des jubilaires et exprima tout son plaisir de participer à cette fête remarquable. Il se dit très honoré d'être le témoin de son vieil ami à cette occasion mémorable, et il lui offrit, ainsi qu'à sa digne épouse, les voeux de toute la province.

M. l'abbé Macaire parla de la famille chrétienne et expliqua avec beaucoup d'esprit comment de deux enfants de M. et Mme Larivière, ils sont aujourd'hui 71 dans la paroisse de Saint-Malo.

La fête fut un vrai succès, succès qui est dû surtout à la piété filiale de Joseph Larivière et de ses frères et soeurs qui ont hérité du grand esprit de dévouement et d'abnégation de leurs parents.

Nous serions injustes de ne pas dire un mot des officiers de l'Union Métisse de Saint-Pierre, et surtout de leur dévoué président, M. Louis Lépine, qui dirigea cette fête avec tant de coeur et tant de tact. Ils méritent tous, certainement, nos sincères remerciements.

Aux vénérés jubilaires, nous disons du fond du coeur: "Ad multos annos".

UN INVITE.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Noms des élèves qui sont arrivés premiers dans les concours de la semaine commençant le 6 octobre:

Grade XI — Histoire, chimie, géométrie: Dora Tucker, Helen Cumming, Gertie Tucker.

Grade X — Français, histoire, épellation: Rhoda Saurette, Helen Bell, Béatrice Proulx.

Grade IX — Grammaire, épellation: Lorette Arcand, Rebecca Shuer, Paul Saurette.

Grade VIII — Histoire anglaise: Gregory Burns, Eugénie Montsion, Noël Delveaux.

Grade VII — Histoire anglaise: Cécile Guyot, Catherine Furneaux, Helen Prikker.

Grade VI — Histoire anglaise: Priscilla Montsion et Emile Vermette (ex aequo); Alexandre Dupré, Alfred Lagassé.

Grade V — Composition: Flavie Desrochers; Jean Molgat et Doralice Dupré (ex aequo); Elizabeth Inglebeen.

Grade IV — Arithmétique: Justin Duhard.

Grade III — Arithmétique: Hildegarde Werner, André Duhard, Léontine Montsion.

Grade II — Arithmétique: Théodor Prikker, Georges Leclerc, Philomène Gadal.

SAINT-LAZARE

La tempête de neige semble avoir visité plus les environs que notre vallée. Nous avons eu de la neige et entendu et senti le vent du nord. Ce fut tout. Mais c'est toujours assez quand on n'est pas préparé. Le tonnerre et les éclairs et une grosse averse nous ont plus surpris que la neige le lendemain.

• • •

Nous ne recevons pas encore d'autres nouvelles à propos de la lumière électrique, mais un second char de poteaux nous est arrivé cette semaine, c'est dire que l'on se prépare pour l'avenir.

• • •

Mme E. Fouillard est à Winnipeg avec le petit Ernest pour faire refaire le plâtre autour de sa jambe. Sa condition s'est bien améliorée depuis qu'il est sous les soins du docteur. Ernest espère bien que ce sera la dernière fois qu'on enveloppera sa petite jambe.

• • •

De même qu'à Sainte-Madeleine, nous avons ici plusieurs sections de terres excellentes pour l'élevage et la culture des céréales. Le prix est variable, mais il ne dépasse guère le prix du blé: 75 sous à $1.50 l'acre. L'eau en abondance.

ELIE

Mme Hervé Despins est revenue de Duck Lake, jeudi dernier, où elle a assisté aux funérailles de sa mère, Mme Norbert Turcotte. Elle était accompagnée de son père qui demeurera avec elle dorénavant.

LAC DU BONNET

La visite de M. I. Villeneuve, agronome bien connu et très estimé de notre population canadienne, nous a apporté lumière et encouragement, au double point de vue agricole et national. Il a bien voulu donner lui-même, dans la **Liberté**, son appréciation au sujet de nos terres et de nos autres ressources locales. Nous lui disons un grand merci et espérons le revoir bientôt parmi nous.

• • •

Le chemin du Lac du Bonnet à Pine Falls, passant par Great Falls et Saint-Georges, a été commencé aujourdhui même. Il allongera de 30 milles des plus agrémentés le parcours des touristes et, nous l'espérons, donnera à tout le monde certains avantages. Pour nous, celui de pouvoir aller visiter nos compatriotes de Saint-Georges ne sera pas le moins apprécié.

• • •

C'est avec une bien grande satisfaction que nous venons de voir trois bonnes familles canadiennes venir s'établir parmi nous. C'est la famille J.-L. Gaudry, de Saint-Pierre, Man., qui a acheté l'Hôtel des Voyageurs. Du coup $21,000 à notre actif! à part la bonne influence que, dans sa position, cette excellente famille pourra exercer. Ce sont deux autres familles qui se sont fixées à Saint-Gérard-du-Lac, une de nos missions. On dit qu'une autre famille de Saint-Georges sera aussi bientôt des nôtres. Il y a encore de la place pour vingt autres et plus!

• • •

Notre récente mission prêchée par les RR. PP. Laplante et Howard a été bien suivie. Du côté des Pères prédicateurs, il suffit de dire leurs noms pour annoncer un succès. Nos gens aussi ont fait leur part. Ils sont venus deux fois par jour pour entendre les ardents missionnaires. Un brave paroissien, se faisant bien l'interprète de tous, traduisait ainsi son appréciation et son contentement: "Nous en avons pour notre argent!" (Allusion aux quêtes inévitables dans une retraite!)

Nous avons lieu d'espérer d'heureux fruits de cette mission. Une belle Congrégation d'Enfants de Marie ne sera pas l'un des moins appréciables. Vingt-deux jeunes filles ont donné leurs noms. La réception aura lieu dimanche prochain. Qu'elles soient le plus beau joyau de Notre-Dame-du-Lac, et le gage de nouvelles faveurs de sa part!

SAINT-ADOLPHE

M. et Mme Israël Dufault font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 7, baptisée le 9 à Saint-Adolphe, sous les noms de Marie-Antonia-Yvette. Parrain et marraine: M. et Mme Origène Bourbonnière, de l'Ile de Chênes.

CARDINAL

M. Eugène Cadieux, pharmacien de Willow Bunch, Sask., accompagné de Mme Cadieux, étaient de passage à Cardinal, chez M. et Mme Pierre Bouvier leurs parents, la semaine dernière.

Savez-vous que des milliers sont soulagés chaque jour de maux d'estomac, mauvaise digestion, acidité, par les remèdes de l'Abbé Warré ou le liquide God-O-Var No 3? En vente chez tous les bons pharmaciens ou marchands, ou chez Eugène Cadieux Willow Bunch, Sask. (Ann.)

SAINTE-MADELEINE

Dimanche dernier nous avons eu la messe à notre petite chapelle, malgré le mauvais temps: neige, grésil et pluie. M. le curé de Saint-Lazare, qui dessert notre mission, nous a annoncé la mort presque subite de Mme Alice Lapierre, née Bellehumeur, décédée la veille au soir. Bien que minée par une maladie de sept à huit mois Mme Lapierre devait partir pour le sanatorium de Ninette, mais la mort l'a surprise après le souper, alors qu'elle retournait se préparer pour se rendre à l'église, le lendemain. Le service et la sépulture ont eu lieu à Sainte-Madeleine, le mardi 14 courant.

• • •

Mme J.-A. Blouin est de retour de l'hôpital de Russell depuis quelques jours; mais c'est avec assez de difficultés qu'elle se remet de sa maladie. Marie-Marguerite-Madeleine, sa petite fille, baptisée le 26 septembre à Saint-Lazare et née à Russell le 11 septembre, est en bonne santé maintenant.

• • •

A Sainte-Madeleine, c'est la place idéale pour l'élevage des animaux, tout en faisant la culture de toutes les céréales du reste du pays. L'eau est en abondance à quelques pieds sous terre. Le marché peut se faire soit à Binscart, 8 milles, — ou à Saint-Lazare 14 milles. Sainte-Madeleine est située sur la rive droite de l'Assiniboine et sur la rive gauche du ruisseau de la "Corne de Cerf" (Deerhorn Creek). Il y a là de 12 à 15 sections de terre à vendre à un prix variant de 50 sous à $2 l'acre. Si quelqu'un était intéressé dans l'achat, il peut s'adresser à M. le curé de Saint-Lazare.

SAINTE-ELISABETH

La Liberté aurait été très heureuse d'inclure Sainte-Elisabeth dans l'itinéraire de sa tournée; mais comme il n'y a pas de salle paroissiale et qu'il est impossible de jouer dans l'église, elle a dû y renoncer, à son grand regret. Elle espère que ses abonnés de Sainte-Elisabeth pourront assister à la soirée de Saint-Pierre, le samedi 25 octobre.

LA SALLE

Mariage

Le 16 octobre — Jules Bonneau, fils de feu Pierre Bonneau et de Marie-Louise Desgagné, et Blanche-Eva Lanoie, fille d'Adrien Lanoie et d'Alma Comeau. Les nouveaux mariés résideront à La Salle. Nos meilleurs souhaits de bonheur.

Baptême

Le 13 octobre — Joseph-Edouard-Robert, né le 12 octobre, enfant de Gabriel Forest et de Marie-Elise Desgagné. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Hector Tellier.

• • •

Les enfants de l'école du village ont suivi avec piété les exercices d'une retraite prêchée par le R. P. Laplante, C.SS.R. Les religieuses du couvent ont aidé le prédicateur en faisant beaucoup prier ces enfants. Puissent ces prières d'enfants obtenir du ciel les grâces demandées par notre bien-aimé archevêque en faveur de nos paroisses.

• • •

Il y a à La Salle d'excellentes terres à vendre à de bonnes conditions. Ne les laissons pas acheter par des Mennonites. Il y a place pour des Canadiens français dans cette belle paroisse située à la porte de la ville. Venez voir!

Comment on s'est rasé à travers les âges

Un statisticien, qui avait du temps à perdre, a calculé qu'un homme de soixante ans, se rasant tous les jours depuis l'âge de vingt ans, avait passé environ deux cents jours (plus de six mois) devant son miroir...

Et si l'on songe que, depuis les époques les plus reculées, l'homme a contracté la fâcheuse habitude de se raser, l'on ne peut s'empêcher de regretter toutes ces belles heures "inutilisées" pour l'humanité!...

Le moyen employé, pour rester imberbe, a subi à travers les âges bien des modifications.

Le rasoir, ce modeste et précieux instrument, s'il a toujours existé, a souvent varié de forme et même de matière.

Je ne sais si la première Eve fit remarquer à Adam, quelques jours après la création comme il était barbu, mais il est certain que le premier homme dut ressentir quelque embarras devant cette constatation.

Il prit une longue pierre, la tailla et la rendit tranchante: le premier rasoir — un peu primitif peut-être et assez rude à la peau — était créé. On a fait des progrès depuis...

A l'âge de la pierre — pour les rasoirs comme pour la nature — succéda l'âge du bronze.

Longtemps, on se servit de couteaux en bronze, finement aiguisés, pour tailler ou couper la barbe.

Le moyen âge, héritier de la civilisation romaine, connut aussi le rasoir. Si les Mérovingiens aimaient à conserver ce collier de barbe et ces longues moustaches qui leur donnaient une apparence farouche, les Carolingiens — et le grand empereur Charlemagne, lui-même — se raisaient soigneusement. Le croiriez-vous, en effet! Contrairement à ce que l'on croit toujours, Charlemagne n'avait pas de barbe!... Il suffit d'examiner quelques monnaies de nos rois capétiens pour constater que chacun d'eux était aussi bien rasé qu'un "business-man" américain.

Les meilleurs rasoirs — l'on écrivait rasouers ou rasours — étaient fabriqués à Guingamp, en Bretagne. Les "rasoirs de Guingamp" connaissaient une célébrité aussi grande que les lames de Saint-Etienne, aujourd'hui. Témoin, ce fabliau du XIVème siècle où il était affirmé qu'un certain avocat avait une langue aussi bien affilée que "rasour de Guingamp".

Les rasoirs des grands seigneurs étaient en matières précieuses. L'argent doré, nous rapporte un chroniqueur, était utilisé pour la fabrication de ceux des rois.

Très longtemps, le rasoir resta un objet de luxe. En faire l'acquisition était, pour les pauvres gens, chose impossible. Voilà la raison pour laquelle, dans chaque village, l'on trouvait le barbier qui, pour quelques sols, vous ôtait les poils du visage.

Chaque dimanche, c'était le défilé dans la boutique; et l'on s'entretenait avec lui des événements notables.

Si, tout en bavardant, le barbier maniait le rasoir avec dextérité, il ne faudrait pas croire qu'il fût homme bien délicat. Pour mieux tendre la peau, il avait, en effet, coutume d'introduire son pouce dans la bouche de la victime. Aux raffinés qui protestaient, il offrait, au lieu du doigt, une cuiller qui servait successivement à tous les clients.

— Au pouce ou à la cuiller? demandait il quand on entrait dans sa boutique.

Le rasoir américain, ou mécanique, est une création du XIXème siècle.

Il ne fut donc pas — comme on l'a indûment prétendu, rapporté en Europe par Christophe Colomb.

POUR RIRE

Le voleur et le journaliste

Un journaliste américain dort paisiblement; un léger bruit le réveille. Un voleur a pénétré dans la chambre. Le journaliste saute à la gorge du filou, le revolver au poing.

— De grâce, ne me tuez point. Je n'ai rien pris.

— Et tu crois que je vais te laisser partir comme ça? Pas du tout. Je vais te tuer, ça me fera un fait divers sensationnel.

— Oh! vous avez tort, car c'est aujourd'hui mardi, et vous ne paraissez que samedi, tandis que les journaux de demain auraient la nouvelle avant vous.

— Tiens, c'est vrai, et je te remercie de me l'avoir rappelé. Pour ta récompense, je te laisse aller. Quant au bijoutier que tu croyais sans doute trouver ici, c'est la première porte à gauche. Au revoir!

L'éternuement fatal

Le général chinois Hang-hang donna des ordres:

— You-hi!

Cela voulait dire:

— Sur le 12e escadron du 60e régiment, formez la masse!

Ce commandement fut aussitôt répété par l'état-major et vola de bouche en bouche, jusqu'au dernier pioupiou, et, en quelques minutes, le mouvement fut exécuté.

Le général Hang-hang commanda de nouveau:

— Nao tchin!

Cela voulait dire:

— Sur la gauche de la cavalerie mongole, formez-vous en bataille!

Ce qui s'exécuta en trois minutes.

A ce moment, un malencontreux grain de poussière pénétra dans la narine du général Hang-hang et fit sortir de son gosier un formidable: "Ha-tchim!"

Cela veut dire:

— Mouvement tournant de l'aile gauche, face à l'ennemi!

Mais Hang-hang n'avait pas du tout voulu dire cela. En vain il essaya de donner un ordre contraire, toute l'armée avait déjà répété: "Ha-tchim", et exécuté le mouvement tournant qui l'amenait sous l'action directe des canons japonais.

En moins d'une minute, 35,000 Chinois jonchèrent le sol.

Chez le coiffeur

Un collégien qui vient de se faire couper les cheveux demande timidement:

— Croyez-vous que j'aurai de la barbe?

— ? ? ?

— Mon père avait une très belle barbe.

Le coiffeur, un peu embarrassé:

— Je crois plutôt que vous tiendrez de madame votre mère.

Le verdict

— Vous avez le choix, dit le juge au vagabond, entre trente jours de prison ou $25.

— Je prends l'argent, monsieur le juge, répond le vagabond...

TOURNÉE de la "LIBERTÉ"

MERCREDI 22 OCTOBRE - Saint-Charles
SAMEDI 25 OCTOBRE - Saint-Pierre
DIMANCHE 26 OCTOBRE - Notre-Dame-de-Lourdes

SAINT-BONIFACE

Le Père Doncoeur sera à Saint-Boniface dimanche

La nouvelle de la visite à Saint-Boniface, pour dimanche prochain, du R. P. Doncoeur, le Jésuite français si connu, intéresse vivement notre population, toujours avide de prendre contact avec les grandes célébrités contemporaines. On sait que le fameux orateur prêchera à la cathédrale à la grand'messe et fera une conférence, le soir, à 8 h. 30, dans la salle de l'Institut collégial Provencher.

L'entrée sera gratuite, mais tous les auditeurs devront s'être procuré une carte. Les billets seront distribués à la Pharmacie Préfontaine, à l'Union Canadienne et au Collège.

• • •

Voici en quels termes Paul Anger, du "Devoir", présentait récemment le Père Doncoeur:

Un nom qui claque au vent comme la soie d'un drapeau...

N'est-ce pas un drapeau que ce moine élancé, ascétique, dressé pour la défense d'une foi vaillante, agressive, intégrale, au milieu d'un monde négateur?

Peut-être évoque-t-elle plus encore une lame finement trempée cette véhémence qui lutte sans quartier pour repousser l'erreur, le défaitisme, pour raviver l'ardeur des vieilles croyances au foyer de l'apostolat, au zèle brûlant des néophytes, à l'auréole de feu des martyrs néo-chrétiens.

Avertis par Mgr l'archevêque-coadjuteur de "cet art des nuances qui est bien l'art, l'art suprême, même s'il est caché, ou, plutôt, parce qu'il est caché", ses auditeurs de samedi soir à la salle Saint-Sulpice, ont senti qu'il leur était révélé un genre nouveau d'éloquence, et qu'ils éprouvaient l'ivresse de la découverte.

Voici, transposté sur le plan de l'art de dire, la formule des arts plastiques modernes: des traits fulgurants, un rythme ailé en plein accord avec notre horreur de la lenteur qui a créé, pour vaincre le temps, la radio et l'avion.

Le style du Père Doncoeur impose, en effet, la comparaison avec ces merveilles de la mécanique moderne, tendues comme des flèches, vidées de tout poids mort, où rien n'est toléré qui ne soit ordonné vers un but magnétique.

Ses paroles ne tombent pas; elles volent, portées sur une pensée sûre d'elle-même, pressée, brillante, qui décrit dans les esprits la parabole de l'aurore boréale.

Le débit est contenu, scandé, presque haletant; mais dans chaque phrase surgit, avec un relief soudain et d'autant plus impressionnant, le mot qui ramasse toute l'idée, telle la gouttelette qui mire tout un pan de paysage.

Le martyrologe des jeunes chrétientés nous est rentré dans le coeur pour n'en plus sortir; ce n'était pas une longue énumération, un récit méticuleusement fidèle à la manière des bollandistes, mais des traits de feu qui brûlent les yeux, quelques cris partis des entrailles et qui allaient aux entrailles pour les labourer.

Ainsi prestement présentés, ces saints, fleuris sur les branches neuves de l'antique tronc de l'Eglise, et qu'une inconsciente xénophobie nous a laissés si longtemps ignorer, ces saints, nous les avons connus, nous les avons compris, nous les avons aimés et le ciel de notre pauvre foi bornée sera désormais peuplé par leur gloire.

Le P. Doncoeur est un très grand artiste. Sa lettre fameuse à Herriot, qui a fait le tour du monde, n'était pas gonflée d'un souffle arraché à un moment de sublime fureur; elle est simplement symbolique de la manière si personnelle de l'illustre conférencier, qui est le rythme accéléré, la pulsation normale d'une âme héroïque.

C'est cela qui fait l'écrivain de grande race, celui qui ne demande à un art magnifique, porté au bord de la perfection, que de traduire l'émotion jaillie des profondeurs d'une conviction vraie. L'apôtre est chez le Père Doncoeur, l'égal de l'artiste. On éprouvait à l'entendre la certitude que ses appels étaient percutants, qu'ils démolissaient les résistances.

Dans quelques phrases, sans apprêt apparent, d'une simplicité toute biblique, le grand orateur demandait, quand Dieu ne refuse pas la lumière aux infidèles, qu'on ne résiste pas à l'ordre divin. Je suis sûr que chez tous ceux qui l'ont vu dans la réalité ou par l'image, ces simples paroles, tant était forte leur puissance de persuasion, évoquaient le chef-d'oeuvre de Delacroix où Jacob lutte, d'une inégale lutte, contre l'ange.

Plus d'une vocation missionnaire en péril par la mollesse de l'appelé ou l'égoïsme des parents s'est affermie, s'est profilée, décisive, sur l'inoubliable fresque des martyrs chrétiens que l'illustre jésuite venait de peindre à nos yeux.

. . . .

Je n'ai rien, ou presque rien dit du physique du P. Doncoeur dans cette chronique qui lui est consacrée. En est-il besoin? A peine ce religieux, enveloppé dans son austère robe noire, aux traits affinés, tels ceux que la statuaire donne aux jeunes saints de son ordre, aux yeux ardents dans l'ovale métallique des lunettes, aux cheveux gris fer drus et courts, à peine ce religieux a-t-il desserré les lèvres que l'on éprouve comme une ascensions dans l'azur. On n'éprouve pas le moindre heurt quand le conférencier, qui a commencé par la formule ordinaire, "Messeigneurs, Mesdames, Messieurs", soudain nous appelle: "mes frères". La conférence s'achève dans le sermon le plus pathétique et le plus élevé.

Essayez la magnésie contre les maux d'estomac

Pour neutraliser l'acidité et la fermentation — Elle prévient l'indigestion et les gaz aigrissant l'estomac

Les gens qui souffrent d'indigestion ont généralement essayé la pepsine, le charbon de bois, des drogues et divers adjuvants digestifs pour n'en obtenir guère plus qu'un soulagement léger et temporaire — et parfois même moins que cela.

Mais avant de vous résoudre à endurer une dyspepsie chronique, faites donc l'expérience de l'action d'un peu de Magnésie Bisuratée — non pas le carbonate ordinaire du commerce, le citrate ou le lait, mais bien la Magnésie Bisuratée pure que vous pouvez vous procurer chez presque tous les pharmaciens sous forme de poudre ou de pastilles.

Prenez une pleine cuillerée à thé de poudre ou quatre pastilles avec un peu d'eau après votre prochain repas, et voyez le merveilleux effet qui en résultera. La Magnésie Bisuratée neutralisera immédiatement ce dangereux et nuisible acide de l'estomac dont la présence fait fermenter et sûrir les aliments, produit des gaz, des éructations, de la flatuosité, des brûlements, du ballonnement ou cette sensation de pesanteur ou d'obstruction qui semble suivre toute absorption de nourriture. Vous pouvez éprouver le plaisir de manger sans craindre d'indigestion.

Perception de l'Association d'Education

Dimanche dernier a eu lieu la perception à domicile en faveur de l'Association d'Education. Mgr le curé avait vivement recommandé en chaire l'oeuvre si importante de l'Association. MM. le juge Roy, J.-A. Marion et Henri Lacerte avaient adressé la parole aux diverses messes paroissiales. La perception a été faite par des citoyens en vue de la ville qui y ont consacré leur après-midi. Mgr le curé a demandé à tous les jeunes gens et jeunes filles qui gagnent de faire une offrande, si minime soit-elle. Monseigneur a également recommandé à ceux qui ne seraient pas chez eux d'envoyer eux-mêmes leur obole au secrétaire de l'Association, avenue Provencher.

Collation des prix et diplômes de l'Association d'Education à Saint-Boniface

Vendredi dernier, à l'Académie Saint-Joseph, a eu lieu la cérémonie annuelle de la collation des prix et diplômes mérités lors du dernier concours de l'Association. Plusieurs centaines d'enfants furent couronnés dans une cérémonie touchante et inspiratrice. Mgr l'Archevêque, M. le magistrat Lacerte, président général, M. l'abbé d'Eschambault, visiteur des écoles, prirent la parole.

Un excellent programme musical ajoutait à la beauté naturelle de la cérémonie. M. Desrosiers, le nouveau président du cercle local, présidait et a présenté les orateurs. Les élèves, sous l'égide de Mlle Yvonne Thibault, leur dévouée directrice, rendirent deux choeurs où le fondu et la maîtrise étaient remarquables.

M. l'abbé d'Eschambault fut le premier à souligner le sens de la réunion qu'il compara aux Etats Généraux d'autrefois, alors que tout ce que la nation comprenait de grand se réunissait pour vaquer aux questions qui affectaient le pays tout entier. M. le visiteur des écoles trouva des applications heureuses. L'on fit ensuite la distribution des prix, bourses et médailles.

Plusieurs prix provinciaux ont été mérités par Saint-Boniface cette année. M. Lacerte, président général, devait le rappeler dans un discours subséquent, alors qu'il cita l'exemple de Mlle Léone Bourbonnais, qui a gagné le prix provincial du onzième grade et qui vient de gagner un prix offert par les "Daughters of the Empire" au onzième grade également, pour toute la province, en littérature anglaise. M. le président en conclut avec justesse que la connaissance des deux langues et le travail imposé pour les apprendre toutes deux ne sont pas incompatibles. M. Lacerte fait encore quelques remarques d'ordre particulier à l'Association et démontre le progrès qu'a fait le concours annuel.

On distribue ensuite quantité de diplômes aux élèves qui viennent les chercher dans un ordre parfait.

Mgr l'Archevêque, en terminant tire les conclusions. Il dit la nécessité de bien parler sa langue maternelle et la joie de voir tant d'enfants couronnés au grade IV. Monseigneur félicite les dévoués maîtres et maîtresses et les remercie au nom des enfants.

M. W. Raymond, ex-président du cercle local, dit aussi quelques mots pour encourager la perception annoncée pour le dimanche prochain.

[illegible] des enfants ou de l'oeuvre étaient présents. La fête était au plus haut point inspiratrice et touchante et permettait les plus belles espérances.

Les Rév. Soeurs de Jésus-Marie, avec leur distinction et leur savoir-faire accoutumés, faisaient les honneurs de leur maison.

A l'archevêché

Par décision de Sa Grandeur, M. l'abbé Rodolphe Bélanger, prêtre nouvellement ordonné, devient vicaire, à Saint-Georges de Châteauguay, de M. l'abbé Sylvio Caron.

S. G. Mgr l'Archevêque est allé dimanche dernier faire la visite pastorale à Kenora et y administrer la confirmation.

A l'hôtel de ville

Lundi dernier, le Conseil de ville a reçu la visite d'une importante délégation de marchands de la ville se plaignant de ce que la nouvelle loi qui impose la fermeture des magasins le mercredi après-midi leur était préjudiciable. Les marchands qui ont refusé de se soumettre à cette nouvelle mesure avaient reçu ordre de comparaître en cour de police. Les marchands prétendent que la nouvelle législation fait dommage à leur commerce. Le Conseil a décidé d'en suspendre la mise en force pour le moment.

Les représentants du Conseil de ville sont allés conjointement avec ceux de Winnipeg et des municipalités adjacentes, rencontrer le premier ministre Bracken et son cabinet à propos de la construction d'un pont au Norwood. Après de longues délibérations, l'on s'est rendu à cette décision: les gouvernements provincial et fédéral paieront la somme de $360,000, la ville de Winnipeg, la somme de $103,000; celle de Saint-Boniface, la somme de $135,000. Il restera une somme de $22,000 qui sera probablement comblée par diverses allocations, comme la part de Saint-Vital, de la "Winnipeg Electric" et des municipalités adjacentes dont les contribuables profitent des améliorations faites à la ville.

La ville de Saint-Boniface était représentée par le maire Walsh, les échevins Doucet, Suffield et Murchison, MM. E. Gagnon, Layet, Campbell, Taylor et de Moissac.

Tito Fandos et la Sinfonietta à Saint-Boniface

Il y a cinq ou six ans l'Union Canadienne avait entrepris, dans le but de former le goût musical de notre petite communauté, une série de concerts où diverses célébrités étrangères, telles que Grandjany, Léo-Paul Morin, Imandt, Charles Marchand et autres furent entendues. Au sein du petit groupe organisateur il nous souvient que l'on discutait déjà l'opportunité d'une pareille entreprise, ou plutôt sa valeur formatrice. Les uns étaient pour que l'on encourageât les talents locaux, les autres estimaient que l'on n'y perdait pas en invitant les célébrités et que leur passage était bienfaisant. Qui avait raison? Il serait oiseux de recommencer la discussion; mais le concert de jeudi dernier à l'Académie Provencher nous a semblé une heureuse "combinazione" où les tenants des deux opinions auraient pu se rencontrer. Disons tout de même qu'il y a cinq ou six ans il eût été difficile de trouver chez nous un corps musical assez formé pour s'exhiber en présence d'une célébrité sans craindre le contraste.

Jeudi dernier, nous avons entendu un artiste de valeur dans la personne de M. Tito Fandos, ténor espagnol actuellement à Winnipeg, et un orchestre superbe dirigé par M. Marius Benoist et formé de talents de chez nous. Voilà, me semble-t-il, une heureuse combinaison qui a dû plaire à M. Benoist lui-même, qui, si je me souviens, la préconisait déjà aux jours dont je parle.

Tito Fandos chantait au Manitoba pour la première fois. Une publicité discrète l'avait annoncé et le disait excellent. Un auditoire convenable était venu l'entendre. M. Fandos a déployé de belles qualités artistiques. Une voix d'un volume vraiment extraordinaire, d'un superbe timbre, avec la connaissance à peu près parfaite de tous les trucs du chanteur accompagnée d'une riche technique. Dans les notes moyennes, il a déployé une voix prenante, mélancolique, grave, coulant de source. Il a peut-être été moins heureux dans les notes élevées ou les passages demandant une souplesse de voix plus qu'ordinaire. Les assistants ont, semblait-il, particulièrement aimé son Aria de Donizetti, "Una furtiva lagrima". Son Sverige a également plu, ainsi que "La dona e mobile", qu'il a enlevé avec une vigueur et un brio qui ont fait les délices de la salle. M. Fandos est un artiste de valeur qui connaît les secrets de son art. Il a été écouté avec plaisir et émotion, dans un religieux silence.

[illegible] Thibault accompagnait M. Fandos avec distinction et savoir-faire.

L'orchestre Sinfonietta était aussi au programme. C'était là la contribution des talents locaux dont nous avons parlé plus haut. M. Benoist dirigeait, jeudi soir, un groupe de jeunes musiciens qui ont étonné les auditeurs. L'ensemble remarquable des instruments, le fondu, la maîtrise du chef, l'harmonie des accords, tout y était à un degré remarquable. Nous ne froisserons personne en disant que l'orchestre a fait des progrès immenses.

Le programme varié que la Sinfonietta a exécuté a permis de juger de sa perfection technique. L'ouverture, par exemple, la "Marche des Bojars", avec les délicates alternances des bois et des cordes, était délicieux. Le "Sheep and Goat", de Guion, a plu énormément, ainsi que, bien que dans un genre bien différent, la "Source" de Delibes.

Nous étions fiers, l'autre soir, de pouvoir songer que nous avions enfin à Saint-Boniface un orchestre qui pouvait nous faire honneur; un corps musical que nous pouvions entendre à un concert où un Fandos chantait sans en ressentir un pénible contraste.

Le tout était sous les auspices du Club Kiwanis. Plusieurs amis dévoués de M. Fandos ou tout simplement amis de l'art y avaient prêté main-forte. Le tout fut un succès. Nous sommes heureux d'en féliciter les organisateurs et de présenter nos remerciements et nos voeux aux artistes, à M. Fandos lui-même ainsi qu'aux excellents musiciens que nous y avons entendus.

Réception en l'honneur de M. J.-A. Marion

Samedi après-midi, dans les salons de l'Institut Collégial Saint-Joseph, avait lieu une très belle réception en l'honneur de M. J.-A. Marion, à l'occasion de ses vingt-cinq années de service comme commissaire d'école. Cette fête avait été organisée par ses collègues de la Commission scolaire et par les membres du personnel enseignant.

M. Camille Fournier, professeur à l'Académie Provencher et président de l'Association des instituteurs de langue française, a présenté au jubilaire l'adresse suivante:

C'est un honneur pour moi, en cette circonstance mémorable de vos noces d'argent de commissaire d'écoles, d'être l'interprète de vos collègues, du personnel enseignant et de vos nombreux amis.

Nous voulons, en ce jour, rendre hommage à un citoyen distingué et méritant, à un patriote de bonne trempe, à un apôtre infatigable de toutes les oeuvres religieuses et nationales.

L'estime et la confiance de vos concitoyens vous ont hissé à tous les postes. Vous les avez occupés avec honneur et en avez rempli les fonctions avec tact, désintéressement et esprit de suite.

Les soucis de l'éducation et du soutien d'une nombreuse famille, les préoccupations de l'industrie ne vous ont jamais fait dévier du devoir que vous vous étiez imposé de servir vos concitoyens. Vous n'étiez pas à l'honneur pour les honneurs. Votre conscience droite, votre esprit perspicace, votre coeur généreux vous élevaient au-dessus des intérêts mesquins et vous maintenaient dans les régions de l'idéal. Vous vous oubliiez vous-même pour mieux servir, pour être plus abondamment utile.

C'est toujours avec l'assurance d'un concours spontané que nous allions à vous. Les refus, les hésitations, les délais, tout ce qui dénote la crainte de l'effort et la peur du don de soi n'avaient pas accès à votre esprit. Il fallait aider, et avec ce rire franc et cette démarche décidée, vous vous mettiez à la besogne, sans nul souci des obstacles, ne voyant toujours que le but à atteindre, et vous y dirigeant [illegible] et l'engouement d'un soldat qui en a vu d'autres.

Aujourd'hui que la vigueur n'a plus vingt ans et qu'un repos bien mérité devrait être la récompense d'une vie si militante, vous êtes plus prodigue que jamais de votre énergie et de vos forces. C'est pour le plus grand bien de notre vie religieuse et nationale.

L'expérience acquise au cours d'une longue carrière apporte à votre action une efficacité plus grande et à votre appui une force inappréciable.

Fasse le ciel que la leçon de votre vie serve d'exemple. Qu'elle soit une source d'inspiration pour tous ceux que la vie publique attire et même réclame.

En terminant, M. Fournier a présenté au héros de la fête une coupe d'argent et des fleurs ont été offertes à Mme Marion.

Le Révérend Frère Joseph, principal de l'Académie Provencher, a parlé à son tour en anglais, soulignant les services éminents rendus au public par M. Marion comme commissaire d'école, membre de l'exécutif de l'Association provinciale des Commissaires d'école et de l'exécutif de l'Association d'Education.

M. Marion a remercié en termes très heureux le corps enseignant et ses collègues de la Commission scolaire. Il a rappelé qu'il avait été élu vingt-six fois commissaire d'école, et toujours par acclamation. S'il a eu à lutter — et la lutte ne lui a jamais fait peur — il ne s'est pas créé d'ennemi. M. Marion ne regrette pas le temps qu'il a dépensé pour servir la cause de l'éducation, et s'il avait à recommencer sa vie, il voudrait être encore commissaire d'école. S'étant trouvé continuellement en rapports avec les différents ministres de l'instruction publique qui se sont succédé depuis vingt-cinq ans, il se plaît à dire que ses relations avec eux ont toujours été extrêmement cordiales. Il remercie en particulier le ministre actuel, l'hon. R.-A. Hoey, ainsi que le Dr Robert Fletcher, sous-ministre, et le Dr MacIntyre, directeur de l'Ecole Normale.

Mlle Yvonne Thibault a chanté plusieurs morceaux qui ont été fort applaudis: "Dawn" (P. Cowan), la Valse de Roméo et Juliette (Gounod) et le Menuet de Martini (Weckerlin).

Le programme musical comprenait aussi la Rapsodie hongroise de Liszt, exécutée au piano par Mlle Agathe de Montigny, et la Polonaise d'Alfoldy (duo par Mlles Cécile Toupin et Gertrude Dubois).

Le thé a été gracieusement servi par des jeunes filles de l'institution.

Au nombre des invités, on remarquait: l'hon. R.-A. Hoey, ministre de l'instruction publique; Mme R. Fletcher, Dr MacIntyre, M. Joseph Bernier, major Newcombe; MM. Rogers, Moore, Herriot, Parker, Roger Coulet; M. le magistrat Lacerte et les membres de l'exécutif de l'Association d'Education; R. P. Faure, S.J.; R. P. Vézina, O.M.I.; M. le juge Roy, etc.

La Fête du rire

Elle est avancée au 4 novembre. La raison? Il y en aurait plusieurs. La principale, c'est que nous ne pouvons vous faire languir plus longtemps...

La pièce est prête, pourquoi attendre? La pièce! Le mot est lâché... Nous jouons une pièce, mais pas une pièce quelconque, un rossignol de librairie... Cette comédie est tout à fait moderne; l'été dernier encore, on la jouait à Paris. C'est on ne peut plus rigolo. Pendant trois actes, c'est à peine si l'auteur vous laisse respirer. C'est un feu d'artifice. Et tout cela pour une chanson.

Surveillez les affiches. Le titre de la fameuse pièce vous y sera révélé.

LA VERENDRYE.

Le Cercle Sainte-Elisabeth

Cent personnes et au-delà ont courageusement bravé une température très inclémente pour se rendre à notre partie de cartes du 16. Nous les en remercions cordialement.

Les prix ont été remportés comme suit: pour les dames, le premier prix, par Mme Grenier, le 2ème par Mlle Hamel. Pour les messieurs, le 1er prix par M. Normandeau, le 2ème par M. A. Mousseau. Le prix d'entrée, don de la compagnie Kiewel, a été gagné par Mme Ernest Painchaud.

Notre reconnaissance s'étend à MM. Létienne, Ed. Lane et Emile Morin, à la compagnie Kiewel, généreux donateurs de ces prix, et non moins aux organisatrices de cette soirée, Mmes Daoust et Laurent et Mlle Charbonneau.

La troisième partie de cartes de cette première série est fixée à la mi-novembre.

• • •

Le mercredi 22, à 2 h. 30 de l'après-midi, les membres sont convoqués pour une assemblée d'organisation et de couture. Un effort pour s'y rendre sera très apprécié.

A.-G. RAYMOND,
Sec.-cor.

Mariages

Le 9 octobre — Peter Sinclair, fils de George-Alexander Sinclair et d'Ada Johnson, de Winnipeg, et Alma Charette, fille d'Alphonse Charette et de Suzanne Saint-Cyr.

Le 14 octobre — Emile Bernier, fils de C.-Charles Bernier et d'Agnès Gauthier, et Marie Olivier, fille d'Euclide Olivier et d'Elisa Sicotte, de Sainte-Agathe, Man.

Le 15 octobre — Adélard Léger, fils d'Henri Léger et de Marie Hamel, et Béatrice Véronneau, fille de feu Adélard Veronneau et d'Adélaïde Paquette.

Le 15 octobre — Alfred Lecuyer, fils de Stephen Lecuyer et de Marie-Louise Saurette, de Transcona, et Antoinette Vauriot, fille de Charles Vauriot et de Marie-Louise Lamoureux.

Baptêmes

Le 12 octobre — Joseph-Edmond, né le 28 septembre, enfant d'Ovide Desautels et d'Yvette Aubin. Parrain, Marcel-Georges Aubin; marraine, Simone Aubin.

Le 12 octobre — Roger-Valcourt-Kenneth-Edouard, né le 9, enfant de Théobald Hébert et d'Andréa Valcourt. Parrain, Georges Hébert; marraine, Germaine Hébert.

Le 14 octobre — Marie-Hermance, née le 12, fille d'Alfred Larivière et d'Elisabeth Normand, de Bedford, Man. Parrain, Alfred-B. Normand; marraine, Clarisse Lamirande.

Le 19 octobre — Joseph-Raymond-Roméo, né le 29 septembre, enfant de Louis Cook et de Mary Gladu. Parrain, Roméo Brodeur; marraine, Hélène Brodeur.

Le 19 octobre — Lucie-Joséphine-Cecilia-Roselle, née le 14, enfant de Pierre Lavallée et d'Alice Lagimodière, Ile des Chênes, Man. Parrain, Arthur Goulet; marraine, Juliette Goulet.

LA VIE AU COLLÈGE

Dimanche dernier, nous répondions aux désirs du Saint-Père: deux instructions et une conférence traitaient des missions.

Le R. P. Henri Schelpe nous donnait une conférence très documentée sur le mouvement missionnaire dans le monde. M. Alfred Paradis, très heureux dans sa présentation, nous l'avait annoncé. Nous n'avons pas été déçus.

Les obstacles que le missionnaire rencontre dans l'évangélisation des masses païennes, le réveil des races jaunes, l'aide aux missions par la prière, l'aumône et la vocation missionnaire: telles sont les grandes lignes d'une conférence souverainement instructive.

Au cours la soirée, M. Roland Lavoie nous déclama avec chaleur les "Goélands du Christ". Le programme musical fut confié à MM. Prud'homme, Hines et Binet. M. Maurice Prud'homme nous a joué avec l'art qu'on lui connaît deux pièces de Walter Niemann.

• • •

Le Collège aura désormais une chronique littéraire dans le journal de l'Université, le "Manitoban". MM. Gérard Léveillé, Paul Dugal et Otello d'Apollonia en seront les rédacteurs.

• • •

Dimanche dernier, nous recevions la visite de cinq anciens: MM. Albert Lemay, Antonio Lemay, Ernest Pélissier, Fiodore Amantéa, Willie Lévesque. Ils venaient montrer aux collégiens qu'ils pouvaient encore jouer au ballon-au-panier. Le fait est qu'ils sont encore assez habiles... trop pour des collégiens... Seulement, nos porte-couleurs ont bien l'intention de se reprendre au ballon-volant. Attendons!

PETITES NOTES

Mme Pierre Couture est de retour d'un long voyage où elle a passé trois mois chez ses enfants à Chicago et à Montréal.

Une école de couture sera ouverte pour un cours de six semaines, couture, confection de robes et création de modèles, le 3 novembre, en haut de la Pharmacie Préfontaine, ave. Provencher, Saint-Boniface. Celles qui désirent suivre ce cours pourront s'enregistrer à partir du 27 octobre. Taux: $12 pour cours complet. On parle le français et l'anglais. (Ann.)

Feuilleton de la "LIBERTE" No 2

UN VOYAGEUR DES PAYS D'EN HAUT

par l'abbé G. DUGAS

(Suite)

Les sentiers que suivaient les voyageurs étaient quelquefois à peine praticables pour des hommes libres de leurs mouvements. Tantôt on côtoyait le bord escarpé d'un rocher au pied duquel était un abîme; tantôt on traversait un marécage où le pied s'enfonçait dans la vase; ailleurs, c'était une côte abrupte qu'on avait à gravir avec la charge sur le dos.

De Montréal au lac Nipissing, c'était au moins trente-six portages qu'on avait à passer; de là au lac Huron, il y en avait huit pour descendre la rivière des Français. Plus loin, du fort William au lac Winnipeg, ils étaient pour le moins aussi nombreux et quelquefois plus fatigants; ainsi celui qu'on appelait le "Grand-Portage", à Kaministigouia, avait trois lieues de long.

Outre les fatigues causées par ce travail rude et continuel, les voyageurs avaient à supporter les piqûres de myriades de moustiques, qui les harcelaient nuit et jour, souvent ils en étaient enveloppés comme d'un nuage.

Pendant le jour, les voyageurs novices, occupés à manier l'aviron, subissaient de copieuses saignées, et malheur à eux s'ils osaient se plaindre, l'épithète de "mangeur de lard", unique emplâtre pour calmer leurs douleurs, leur était immédiatement appliquée. Le plus sage était de tout endurer sans se plaindre "et de faire contre mauvaise fortune bon coeur". Le soir, les voyageurs campaient sur la grève, et dormaient comme ils pouvaient, exposés durant la nuit à la pluie, au vent, et aux maringouins; cependant, il fallait se hâter de profiter de la nuit telle qu'elle était, car elle n'était pas longue. La brigade campait très tard et repartait de grand matin. Le guide donnait le signal du réveil dès la pointe du jour; or au mois de juin, sous ces latitudes l'aurore suit de très près le crépuscule.

Ce n'était pas par le cri du "Benedicamus Domino" que le guide réveillait ses hommes. Le signal était celui-ci: "Lève, lève, nos gens!" Alors les voyageurs se hâtaient de ployer les tentes des bourgeois et des commis, remettaient les canots à l'eau, et après les avoir chargés, reprenaient l'aviron pour ne le déposer qu'à l'heure du déjeuner, ou au premier portage, s'il s'en rencontrait un. Le portage amenait un peu de variété, mais ne donnait pas de repos.

Dans les canots, les chefs avaient continuellement les yeux sur les rameurs, pour les stimuler s'ils les voyaient se relâcher un moment.

On rapporte une réponse assez goguenarde donnée un jour par un rameur qui ménageait ses forces en plongeant son aviron dans l'eau tout près du canot. "Paresseux, lui cria le guide, va donc chercher l'eau plus loin. — Pourquoi, répondit le rameur, l'aller chercher loin, tandis que j'en ai si proche?"

La vitesse de la marche était calculée d'avance, et les campements étaient fixés tout comme les stations sur une ligne de chemin de fer.

Charbonneau racontait encore, dans sa vieillesse, comme il avait trouvé les journées longues et le métier rude durant les premières semaines, et combien de fois il avait regretté amèrement les joies du foyer, le bon pain de famille et son lit sous le toit paternel.

CHAPITRE TROISIEME

Après une marche de cinquante jours, la brigade arriva au lac Winnipeg, où elle s'arrêta environ une semaine. Il n'y avait pas de fort à cet endroit; c'était seulement un poste où les canots du nord et ceux du lac Supérieur se rencontraient chaque année. De là on expédiait vers les différents postes de l'intérieur les paquets de marchandises apportés de Montréal, et les canots qui retournaient au Lac Supérieur rapportaient les charges de fourrures que les embarcations d'Athabaska et de l'Ile-à-la-Crosse avaient descendues au lac Winnipeg. C'était aussi de ce poste que les voyageurs prenaient différentes directions; mais avant de se séparer, ils prenaient une semaine de repos pour fêter ensemble. La compagnie, en cette circonstance, distribuait une petite ration de rhum et des vivres plus abondants; on échangeait le blé-d'Inde pour le pémikan, nourriture un peu plus substantielle, mais peu agréable au goût.

Le pémikan était de la viande de buffalo séchée au soleil, pilée ensuite et mêlée avec de la graisse de boeuf. Ce mélange était enfermé dans des sacs faits de peau de boeuf, bien cousus avec du nerf. Quand cette viande pilée était refroidie et durcie dans cette enveloppe, elle pouvait se conserver plusieurs années. On n'y mettait ni sel ni poivre, en sorte que le goût était assez fade.

Les novices avaient encore besoin de quelques semaines d'épreuve pour se faire au nouveau régime. L'unique nourriture dans le Nord, durant les voyages, était le pémikan, auquel, le plus souvent, on donnait le nom de "toro".

Quand les chargements furent échangés, chacun se mit en route pour le poste qui lui était assigné. Collin Robertson confia à un nommé Clark, commis pour la compagnie de la baie d'Hudson, le soin de conduire l'expédition au lac Athabaska et à la rivière la Paix, tandis que lui-même, accompagné de quelques hommes, au nombre desquels se trouvait Charbonneau, remonta la rivière Rouge jusqu'au fort Douglas, lieu de sa résidence.

Ce fort, qu'on appelait plus communément "fort de la Colonie", était bâti sur la rive gauche de la rivière Rouge, à un mille environ plus bas que l'embouchure de l'Assiniboine. Il était entouré d'une forte palissade de pieux et flanqué de tourelles en bois. En 1814, lord Selkirk y avait envoyé des armes et quelques pièces de canon pour protéger la colonie sans cesse menacée de destruction par la compagnie du Nord-Ouest. Pour des raisons que nous verrons plus loin, celle-ci avait maintes fois cherché à indisposer les sauvages contre les colons de lord Selkirk, établis depuis 1812 sur les bords de la rivière Rouge; heureusement elle n'avait pas réussi dans ce dessein, et les sauvages, loin de se montrer hostiles aux nouveaux habitants établis sur leurs terres, ne leur témoignèrent que de bons sentiments. Au moment où Charbonneau arriva au ford Douglas, en 1815, les colons venaient d'être dispersés par les employés de la compagnie du Nord-Ouest; une soixantaine d'entre eux s'étaient réfugiés à l'extrémité nord du lac Winnipeg; les autres avaient accepté l'offre qui leur fut faite, d'être transportés gratuitement, en canots, jusqu'à Montréal. Lord Selkirk, qui revenait d'Europe, apprit cette nouvelle en débarquant à New-York, à l'automne de 1815. Son premier soin avait été d'envoyer à la Rivière-Rouge, Collin Robertson, commis dévoué aux intérêts de la compagnie de la baie d'Hudson, avec l'ordre de faire l'impossible pour réparer un tel désastre. Telle était la mission confiée à Robertson au fort Douglas. Mais avant de continuer ce récit, il est bon de faire connaître au lecteur ce qu'étaient les compagnies de traite, quelle fut leur origine, et quelles furent les causes de la guerre acharnée qu'elles se firent l'une à l'autre, jusqu'à l'année 1821, époque où elles se fusionnèrent pour ne plus former qu'une seule compagnie, qui existe depuis lors sous le nom de compagnie de la baie d'Hudson. Pour cela, laissons J.-B. Charbonneau sur la grève, ou dans le fort Douglas, et remontons quelques années en arrière.

La compagnie de la baie d'Hudson fut fondée en l'année 1670, par le prince de Rupert, cousin de Charles II, roi d'Angleterre. Dans le principe elle se composa de dix-huit membres, presque tous choisis parmi les lords anglais.

Elle obtint du roi une charte qui lui conférait le droit exclusif de la traite des fourrures sur toutes les terres dont les eaux se jettent dans la baie d'Hudson. Immédiatement après l'octroi de cette charte, la compagnie fit bâtir des forts sur le littoral de la baie, et, dès l'année 1686, elle en avait déjà cinq où les sauvages du Nord et de l'Ouest venaient apporter leurs pelleteries. A cette époque, elle fut troublée dans la possession de ses forts par une compagnie canadienne qui s'était formée à Québec en l'année 1681, sous le nom de compagnie du Nord. Celle-ci envoya une expédition militaire pour s'emparer de tout ce que possédait la compagnie anglaise à la baie. Cette guerre, commencée entre des traiteurs se continua pour des raisons politiques entre les couronnes de France et d'Angleterre.

Les forts furent pris et repris plusieurs fois jusqu'à l'année 1697, où la France demeura maîtresse des bords de la baie d'Hudson. Pendant seize ans elle fut seule à exploiter les richesses de ces contrées; mais par le honteux traité d'Utrecht, en 1713, la France renonça à ses prétentions sur la baie d'Hudson, et la compagnie des traiteurs anglais rentra de nouveau en possession de ses forts. Durant ces années de guerre, le commerce des pelleteries, qui avait beaucoup souffert, redevint prospère et florissant pour la compagnie de la baie d'Hudson, malgré la concurrence que ne cessèrent jamais de lui faire les Français, du côté du lac Supérieur. On voit, en effet, que dès 1684, les traiteurs canadiens et français faisaient tout leur possible pour détourner les sauvages d'aller porter leurs pelleteries à la baie d'Hudson.

Duluth écrivait à M. de La Barre, en septembre 1864: "J'ai fait tous les présents nécessaires pour empêcher les sauvages d'aller porter leur castor chez les Anglais.

"Ces sauvages ont beaucoup de confiance en moi, et c'est ce qui me fait espérer qu'avant deux ans il ne descendra pas un sauvage chez les Anglais de la baie d'Hudson. Ils me l'ont tous promis, et s'y sont engagés par les présents que je leur ai fait faire. Tous ceux qui composent les nations à l'ouest de la mer du Nord m'ont promis d'être au printemps prochain au fort que j'ai fait bâtir à la rivière à la Manne, dans le fond du lac Alemipigon. Enfin, Monsieur, je veux perdre la vie si je n'empêche pas absolument les sauvages de descendre chez les Anglais."

Les Français cependant ne réussirent à attirer vers eux que les tribus au sud et au sud-ouest de la baie; les autres continuèrent à porter leurs pelleteries aux Anglais. Ceux-ci avaient recours aux menaces pour empêcher les sauvages d'aller vers les Français. Legardeur de Saint-Pierre dit, dans un rapport daté de 1756:

"Les sauvages aiment d'inclination les Français, mais ils craignent beaucoup plus les Anglais. En voici une petite preuve: les Anglais, fâchés de n'avoir pas en quantité des pelleteries à la baie d'Hudson, envoyèrent des colliers à ces sauvages pour leur défendre, sous peine de périr, d'en porter ailleurs que chez eux. A quoi n'ayant pas obéi et étant mort huit cents personnes d'un rhume, ils furent tous saisis de peur et se dirent les uns aux autres que le "Manitou" les avait affligés à prière des Anglais.

"Je ne manquai pas de leur dire, que, s'ils continuaient à ajouter foi aux prétendus sortilèges des Anglais, M. le général leur père les abandonnerait, ne voulant pas avoir des enfants insensés, qui écoutent d'autres voix que la sienne".

La compagnie de la baie d'Hudson avait une organisation comme un gouvernement. Le pouvoir central de cette compagnie était à Londres; c'était là que siégeaient le gouverneur général et les membres du conseil. Tout ce qui regardait les intérêts de la compagnie, jusqu'aux moindres détails, était discuté et réglé devant ce tribunal, qu'on nommait "comité général". Rien de nouveau ne pouvait être entrepris dans le pays sans auparavant avoir reçu l'approbation du comité de Londres.

La compagnie avait à son service une petite flotte, d'habiles marins, des forts flanqués de bastions en pierre et défendus par des canons. Elle avait un grand nombre de serviteurs employés à la garde des forts et à la traite avec les sauvages. Chaque fort était confié aux soins d'un officier de la compagnie, lequel agissait comme représentant du gouverneur. Le gouverneur en chef pour le pays avait l'intendance sur tous les forts de traite.

Les règlements dans les forts étaient d'une sévérité extraordinaire, et cette discipline dura aussi longtemps que la compagnie se borna à faire la traite sur le littoral de la baie, c'est-à-dire jusqu'à l'époque de l'arrivée des Français à la Rivière-Rouge et dans l'Ouest.

Pendant tout un siècle, les employés de la compagnie de la baie d'Hudson avaient tellement peur des Indiens, qu'ils n'osèrent jamais pénétrer dans l'intérieur du pays.

Dans les forts, les officiers ne consentaient que très rarement à laisser pénétrer les chefs indiens au-dedans des fortifications; mais surtout, on ne leur permettait jamais d'y passer la nuit. Ces excès de prudence étaient de nature à indisposer les sauvages; aussi n'accordaient-ils aucune confiance aux Anglais. Une telle politique d'isolement fit considérer les employés de la compagnie comme des étrangers qui ne cherchaient rien autre chose que de réaliser de gros profits, sans le moindre désir d'être utiles aux sauvages.

Le comité de la compagnie à Londres sentait toute l'importance d'aller établir des comptoirs dans l'intérieur du pays, et de ne pas se borner, pour le commerce, à attendre les sauvages sur les bords de la mer. Il fit offrir de fortes récompenses à ceux d'entre leurs serviteurs qui consentiraient, à faire une excursion chez les tribus; mais la crainte des sauvages était telle chez les Anglais, que, malgré la prime offerte pour une telle entreprise, personne n'osa accepter.

Un seul, Henry Kelsey, fit, en l'année 1691, un voyage vers l'ouest, qui dura cinquante-cinq jours, aller et retour, en compagnie de quelques familles indiennes. Ce voyage n'eut aucun résultat; et l'on comprend qu'il n'eut pas le temps de pousser loin sa découverte. En effet, une marche de vingt-six jours, dans un pays inconnu, ne peut guère mener plus loin qu'à trois cents milles.

Kelsey avait réussi à faire promettre aux sauvages d'apporter leurs pelleteries aux forts de la compagnie, mais vers les années 1708 et 1711, le comité de Londres écrit de nouveau d'envoyer des messagers pour attirer les sauvages et pour les engager à ne fréquenter que les forts anglais.

Jusqu'à la découverte de la Rivière-Rouge par le chevalier de La Vérendrye en 1734, les Français n'ayant encore des comptoirs que le long des grands lacs, laissèrent toujours un commerce assez lucratif aux Anglais de la baie d'Hudson, malgré l'opposition qu'ils leur faisaient par leurs coureurs des bois. Mais après cette époque, principalement après 1738, lorsque La Vérendrye eut bâti des forts à l'embouchure de la rivière Winnipeg, sur la rivière Assiniboine et sur le lac Bourbon, les sauvages de l'Ouest cessèrent peu à peu d'aller à la baie, préférant s'approvisionner dans les nouveaux forts, ce qui leur épargnait des voyages de plusieurs centaines de milles.

Le dommage que les Français, introduits dans l'intérieur du pays, causèrent aux Anglais de la baie fut énorme; néanmoins nous ne voyons pas que ceux-ci se soient décidés à s'éloigner des bords de la mer pour aller faire concurrence aux nouveaux traiteurs chez les tribus de l'Ouest.

Les Français, jusqu'au moment de la conquête, occupèrent les forts qu'ils avaient bâtis à la Rivière-Rouge. Vers 1763, ces postes furent abandonnés, et les sauvages furent obligés de reprendre la route de la baie d'Hudson pour se procurer les marchandises dont ils avaient besoin, et pour échanger leurs pelleteries.

En l'année 1766, quelques traiteurs canadiens reprirent le commerce des pelleteries, un moment interrompu. Ils se rendirent d'abord au Grand-Portage, sur le lac Supérieur, pour faire leurs échanges, et revinrent le printemps suivant très satisfaits de leur voyage. Ce succès enhardit les autres. En 1767, un aventurier nommé Curry, doué d'un grand esprit d'entreprise, et très audacieux, résolut de pénétrer jusqu'à l'extrémité des terres anciennement découvertes par les Français, ou du moins aussi loin que ses forces et ses moyens le lui permettaient. Il se procura des guides qui connaissaient bien le pays, et partit du fort Bourbon, se dirigeant vers le nord-ouest. Cette entreprise hardie lui réussit parfaitement, malgré les difficultés sans nombre qu'il eut à surmonter et les dangers qu'il eut à courir. Le printemps suivant, il revint à Montréal avec une cargaison assez riche pour le dispenser de retourner chez les sauvages.

A partir de ce moment, les Anglais se répandirent dans l'intérieur de ce pays, principalement dans les endroits où les Français avaient eu des établissements.

Cependant ces expéditions de commerçants isolés les uns des autres se firent avec tant d'avidité et d'inconséquence, qu'en peu de temps la traite devint aussi ruineuse qu'elle aurait pu être lucrative. La concurrence de tous ces rivaux fut en même temps une ruine pour la compagnie de la baie d'Hudson.

En l'année 1775, un nommé Joseph Frobisher, négociant de Montréal, tenta lui aussi une expédition dans le Nord-Ouest, mais vers un point où les autres traiteurs n'avaient pas coutume de se diriger.

Il alla rencontrer, sur les bords de la rivière Churchill, les Indiens de l'Ouest qui se rendaient au fort Churchill, sur la baie, porter leurs pelleteries; ce ne fut pas sans beaucoup de difficultés, dit McKenzie, qu'il décida des sauvages à traiter avec lui, malgré l'avantage qu'ils y trouvaient; mais c'est que l'année précédente ils avaient contracté des dettes envers la compagnie, et ils comprenaient, tout ignorants qu'ils étaient, qu'en ne portant pas leurs pelleteries aux commerçants anglais, ils manquaient à la justice. Cependant, pressés par Frobisher, ils finirent par lui vendre le produit de leur chasse. De retour à Montréal, Frobisher vendit sa cargaison et réalisa un profit net de cinquante mille piastres.

Un tel succès ne pouvait manquer de jeter l'émulation parmi les autres commerçants. Tour à tour ils tentèrent des expéditions qui furent loin d'être aussi heureuses que celle de Frobisher. Mal servis par les traiteurs qu'ils employaient, ils firent plus souvent des pertes que des profits.

Malgré tout, il était facile de voir que ce genre de commerce, fait avec intelligence et par une compagnie bien organisée, offrait d'incalculables avantages.

Durant l'hiver de 1783 à 1784, quelques marchands de Montréal formèrent une société à laquelle ils donnèrent le nom de "Compagnie du Nord-Ouest". La direction de cette société fut confiée à deux maisons de commerce de Montréal, celle de Benjamin Frobisher et celle de Simon McTavish. Le nombre des actionnaires fut d'abord limité à seize; plus tard on l'éleva à vingt.

Deux membres de cette société Pangman et Gregory, mécontents des parts qu'on leur avait assignées, se séparèrent bientôt des autres pour faire le commerce à leur compte; mais après deux années d'essais, voyant leur peu de succès, ils se réunirent à la compagnie du Nord-Ouest.

En peu de temps celle-ci prit des développements si étonnants qu'elle domina en souveraine depuis les grands lacs jusqu'aux montagnes Rocheuses. Bientôt elle franchit cette barrière pour établir des forts jusque sur les bords de l'océan Pacifique. En même temps, elle étendit ses opérations vers le nord, empiétant de plus en plus sur les privilèges que réclamait la compagnie de la baie d'Hudson.

En l'année 1798, des difficultés ayant surgi dans la compagnie, il se fit une scission qui occasionna la formation d'une société connue en Canada sous le nom de "Société X Y", mais toutes deux finirent par s'entendre, et se réunirent en l'année 1805.

A partir de ce moment la compagnie du Nord-Ouest n'eut plus d'autre rivale que la compagnie de la baie d'Hudson, et ce fut contre elle qu'elle dirigea toutes ses batteries.

Maintenant, pour continuer son commerce avec quelque avantage, il fallait que la compagnie de la baie d'Hudson s'éloignât des bords de la mer pour suivre sa rivale jusqu'à l'autre Océan, à travers tout le continent. Elle se mit donc à bâtir des forts de distance en distance vers l'ouest, dans tous les endroits les plus favorables à la traite, surtout aux endroits où la compagnie du Nord-Ouest avait des comptoirs. C'est de ce moment que date la guerre à mort que se firent ces deux compagnies jusqu'à l'année 1821.

CHAPITRE QUATRIEME

L'histoire de la compagnie du Nord-Ouest n'était connu autrefois, au Canada, qu'au point de vue mercantile. On savait qu'elle faisait un immense trafic de pelleteries chez les tribus sauvages de l'Ouest, que la plupart de ses bourgeois réalisaient de belles fortunes, et qu'elle gardait à son service une armée de serviteurs canadiens qu'on appelait les "voyageurs du Nord".

Mais comment les choses se passaient là-bas dans les pays sauvages; quelle vie menaient tous ces commis et tous ces coureurs des prairies; quelle morale on gardait et quelle justice on observait; voilà ce qu'on a complètement ignoré.

Assurément il n'est pas désirable que tous les mystères du Nord-Ouest soient jamais révélés au grand jour. Une histoire complète et détaillée des faits et gestes des compagnies de traiteurs dans ces contrées serait loin d'être édifiante, et nous croyons qu'il vaut mieux la laisser dormir dans les déserts qui en ont été les témoins; aussi ce n'est pas dans ces détails que nous voulons entrer; mais comme l'histoire a ses droits, il est bon d'enregistrer ce qui peut être convenablement connu sur une société qui a joué un rôle très marquant dans notre pays.

La compagnie du Nord-Ouest a eu ses amis dévoués et ses ennemis acharnés; les uns ont travaillé à la blanchir, les autres à la noircir; des deux côtés on a exagéré. Je ne me fais ni avocat ni accusateur; je veux raconter tout simplement quelques faits pour montrer que si cette compagnie a été utile au Canada, et à Montréal en particulier, en détournant le commerce des fourrures de la route de la baie d'Hudson, la conduite de ses employés dans les pays du nord n'a pas été très honorable pour la civilisation chrétienne.

Les principaux actionnaires de cette compagnie étaient tous des hommes qui avaient reçu une éducation soignée; ils étaient ce qu'on appelle dans le monde des gentilshommes. A Montréal et à Québec, ils étaient admis et choyés dans la haute classe, à cause du ton qu'ils tenaient, et des manières affables qu'ils savaient prendre à leur retour des pays sauvages. — On les appelait "les Nord-Ouest"; ils menaient tous un train princier, comme seuls les millionnaires auraient pu faire. Leurs conversations étaient intéressantes; on aimait à écouter les récits qu'ils faisaient de leurs voyages. Ils tenaient aux formes extérieures et à tout ce qui pouvait augmenter leur prestige et leur influence dans les importantes affaires qu'ils avaient à négocier.

Mais chez eux il y avait deux hommes, le civilisé et le traiteur de fourrures. Si dans la société ils se montraient aimables, et faisaient paraître de belles qualités, comme trafiquants dans les pays sauvages, ils étaient sans entrailles, et pour défendre ce qu'ils appelaient leurs droits du commerce, ils ne reculaient devant aucun moyen. Depuis la tête jusqu'aux pieds, depuis le premier bourgeois jusqu'au dernier des employés, tous étaient animés du même esprit.

Disons d'abord un mot de la forte organisation de cette compagnie.

Après la réunion de la compagnie du Nord-Oust à la compagnie X Y, en 1805, les capitaux furent divisés en cent actions, dont la plus grande partie appartenait à des maisons de Londres et de Montréal; le reste appartenait à des particuliers nommés "associés hivernants", ceux-ci étaient chargés du détail des affaires dans l'intérieur du pays.

Les "associés", c'est-à-dire tous ceux qui possédaient une ou plusieurs actions dans la compagnie, devaient se réunir chaque année, vers le mois de juillet, au fort William, sur les bords du lac Supérieur; c'était là que se traitaient et se décidaient les affaires, à la pluralité des voix. Une action donait droit à un vote; les absents pouvaient voter par un procureur. On y réglait les plans pour l'année suivante, et les comptes de l'année précédente étaient fermés. Chaque associé avait à faire devant l'assemblée un rapport de tout ce qui s'était passé dans son département depuis la dernière réunion générale.

Des blâmes très sévères étaient adressés, séance tenante, à ceux qui s'étaient montrés peu zélés pour les intérêts de la compagnie, tandis que ceux qui avaient rempli leur charge avec intelligence, recevaient de l'avancement.

Lorsqu'un actionnaire, après un certain nombre d'années de service, voulait se retirer de la compagnie, il avait droit non seulement de reprendre sa part du capital, mais de plus, pendant sept ans, il recevait la moitié du revenu de cette part, sans être obligé à aucun service. Par ce moyen l'associé qui se retirait n'était nullement tenté d'entrer dans aucune entreprise nuisible aux intérêts de la société.

Les élections, comme toutes les affaires de la compagnie, se faisaient à la pluralité des voix. Le candidat qui remplaçait un associé sortant d'office devait être un des mieux qualifiés dans le service. D'abord, il fallait qu'il fût très versé dans le commerce, qu'il connût parfaitement les usages des Indiens, et qu'il eût les moyens d'exercer une grande influence parmi eux. Il devait être d'un caractère persévérant, actif, entreprenant, et tout dévoué, corps et âme, aux intérêts de la compagnie.

L'espoir d'arriver à un poste honorable et lucratif entretenait parmi les subalternes une émulation qui n'avait d'égale que le zèle des associés eux-mêmes.

Rien n'était mieux calculé, sans doute, que ce système pour entretenir l'activité dans chaque département; mais de tels moyens étaient loin de sauvegarder le respect pour les droits d'autrui.

Nous l'avons dit plus haut, la compagnie voulait conserver une bonne réputation dans l'opinion publique en Canada; aussi les associés qui ne vivaient pas dans l'intérieur des pays sauvages veillaient avec le plus grand soin à ce qu'aucune plainte ne transpirât contre la compagnie à Montréal ou à Québec. Eux-mêmes, extérieurement, n'auraient pas osé franchir les bornes de l'honnêteté et de l'honneur; mais il en était autrement des "associés hivernants", qui vivaient dans le Nord éloignés de toute société civilisée. La grande distance qui les séparait du Canada, et la difficulté des communications les rassuraient contre la censure publique. Dans ces contrées éloignées l'effet des lois était peu redouté. Quand, pour demander justice ou se plaindre d'une offense, il y avait des milliers de lieux à faire, et des dépenses énormes à encourir, on comprend que bien peu de personnes étaient en état de recourir aux tribunaux.

Rassurés par ces difficultés, chaque associé hivernant et chaque commis se sentaient plus disposés à franchir les bornes de la justice, quand les intérêts de la compagnie le demandaient. Aussi les actes illégaux de violence furent-ils très fréquents et très rarement repris.

Nous allons en citer quelques-uns, qui prouvent que la compagnie du Nord-Ouest ne se borna pas, comme on l'a cru trop souvent, à se défendre contre les agressions de la compagnie de la baie d'Hudson, mais qu'elle aussi attaqua sa rivale et revendiqua pour elle-même, à l'exclusion de toute autre société, le monopole qu'elle refusait de reconnaître à la compagnie de la baie d'Hudson.

En 1801, M. Dominique Rousseau, de Montréal, équipa des canots qu'il envoya au lac Supérieur, sous la conduite de M. Hervieux, son commis. Ces canots portaient un assortiment de marchandises pour être échangées chez les Indiens, ou vendues aux voyageurs qui se rassemblaient au Grand-Portage chaque été. Il espérait tirer de cette petite cargaison un parti avantageux. Son droit d'échanger et de vendre à cet endroit était aussi valable que celui de la compagnie du Nord-Ouest. Cette entreprise, sans grande importance, d'un particulier ne paraissait pas de nature à exciter la jalousie de la puissante compagnie. Hervieux plaça sa tente à un arpent du fort, et étala ses marchandises; il n'avait pas le moindre soupçon qu'on viendrait lui chercher querelle. Il était là depuis quelques heures, et il avait déjà vendu quelques articles, quand il vit venir à lui trois associés de la compagnie. En abordant Hervieux, l'un d'eux, Duncan McGillivray, lui signifia d'avoir à quitter immédiatement l'endroit où il était, sans quoi ils se mettraient en frais de l'éloigner de force. Hervieux répondit qu'il ne leur reconnaissait aucun droit de le chasser, et qu'il ne partirait qu'après que ces messieurs lui auraient montré un titre légal de propriété. Cependant, après quelques pourparlers, pour éviter de plus grands désagréments, il consentit à transporter sa tente à un autre endroit qu'on lui désigna. McGillivray retourna au fort pour raconter ce qui venait de se passer à la tente d'Hervieux.

Le doute que celui-ci avait osé exprimer sur les droits de la compagnie parut à tous un crime digne d'un châtiment exemplaire. On revint à la tente d'Hervieux, qui n'avait pas encore eu le temps d'envelopper ses marchandises, puis à coups de poignard on découpa sa tente en pièces et on jeta par terre tous les effets qu'il avait dans des valises. "Vous nous avez demandé nos titres, lui dit-on, eh bien, les voici. Maintenant, si vous cherchez à pénétrer dans l'intérieur du pays, nous vous couperons la gorge". On ne se contenta pas de gâter tous les effets d'Hervieux; quelques serviteurs de la compagnie avaient acheté de lui des marchandises; on les leur enleva, et on les coupa par morceaux, pour leur apprendre qu'à l'avenir ils ne devaient rien acheter des traiteurs étrangers, mais se procurer au comptoir de la compagnie tout ce dont ils auraient besoin.

Hervieux fut obligé de retourner à Montréal, à treize cents milles de distance, après avoir perdu ses marchandises, dont il eût trouvé un prompt débit s'il n'eût pas été molesté par la compagnie du Nord-Oues.

M. Rousseau intenta un procès à McGillivray, mais il n'obtint qu'une faible compensation pour la perte considérable qu'il avait subie.

(A suivre)

AU SACRE-COEUR

Le bazar

Une dernière annonce! A demain, c'est-à-dire, le jeudi 23 octobre, à 2 h. de l'après-midi, l'ouverture de notre bazar.

Le bazar ne durera que trois jours: de 2 h. à 11 h., le jeudi; mêmes heures, le vendredi et le samedi.

Inutile de dire qu'il y aura des comptoirs nombreux et variés. Est-il quelques particularités sur lesquelles il faille insister? Que tous se procurent un programme numéroté, donné gratuitement et donnant droit à les prix. Que les dames profitent de l'après-midi pour venir jouer au bridge. Enfin, que chacun et chacune devienne de plus en plus digne d'embrasser la pierre angulaire de notre église-école.

Baptême

Le 19 octobre — Marie-Jeannette-Gratia-Louise, enfant d'Aimé Poirier et d'Olivine Touchette. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Pacifique Touchette.

Merci

Une fois de plus, les Dames de Sainte-Anne furent à l'épreuve, puisqu'elles organisèrent la soirée de partie de cartes de dimanche dernier. La méthode de quêter des prix et des gâteaux ne vieillit pas, puisqu'elle réussit toujours si bien. Merci aux dévouées Dames de Sainte-Anne; un salut aux artistes, Mlle G. Thomas, Mme G.-M. Laflèche et M. H. Laflèche; un peu de publication aux gagnants des prix.

Au whist: Mme O. Roy, 1er prix; Mary Seidel, Mme F. Saint-Germain et Mlle C. Plante tirent au sort pour le deuxième prix; Mlle A. Carolon, prix de consolation. MM. H. Laflèche, E. Lavoie et J. Bélanger reçurent les prix des messieurs.

Au bridge: Mme P. L'Heureux et M. le Dr E. Laberge ont les hauts points.

Mme R. Lavergne gagne le prix d'entrée.

Le 29 octobre et le 6 novembre

Nous y revenons et nous y reviendrons; mais, pour aujourd'hui, mentionnons seulement le concert-boucane de la Société Saint-Jean-Baptiste, le 29 octobre, et aussi la séance du 6 novembre, par laquelle les enfants célébreront le 25ème anniversaire de l'ouverture de leur école paroissiale.

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Après une absence de presque une semaine, notre présidente est revenue de l'Ouest enchantée de son voyage plein de succès et charmée de la gracieuse réception qui lui fut accordée à Régina et Gravelbourg.

A la demande de la présidente générale, Mme Marchand, d'Ottawa, Mme Laberge a réussi à établir à Gravelbourg, sur des bases solides, une section de la Fédération. La première assemblée fut présidée par S. G. Mgr Villeneuve, accompagné de Mgr Maillard, P.D., curé de Gravelbourg, de M. l'abbé Jérôme, de M. l'abbé Saint-Cyr et du secrétaire de Mgr Villeneuve. L'assemblée avait été annoncée pour la journée même de la grande tempête qui fit rage dans toute la Saskatchewan. Malgré tout, 50 dames, bravant les éléments, se rendirent remplies d'enthousiasme et furent d'une amabilité exceptionnelle envers notre présidente. Les dames de Gravelbourg, étant reconnues pour leur grande générosité, n'ont pas hésité à s'enrôler dans notre belle Fédération et se proposent de s'y dévouer activement. Nous avons toutes les raisons de croire que cette nouvelle section sera très prospère et tracera l'exemple à d'autres sections futures de la Saskatchewan.

Mgr Villeneuve fit une courte biographie de la vie remplie de dévouement de notre digne fondatrice, Mme Marchand. Les élections du nouvel exécutif eurent lieu ensuite et donnèrent le résultat suivant:

Présidentes honoraires: Mme (juge) Thomas Gallant, Mme Georges Hébert; présidente, Mme (Dr) Maurice Gravel; 1ère vice-présidente, Mme E. Cadieux; 2ème vice-présidente, Mme J. Chouinard; secrétaire, Mlle Herminie Lemoine; trésorière, Mme (Dr) Ant. Soucy; directrices: Mmes L.-J. Brazziel, Mme (Dr) Martial Lavoie, Mme C. Daoust, Mme Jules Audette, Mme A. Raymond.

Plusieurs sous-comités ont été appointés à des fonctions diverses, selon les besoins de l'endroit. A la demande de Sa Grandeur, les dames de la Fédération ont été priées de tourner leurs activités, cet hiver, du côté de la charité, en collaboration avec M. l'abbé Jérôme, appointé en charge du Comité de secours diocésain, étant donné les demandes pressantes dues aux conditions financières actuelles.

Un Comité exécutif a aussi été formé à Régina, ayant pour présidente Mme (Dr) J.-B. Trudelle. Les dames sont très bien disposées à faire de la propagande et à s'organiser pour l'établissement d'une section là aussi. Nous leur souhaitons bon succès et leur promettons tout notre appui.

Gravelbourg, nous dit Mme Laberge, est essentiellement canadien-français et lui a rappelé un petit coin de notre belle province de Québec en miniature.

Nos félicitations les plus sincères à Mme la présidente, qui a réussi à grouper sous la bannière de la Fédération les femmes canadiennes-françaises de Gravelbourg. Nous avons raison de croire que son travail sera rempli de succès et que d'autres sections s'ouvriront bientôt.

Hermine FRAPPIER-LOVE,
Secrétaire.

Cercle Molière

La seconde soirée mensuelle du Cercle Molière se tenait dans les locaux habituels, 322, rue Main, le samedi 18 octobre; le Dr Trudel présidait avec son affabilité coutumière.

Notre dévouée organisatrice, Mme E. Chauvière, présenta une courte et fort intéressante étude sur le grand auteur et comédien que fut Molière.

Puis les membres eurent le plaisir d'applaudir les artistes suivants:

Deux préludes et la ballade en sol mineur de Chopin, ainsi qu'un prélude de Bach, furent exécutés au piano par M. D.-S. Robb et très goûtés.

Le premier mouvement du Concerto de Bach pour deux violons et piano fut ensuite rendu avec délicatesse et expression par MM. F. Simons et R. Lekoff violonistes, avec M. Marius Benoist au piano.

M. A. Brodeur voulut bien nous chanter le Prologue de Paillasse et un air de l'"Africaine"; inutile de dire que ces deux morceaux furent très appréciés.

Les membres qui étaient absents à cette soirée sont priés de ne pas manquer la prochaine réunion, que nous tâcherons de rappeler quelque peu à l'avance.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

La deuxième assemblée régulière du mois aura lieu le jeudi 23 courant, à 8 h. précises. L'assemblée de recrutement qui devait avoir lieu à Lorette, le 12, a été remise à dimanche, 26 courant, pour cause de mauvais temps. Il en a été de même pour l'assemblée spéciale du Conseil à Saint-Pierre, convoquée pour le 18, et remise à une date non encore déterminée.

* * *

Une initiation de nouveaux membres est annoncée pour la fin novembre. Les demandes d'admission doivent être envoyées au président du Comité de Recrutement, A.-B. Mousseau, 513, rue Langevin, Saint-Boniface, le plus tôt possible.

Les joueurs de quilles continuent leurs joutes tous les jeudis soirs à 10 h. De nouvelles étoiles ont fait leur apparition et le jeu, en général, est beaucoup meilleur que celui de l'an dernier. Suit le résultat des joutes de jeudi dernier:

Club Desjardins—				
Leduc	150	131	132	413
Collin	86		104	190
Blain	114	128	123	362
Lévêque		63		63
Desjardins	176	167	176	519
Handicap	136	136	136	408
Totaux	659	625	671	1955
Club Laroque—				
Lavoie	113	107	116	336
Dufault	114	121	138	373
Mercier	127	132	174	433
Pelletier	150	118	138	406
Handicap	182	182	182	546
Totaux	686	660	748	2091

Le Club Laroque gagne trois.

* * *

Club Gatien—				
John Doe	93	123	130	456
Laurendeau	167	172	129	468
Trudel	129	94	115	338
Gatien	81	182	149	412
Handicap	133	138	133	404
Totaux	603	709	656	1968
Club Côté—				
Blanchard	137	141	182	460
Germain	179	144		323
Buote	93		130	223
Poulin		123	177	300
Côté	167	140	144	451
Handicap	162	167	154	483
Totaux	738	715	787	2240

Le Club Côté gagne trois.

* * *

Club Millette—				
Picard	121	99	149	369
Vermette	110	111	143	361
Bergevin	160	132	130	422
Millette	145	200	122	467
Handicap	153	153	153	459
Totaux	689	695	697	2081
Club Roy—				
Carrière	115			115
Dostert	117	144	132	393
Lanthier	130	130		260
d'Eschambault		163	126	289
Michon			99	99
Roy	182	179	143	504
Handicap	119	138	138	395
Totaux	663	754	638	2055

Le Club Millette gagne deux.

Résumé

	G.	P.
Club Côté	5	1
Club Laroque	5	1
Club Roy	4	2
Club Millette	3	3
Club Desjardins	1	5
Club Gatien	0	6

Meilleure partie simple: Millette, 200.

Meilleur total, trois parties: Desjardins, 519.

Meilleure moyenne, parties jouées: Desjardins, 170.8.

Mort du comte de Sieyès

On annonce la mort du comte de Sieyès, officier médaillé de 1870, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre, décédé à Fontainebleau.

Le comte Jean de Plan de Sieyès fonda, en 1889, avec son beau-frère, le baron de la Polinière, la compagnie générale des bazars, à l'endroit où se trouvent aujourd'hui les comptoirs Woolworth, angle Saint-Laurente et Sainte-Catherine, à Montréal. Feu M. J.-R. Genin en était le gérant. Peu de temps après, la société fut dissoute et M. de Sieyès s'associa à M. Genin pour fonder la maison Sieyès et Genin, dont le premier magasin fut situé au no 59, de la rue Saint-Sulpice. M. de Sieyès rentra en France en 1904.

Le défunt a un fils à Winnipeg, M. F. de Sieyès, vice-président de l'Union Nationale Française, à qui nous offrons nos sincères condoléances.

Les bandits sont à l'oeuvre

Deux vols audacieux ont été commis coup sur coup la semaine dernière à Winnipeg. Mercredi dans l'après-midi, deux bandits armés ont pénétré dans les bureaux de la "Canada Malting Co.", avenue William, ont enfermé dans la voûte cinq employés et se sont emparés de $2,400.

Vendredi matin, trois bandits, la figure partiellement cachée par des masques très minces, se présentèrent dans les bureaux de la Banque de Toronto à Transcona avec la plus grande assurance, ordonnèrent à toutes les personnes qui s'y trouvaient de se diriger vers la voûte, où ils les enfermèrent et s'enfuirent dans une automobile, après avoir pris dans la caisse $14,000.

Huit personnes se trouvaient dans les bureaux de la banque: trois employés, trois hommes et une femme avec un bébé dans les bras. Les bandits leur ordonnèrent sèchement d'aller dans la voûte et les y enfermèrent.

Les employés de la banque réussirent à sortir en se servant d'un tournevis jeté dans la voûte par les bandits. En sortant, les prisonniers s'aperçurent que les bandits avaient pris la fuite. Un passant déclara avoir vu trois hommes sortir de la banque, sauter dans une automobile et filer à toute vitesse.

On croit que les deux vols ont été commis par la même bande.

Cinq hommes et une femme ont été arrêtés et l'on a retrouvé plusieurs centaines de dollars de l'argent volé.



HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.